Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 10 - 2018

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - Centre Ernest Babelon/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service départemental d'archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
A. AUGEREAU, Inrap CIF/Umr 7055 - Préhistoire et Technologie
G. BAYLE, Inrap CIF/Umr 7324 - CITERES
Y. DESFOSSÉS, Drac/Sra Alsace - Champagne-Ardenne et Lorraine
B. FOUCRAY, IRAMAT/Umr 5060 - Centre Ernest-Babelon
H. FROQUET-UZEL, Inrap CIF
I. LAFARGE, Bureau du patrimoine archéologique du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis/Umr 8066 - IHMC
J.-M. LARUAZ, Service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire/Umr 7324 - CITERES
L. LECONTE, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn
F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
Y. ROUMEGOUX, Drac/Sra Hauts-de-France
D. SANDRON, Université Paris 4, Centre André Chastel/Umr 8150

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
É. CAVANNA, Ville de Paris, DHAAP/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
C. FARNIÉ, stagiaire INP
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON, Musée d'Archéologie Nationale
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien. [© E. Jacquot]
- Meulan (Yvelines), « Les Annonciades ». Entrée de la cave dans le bâtiment dit du réfectoire. [© A. Delauney]
- Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Céramique. [© F. Renel]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Bon de commande : **revueidf@hotmail.fr**

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

ISSN : 2101-3608

Ivan LAFARGE

L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE DE NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS) :

bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration

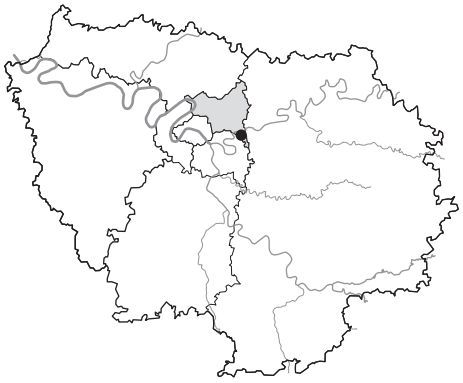

Résumé

L'église Notre-Dame et Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand totalement restaurée de 2011 à 2013 a connu de nombreuses phases de travaux. Les observations archéologiques permettent de remettre en perspective les différentes phases de l'évolution de l'édifice et sa place au sein de l'histoire de l'architecture d'Île-de-France, en tant qu'édifice de second ordre : un chantier permettant la mise en application des évolutions formelles au fur et à mesure de leur apparition. Les données archéologiques permettent de formuler l'hypothèse d'un ancien sanctuaire privé érigé en paroisse à partir de la seconde moitié du XIe siècle à la faveur de sa donation à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, entraînant le déclin de l'ancien cimetière des « Mastraits ».

Mots-clés *Édifice religieux, église, archéologie du bâti, décor sculpté, vitrail, peinture murale, structure funéraire, sépulture, haut Moyen Âge au XXe siècle.*

Abstract

The church of Notre-Dame and Saint-Sulpice at Noisy-le-Grand, completely restored between 2011 and 2013, comprises numerous building phases. Archaeological observation has allowed a re-examination of these phases, which progressively incorporated formal architectural developments, and appraisal of the place of this secondary monument within the architectural history of the Ile-de-France region. Archaeological data would suggest that an original private sanctuary was raised to parish-church status in the later 11th century as a result of a donation to the abbey of Saint-Martin-des-Champs, causing the decline of the ancient "Mastraits" cemetery.

Keywords *Religious monument, church, standing-building archaeology, sculpted decoration, stained-glass, wall-painting, funerary structure, burial, early medieval to 20th century.*

Zusammenfassung

Die Kirche Notre-Dame et Saint-Sulpice von Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis, Île-de-France, Frankreich), die von 2011 bis 2013 umfangreich restauriert wurde, hat verschiedene große Umbauphasen erlebt. Die bei den Restaurierungsarbeiten durchgeführten archäologischen Beobachtungen haben es ermöglicht, die verschiedenen Bau- und Entwicklungsphasen des Gebäudes, das zu den Kirchenbauten zweiten Ranges zu stellen ist, detailliert zu untersuchen und die Ergebnisse in den architekturgeschichtlichen Kontext der Region Île-de-France einzuordnen. Ein derartiges Vorhaben gestattet außerdem eine formale Weiterentwicklung und Anpassung der archäologischen und denkmalpflegerischen Zielsetzungen an die neu gewonnenen Beobachtungen und Erkenntnisse. Die archäologischen Ergebnisse sprechen für die

Hypothese, dass ein ehemals privates Kultgebäude in der zweiten Hälfte des 11. Jahrhunderts im Rahmen einer Schenkung an die Abtei von Saint-Martin-des-Champs zur Pfarrkirche umgewandelt wurde, was auch den Niedergang des alten Friedhofs von „Mastraits“ zur Folge hatte.

Stichwörter *Sakrales Bauwerk, Kirche, Bauforschung, Wanddekor, Glasfenster, Wandmalereien, Grablege, Bestattung, Hohes Mittelalter bis 20. Jahrhundert.*

Les travaux de restauration de l'église Notre-Dame et Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1999, ont fait l'objet d'un suivi archéologique préventif (opération réalisée sous la direction d'Ivan Lafarge, avec la collaboration de Sophie Roulley et Sabrina Parot ; LAFARGE 2014).

Le site se trouve en rive gauche de la Marne en aval de Chelles, sur la bordure du plateau de Brie marqué par l'affleurement des marnes et du calcaire de Champigny, couverts par les niveaux du Sannoisien où alternent des marnes à forte proportion d'argile verte avec des marnes très caillouteuses sous une couverture colluviale peu épaisse (carte géologique au 1/50 000e du BRGM – **figures 1-2**).

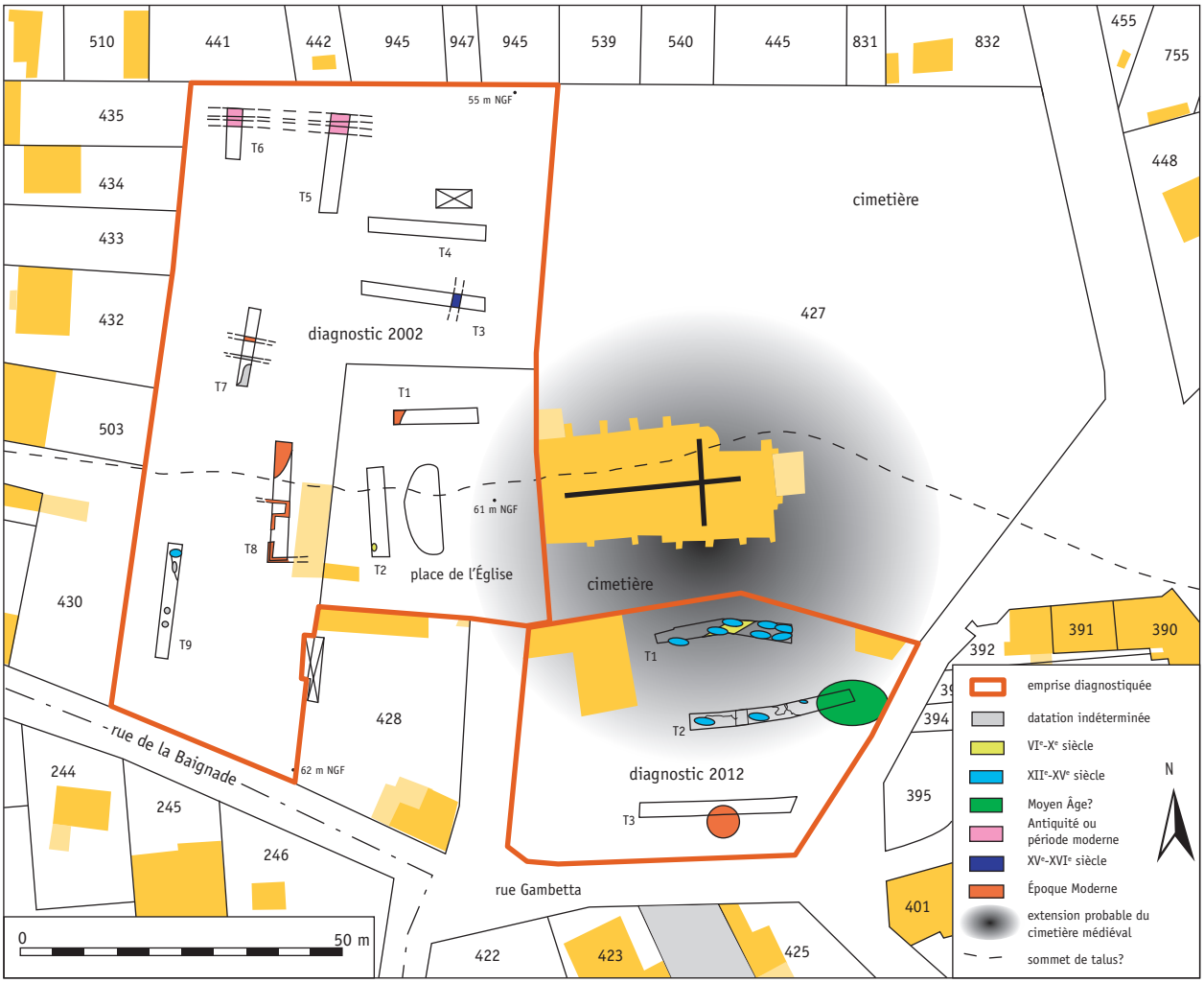

Figure 1 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Synthèse des observations archéologiques autour de l'église Notre-Dame et Saint-Sulpice depuis 2001, au sud de la parcelle de l'église et du cimetière, la parcelle diagnostiquée (Propriété Kunst) est le no 426. [© Document du département de la Seine-Saint-Denis, Bureau du patrimoine archéologique]

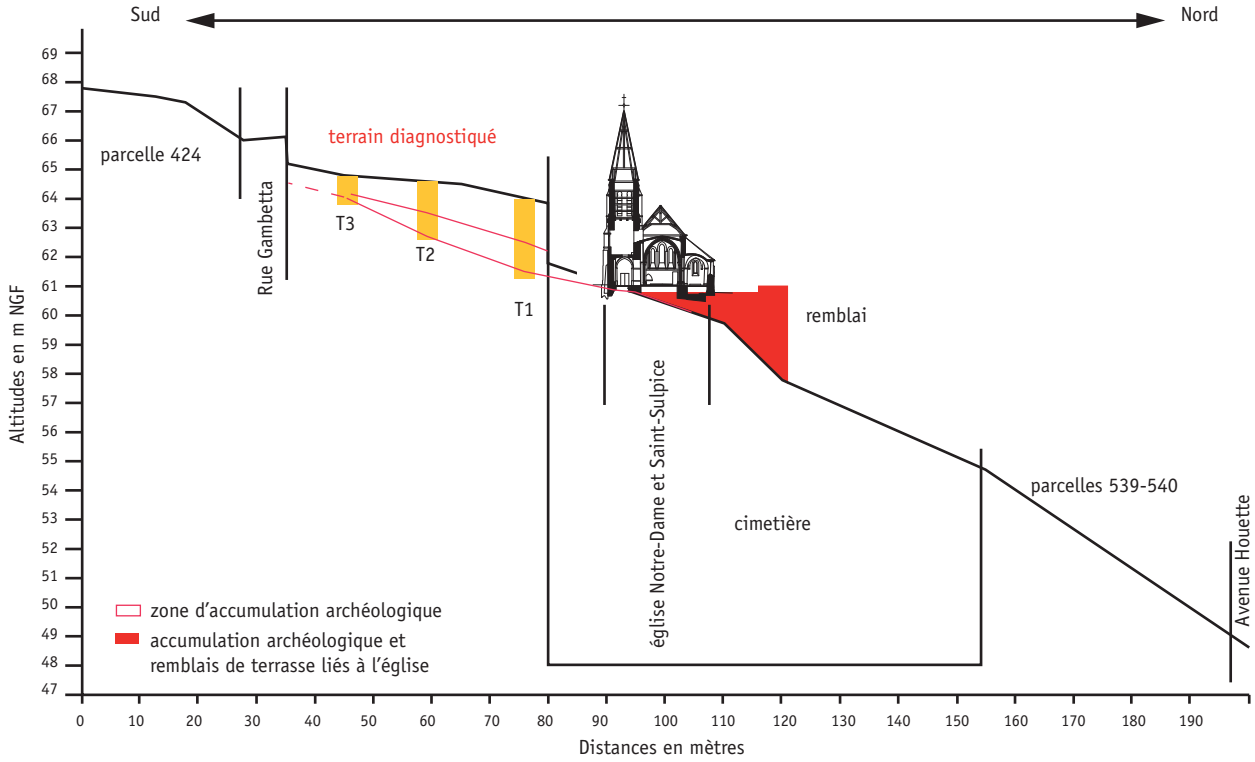

Figure 2 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Profil du coteau aux abords de l'opération. [© Document du département de la Seine-Saint-Denis, Bureau du patrimoine archéologique]

L'Histoire des Francs de Grégoire de Tours mentionne *Nocetum* comme une *villa regia* du domaine de Chilpéric (LATOUCHE 1995). Si le site reste peu documenté par l'archéologie, à l'ouest du village, se trouve une importante nécropole occupée du VI^e^ au XII^e^ siècle (LE FORESTIER 2012).

En 1060, le roi Henri I^er^, puis en 1089 l'évêque de Paris Geoffroy donnent aux moines de Saint-Martin des Champs la terre et l'autel de Noisy dont le vocable Saint-Sulpice relève de la tradition carolingienne (LEBEUF [1755], 1883, p. 622 et 624) : c'est alors que l'église acquiert le statut paroissial et que se développe le cimetière autour du sanctuaire.

L'église, de plan basilical orienté s'inscrit dans un espace de 35,70 × 19,40 m, la sacristie (4,5 × 6,5 m) attestée en 1819 s'y accole. La nef, couverte d'un berceau brisé en plâtre est bordée de collatéraux composés de quatre travées voûtées d'ogives quadripartites au nord et de trois travées oblongues voûtées d'arêtes au sud. Dans le transept non saillant, le bras nord s'ouvre sur une abside en hémicycle orientée dédiée à Saint-Joseph. Le clocher est implanté sur le bras sud. Le chœur à deux travées voûtées d'ogives forme une abside à chevet plat doublée au sud par deux travées droites voûtées d'ogives plus tardives constituant la chapelle de la Vierge également achevée par un mur plat.

L'édifice, hétérogène, montre de nombreuses campagnes de travaux. L'aspect austère de la façade témoigne de l'importance des reprises entre le milieu du XIX^e^ siècle et 1923. En 1973-1974, des travaux de nettoyage et de restauration incontrôlés, en particulier dans le chœur, ont été arrêtés à la demande de l'architecte des bâtiments de France (A.M. 24 W16 ; NEDELJKOVIC 2006).

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

En 2000, les archives municipales avaient été sommairement compilées dans le cadre de l'étude préalable par Stéphanie Thomas (Ville de Noisy-le-Grand, service documentation / archives). Le diagnostic en 2002 a ouvert onze sondages dans le sol et les élévations de l'église, mettant en évidence la continuité de la vocation funéraire de l'édifice du VII^e^ au XIX^e^ siècle (LAFARGE, JABARD 2003c), soit un potentiel de 800 à 1 000 tombes pour 730 m² et une puissance stratigraphique de 0,80 à plus de 2 m. De 2011 à 2013, 27 sondages ont été réalisés lors de la surveillance de restauration (**figure 3**).

Un premier phasage de la construction, approfondi par des relevés complémentaires hors cadre préventif ont permis en 2004 une petite synthèse dans la revue d'histoire locale *En Aulnoye Jadis* (LAFARGE 2004), aujourd'hui dépassée. L'ensemble des données acquises a été complété par le travail de maîtrise de Marie-Hélène Nedeljkovic en 2005-2006, appuyé sur un dépouillement plus poussé des archives municipales et départementales et dont on tire largement profit (NEDELJKOVIC 2006).

La prescription du Service régional de l'archéologie, en lien avec la restauration, voulant éviter une fouille de grande ampleur limitait l'impact au sol à une profondeur de 30 cm correspondant au niveau d'apparition des premiers sols de plâtre repérés en 2002 en insistant sur la surveillance des décroûtages de murs et la reconnaissance des fondations des contreforts de façade médiévaux. La surveillance (2011-2013) s'est inscrite dans la continuité des travaux précédents, mais en de nombreux points les observations, limitées par des contraintes techniques ou de conservation, demeurent partielles, tant pour les vestiges enfouis que pour les élévations.

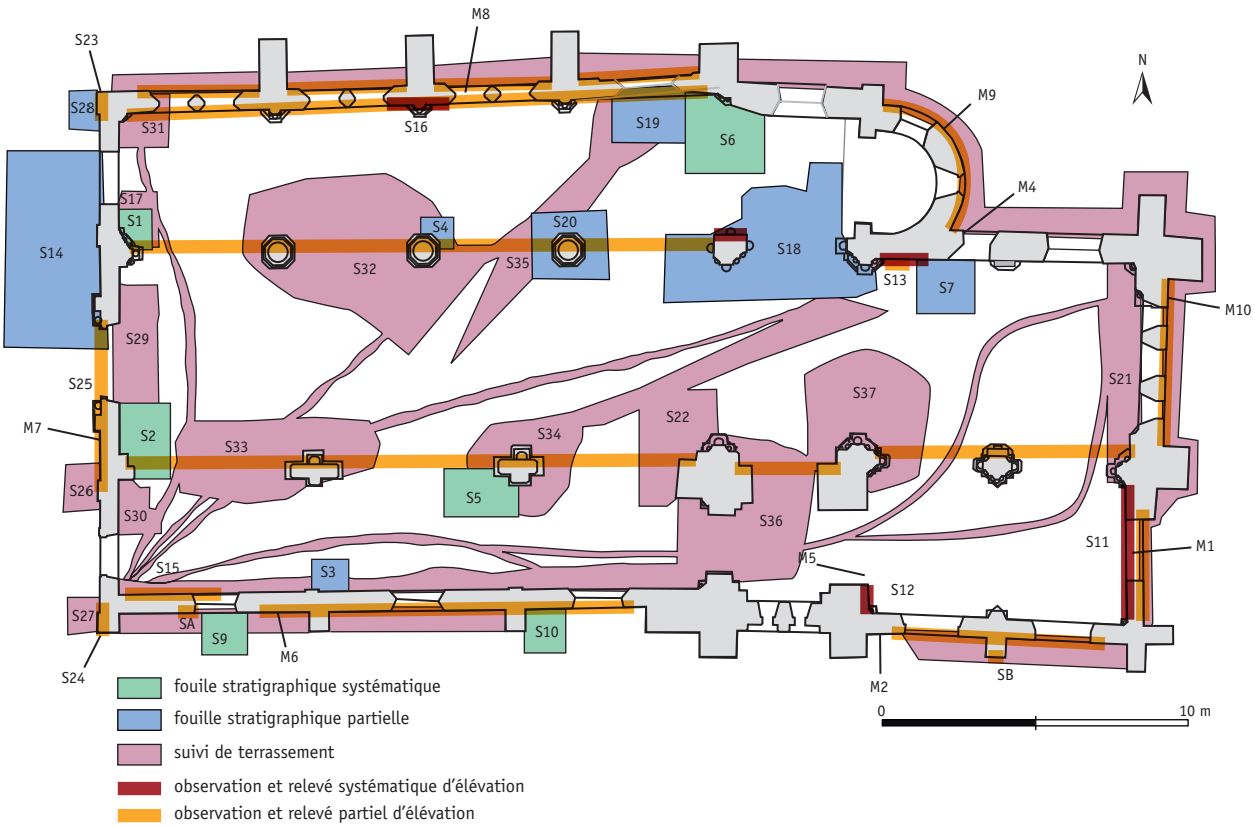

Figure 3 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ».
Localisation des secteurs sondés et observés lors des différentes phases de chantier. [© I. Lafarge, S. Roulley]

LE PARVIS

L'évolution de l'église et le fonctionnement du cimetière ont entraîné d'importants apports de remblais entre le XIe et le XVIIIe siècle. En avant et dans la moitié nord de l'édifice, une dépression comblée correspondant à la topographie naturelle du coteau livre du mobilier des XIIIe-XVIe siècles. Des os humains indiquent que les remblais ont certainement été puisés dans le cimetière entourant l'église. L'édifice primitif a probablement été construit sur une croupe débordant du talus qui forme l'axe est-ouest de l'église (LAFARGE, JABARD 2003b, p. 23 ; LAFARGE 2014).

Sur le parvis, le sondage 14 (**figure 4**) a permis de voir les fondations de la façade et d'évaluer l'occupation funéraire de ce secteur. Les sépultures apparaissent sous le pavement et reposent directement sur le remblai 380 qui participe au nivellement du parvis à partir du XIVe siècle. Ce remblai livre des ossements humains désordonnés et de la céramique, il recouvre le remblai d'occupation 404, état le plus récent observé du cimetière au droit de l'église. Compte tenu de la puissance de la séquence cimétériale de plus d'un mètre et de l'absence de menace directe de destruction des vestiges sur le parvis, la fouille a été interrompue à l'apparition de ces niveaux de cimetière (25 cm de profondeur au plus haut).

Sur le parvis, la densité d'inhumation est de 19 individus en place pour 15 m². Les corps sont déposés en décubitus dorsal, est-ouest, tête à l'ouest. La couche d'inhumation la plus récente est à dater au plus tôt du XIIIe siècle d'après les éléments céramiques. Au niveau d'arrêt de la fouille, les sépultures s'alignent sur la façade à laquelle elles sont postérieures. Des inhumations plus profondes sont perceptibles mais sans correspondance avec les vestiges coupés par la face intérieure de la fondation du XIIe siècle et datés entre le VIIIe et le XIIe siècle en 2002 (LAFARGE, JABARD 2003c).

ÉLÉVATION EXTÉRIEURE DE LA FAÇADE

Le cadastre de 1819 montre un porche en façade, décrit en 1839 comme décoré de « denticules » avec une « pointe » de 7,70 m (un pignon ?). Il est alors détruit pour la réfection de la façade qui entraîne des reprises de maçonnerie dans la travée occidentale des trois vaisseaux. Puis des travaux se succèdent jusqu'en 1922-1923 où les chapiteaux du portail et les denticules de la façade disparaissent (A.D. 93/252 et 93/251 ; A.M. 24W16 ; NEDELJKOVIC 2006, p. 91).

La fenêtre axiale marquée par l'utilisation de calcaire à *ditrupa strangulata* provenant probablement du banc de Saint-Leu, correspond à la seconde moitié du XVIe siècle. L'embrasure et l'ensemble du remplage sont homogènes et dessinent un réseau de trois lancettes en plein cintre surmontées d'un oculus encadré par deux flammes délimitant deux soufflets et deux jours quadrangulaires entre les têtes de lancettes et l'oculus. L'absence d'allège et l'appui constitué d'un matériau différent, en deux éléments dont la taille est contemporaine, sont significatifs d'une dépose-repose indiquée par ailleurs dans un devis de 1923 (A.M. 24W16 ; NEDELJKOVIC 2006, p. 60).

La façade, profondément remaniée (**figure 5**), montre les vestiges de chaînages de quatre contreforts dont les fondations en moellons liées par un mortier très sableux et pulvérulent de couleur ocre clair avec nodules de chaux ont été mises au jour dans les sondages 14, 26, 27 et 28 : 405 dans l'axe du mur longitudinal nord de la nef (quatre assises) : 415 dans l'axe correspondant au stylobate du mur sud de la nef ; 417, à l'angle nord-ouest, surmonté de 416, dernier vestige d'élévation médiévale du contrefort dont il ne reste plus qu'une seule assise très partielle constituée d'un bloc de calcaire lutétien à milioles et 437, à l'angle sud-ouest. Ils sont tous chaînés au massif de fondation de la façade, 406, de construction similaire, sans ressaut ni glacis et sans tranchée de fondation. Ce mur équivalent aux constructions 040 et 091 observées en 2002 en face interne ne conserve pas de seuil. L'ensemble correspond à une campagne de construction du XIIe siècle

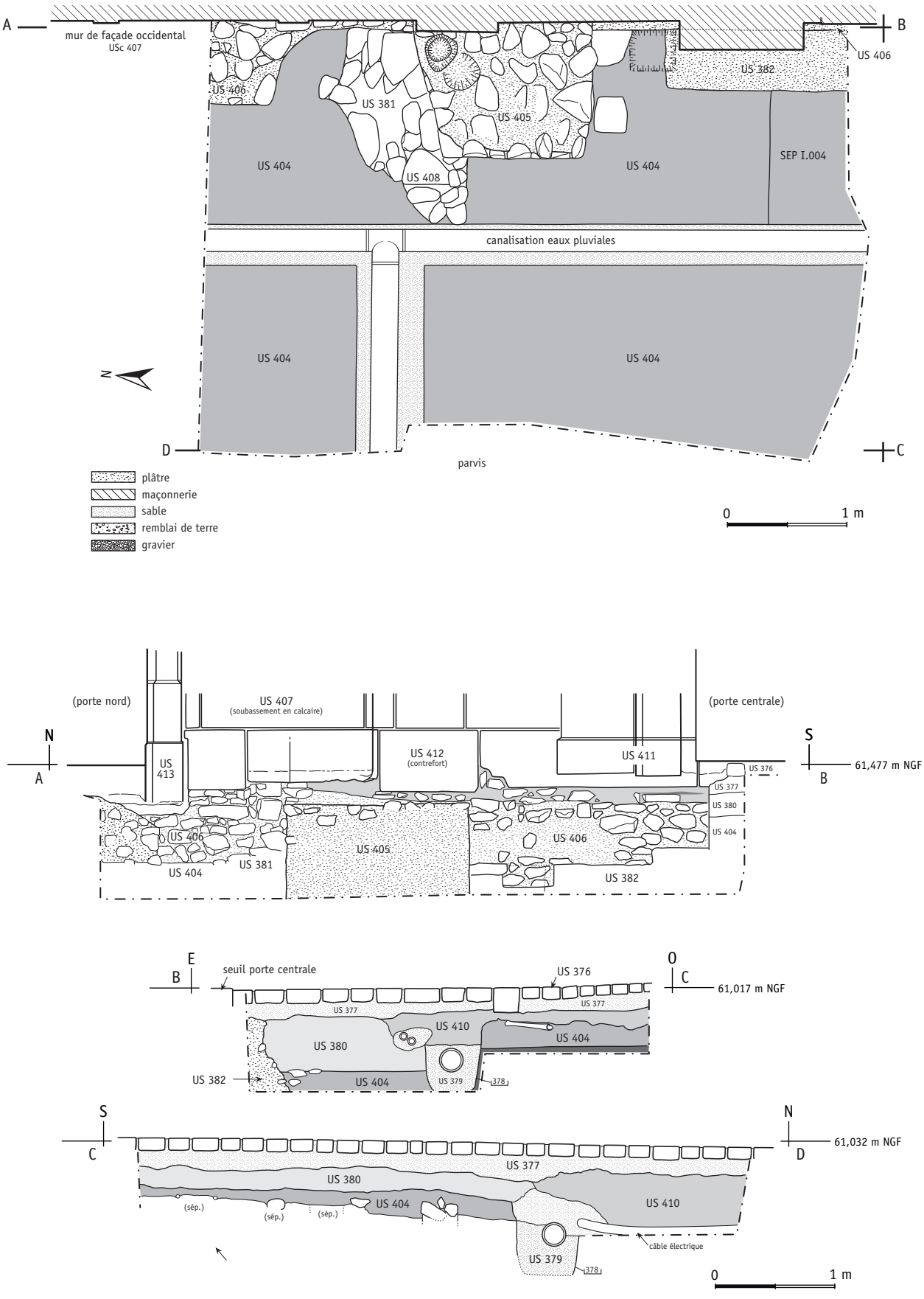

Figure 4 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ».
Plan et coupes générales du sondage 14. [© N. Latsanopoulos]

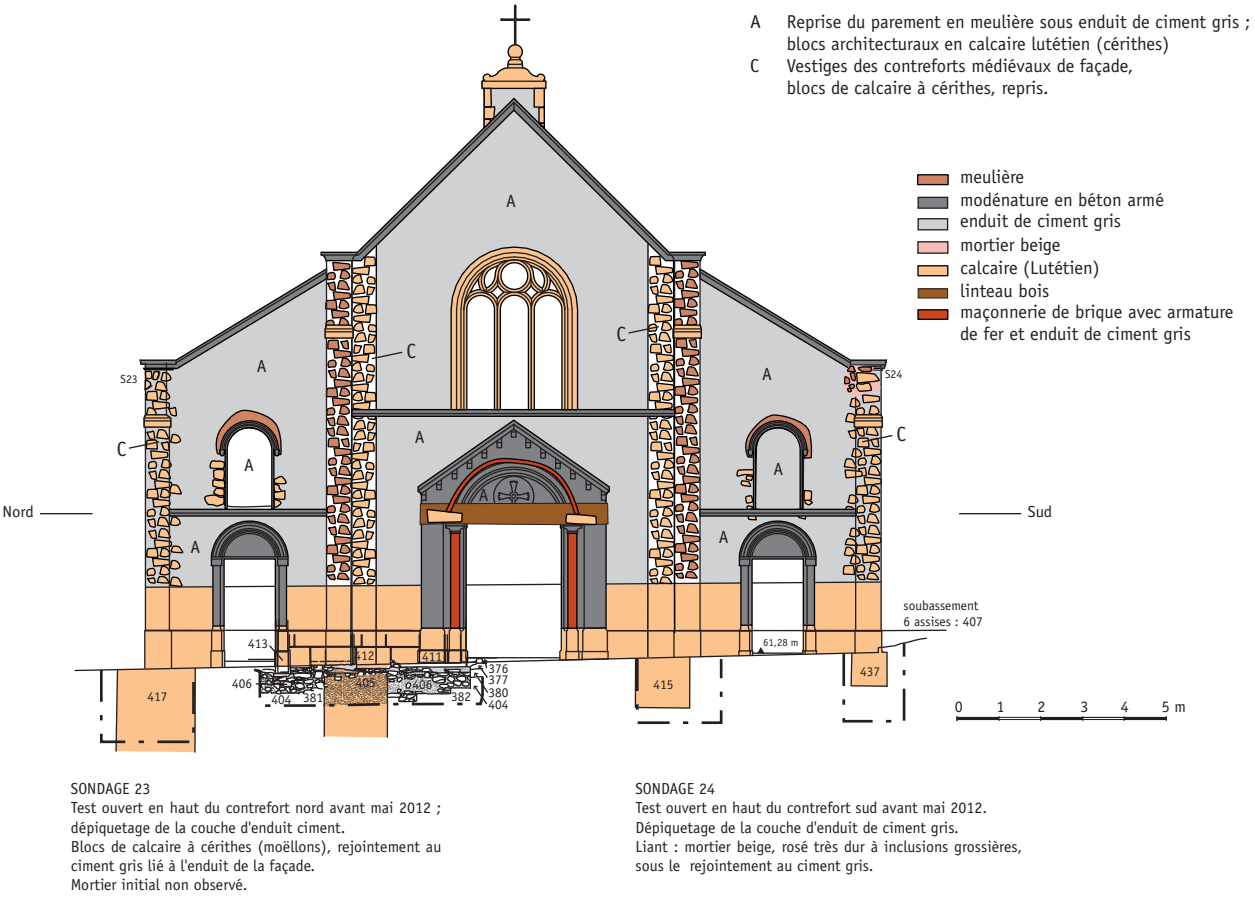

SONDAGE 23
Test ouvert en haut du contrefort nord avant mai 2012 ; dépiquetage de la couche d'enduit ciment.
Blocs de calcaire à cérithes (moëllons), rejointement au ciment gris lié à l'enduit de la façade.
Mortier initial non observé.

SONDAGE 24
Test ouvert en haut du contrefort sud avant mai 2012.
Dépiquetage de la couche d'enduit de ciment gris.
Liant : mortier beige, rosé très dur à inclusions grossières, sous le rejointement au ciment gris.

Figure 5 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Élévation avec restitution de l'ensemble des observations effectuées sur la façade occidentale et restitution des phases chronologiques de la construction de la façade occidentale. [© I. Lafarge]

(LAFARGE, JABARD 2003c, p. 21-24). Au droit de la porte de la nef, 382 est une importante reprise en sous-œuvre qui correspond au ravalement de 1922.

Le parement du soubassement appareillé 407, le piédroit nord de la porte centrale 411, les pilastres pseudo-contreforts 412 et le piédroit sud de la porte latérale nord 413 sont des reprises du XIXe siècle en calcaire dur à cérithes et ciment.

Les observations de l'extérieur de la façade permettent de proposer une hypothèse de restitution marquée par la présence des contreforts au volume sensiblement différent du volume actuel avec une travée centrale un peu plus haute et des bas-côtés un peu plus bas. Cette disposition est d'autant plus envisageable que le mur sud de la nef conserve des vestiges d'un second niveau de fenêtres hautes.

INTÉRIEUR DU MUR DE FAÇADE ET PREMIÈRE TRAVÉE OCCIDENTALE

La majorité du volume bâti est mise en place au XIIe siècle avec un système de fondation sur stylobate maçonné en pierre siliceuse et mortier formant une résille dont les croisements correspondent aux points d'appui du plan initial.

Les sondages 1 et 2 avaient permis d'observer la reprise en sous-œuvre des bases d'arcature construites aux XIIe et XIIIe siècle. Le sondage 31, à l'angle intérieur nord-ouest de la façade a montré l'absence de variation du plan par rapport aux stylobates. La maçonnerie de moellons de chaille et de meulière liée avec un mortier de chaux et sable beige-orangé de la fondation intérieure de la façade, notée 485, est équivalente à l'ensemble de la façade. Dans les travées sud-ouest et nord-ouest, la fondation a été reprise en sous-œuvre au XIXe siècle, l'accroche de l'élévation refaite au XIXe siècle est encore très nettement visible aujourd'hui (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 23-24).

Une couche de remblai de 20 à 30 cm couvrant des sols de plâtre munis parfois d'emmarchements sous le sol fonctionnel de l'église avait été observée dans tous les sondages (LAFARGE, JABARD 2003c).

BAS-CÔTÉ SUD, INTÉRIEUR

Le collatéral sud est couvert de trois travées (**figure 6**) voûtées d'arêtes très restaurées et de dimensions variables qui s'élèvent à 6,2 m de haut. Elles sont séparées par des arcs doubleaux légèrement brisés dont la clé est à 5 m, bien plus bas que les clés des voûtes. Ces arcs sont reçus sur des dosserets à impostes engagés dans le pilier au nord et des pilastres à impostes peu saillants au sud. La voûte de la troisième travée est déviée et s'ajuste à l'arc qui ouvre la travée du clocher. Celle de la seconde travée, soutenue par des culots ovoïdes qu'on retrouve sur d'autres parties restaurées a été refaite. Le gouttereau et la couverture sont également refaits en 1839, entraînant la suppression de trois « pointes de pignons » (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 56-57).

La fondation du gouttereau est largement reprise, elle comprend 4 à 5 assises de moellons de meulière et pierre siliceuse sur une cinquantaine de centimètres de haut correspondant à la construction du XIIe siècle et reposant sur le marno-calcaire (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 30-31). Dans la première travée, le soubassement montre un mélange de blocs de calcaire issus de l'ancienne élévation réutilisés comme moellons et l'élévation, une nette préférence pour l'usage de moellons de meulière. La partie basse de la travée occidentale et l'encadrement de l'escalier du clocher, dans la troisième travée sont les seuls endroits à conserver des parements en calcaire profondément restaurés, traités au chemin de fer (porte du clocher) et scellés au ciment gris (travée occidentale). C'est encore à la base des pilastres que les arases de fondation sont le moins remaniées.

Le sondage 5 (2,5 m²), au pied du second pilier, a mis en évidence les calages d'une chaire à prêcher sur le sol de plâtre du XVIe siècle puis le système de fondation du XIIe siècle sur stylobates. Il a aussi permis la découverte de la tombe la plus ancienne de l'édifice : seconde moitié du VIIe siècle (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 33-39).

Figure 6 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Vue générale des deux travées occidentales du collatéral sud. [© E. Jacquot]

Le collatéral est bâti selon un parti roman qu'on connaît aussi à l'église Saint-Pierre de Montmartre (PLAGNIEUX 2015) ou Saint-Julien de Marolles-en-Brie en Seine-et-Marne, dans les années 1130-1147 (GARDNER 1986).

BAS-CÔTÉ SUD, EXTÉRIEUR

Si la fondation et la base du soubassement médiévaux subsistent, l'élévation extérieure montre une reprise généralisée en moellons de meulière au XIXe siècle : chapelle de la Vierge (réparation de 1839-1840) et reconstructions partielles réputées consécutives à la guerre de 1870. Seul le clocher conserve, malgré les restaurations, une bonne part de ses parements médiévaux. Dans le bas-côté, il subsiste cependant des éléments liés à des mises en œuvre anciennes, que le faible volume conservé et les remplois empêchent de dater précisément, malgré la structure de l'édifice et l'organisation des harpages (chaînages de contreforts) qui évoquent un schéma de mise en œuvre médiéval (**figure 7**).

Les niveaux de cimetière globalement remaniés où ont été observées des tombes modernes et du XIXe siècle (435-I.010, et en 2002 164-I020, 165-I021 et 166-I022) recouvrent l'arase de fondation médiévale (figure 8). Les trois baies de dimensions variables, à ébrasements doubles et tracé brisé sont placées très haut, signe de leur reprise. Celles des deux premières travées sont marquées par des désordres de l'allège. La première travée pourrait même avoir connu une porte, les sols intérieur et du parvis étant un mètre plus bas.

LE CLOCHER

Le clocher, de plan carré, s'inscrit dans l'œuvre sur le croisillon sud du transept. Montant de fond et épaulé de puissants contreforts d'angle en retrait à chaque étage, il s'élève à 28,40 m (**figure 8**). Il a subi de nombreuses restaurations, notamment en 1875 par l'architecte Glergue. H. Fernoux produit la même année un autre projet de restauration du clocher (A.M. 24W16, estampe nº 103 ; **figure 9**).

La souche comprend un élément saillant couvert d'un talus, qui recoupe la partie basse du contrefort ouest et correspond à l'escalier intérieur de la tour éclairé d'un jour en archère. Le pan de mur sud, en partie refait en 1839, ferme la travée. À l'intérieur, il présente en partie basse une banquette sur laquelle prennent appui les piédroits d'un arc brisé supportant la voûte d'arête. Sous cet arc, deux baies jumelles, ébrasées et talutées, couvertes en plein cintre sont séparées par un meneau dont la largeur signale l'épaisseur de la maçonnerie. À l'extérieur, elles sont encadrées par les contreforts et surmontées de deux arcs brisés (**figure 7**).

À l'intérieur, les piliers supportent trois puissants doubleaux de tracé brisé qui s'élèvent à 5 m sur les côtés nord, sud et est, plus bas à l'ouest. Ils sont de plan carré et portent des impostes, plus basses à l'ouest, où l'ébrasement forme un ressaut muni de colonnettes à chapiteaux prolongeant le tore de l'arcature et forme une archivolte à un rouleau surmontée par un arc à crossettes en escalier. Le couvrement de cette travée est constitué d'une voûte d'arête percée d'un œil pour le passage des cloches. Cet œil dont la restauration est mentionnée en 1839 n'est pas centré, comme à Saint-Denis : il a certainement été percé après la construction de la voûte.

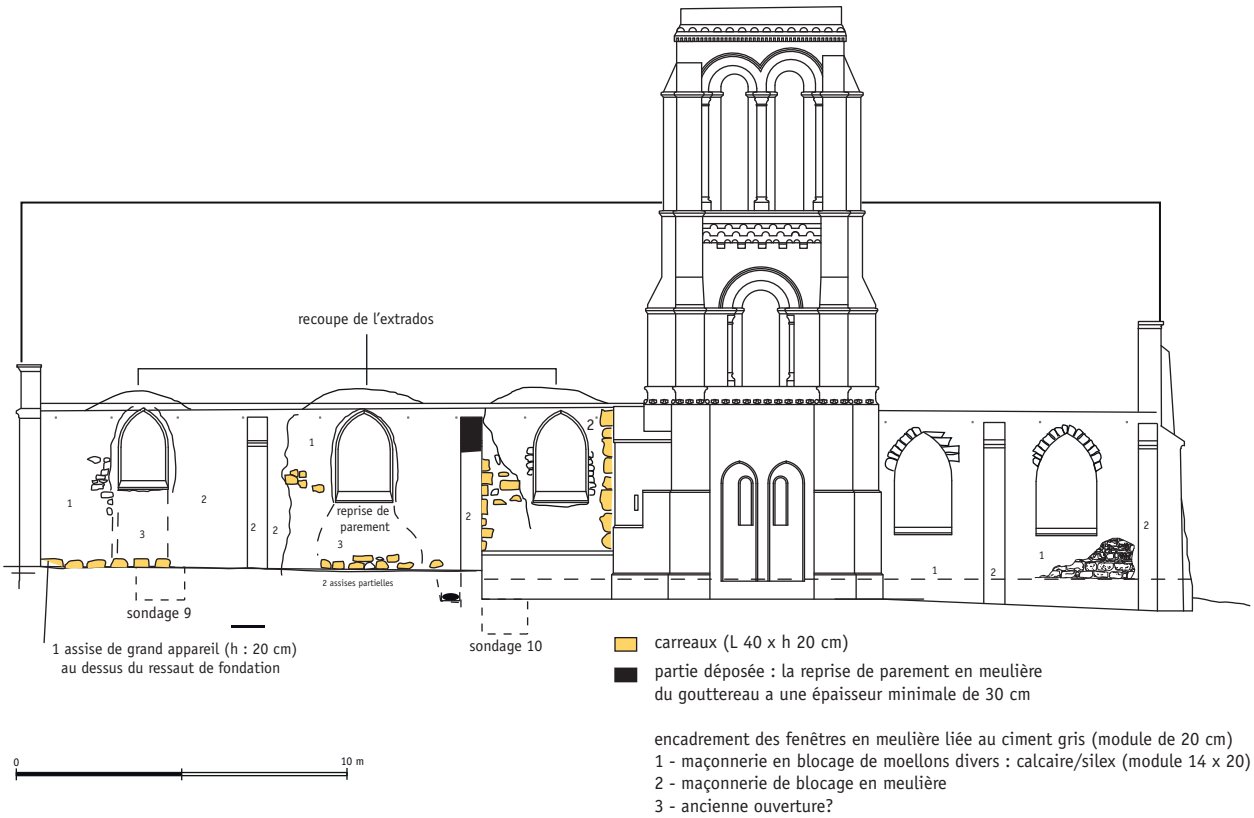

Figure 7 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ».
Synthèse des observations sur les élévations extérieures du côté sud. [© I. Lafarge]

Figure 8 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Vue du bas-côté sud et du clocher en fin de travaux. [© I. Lafarge]

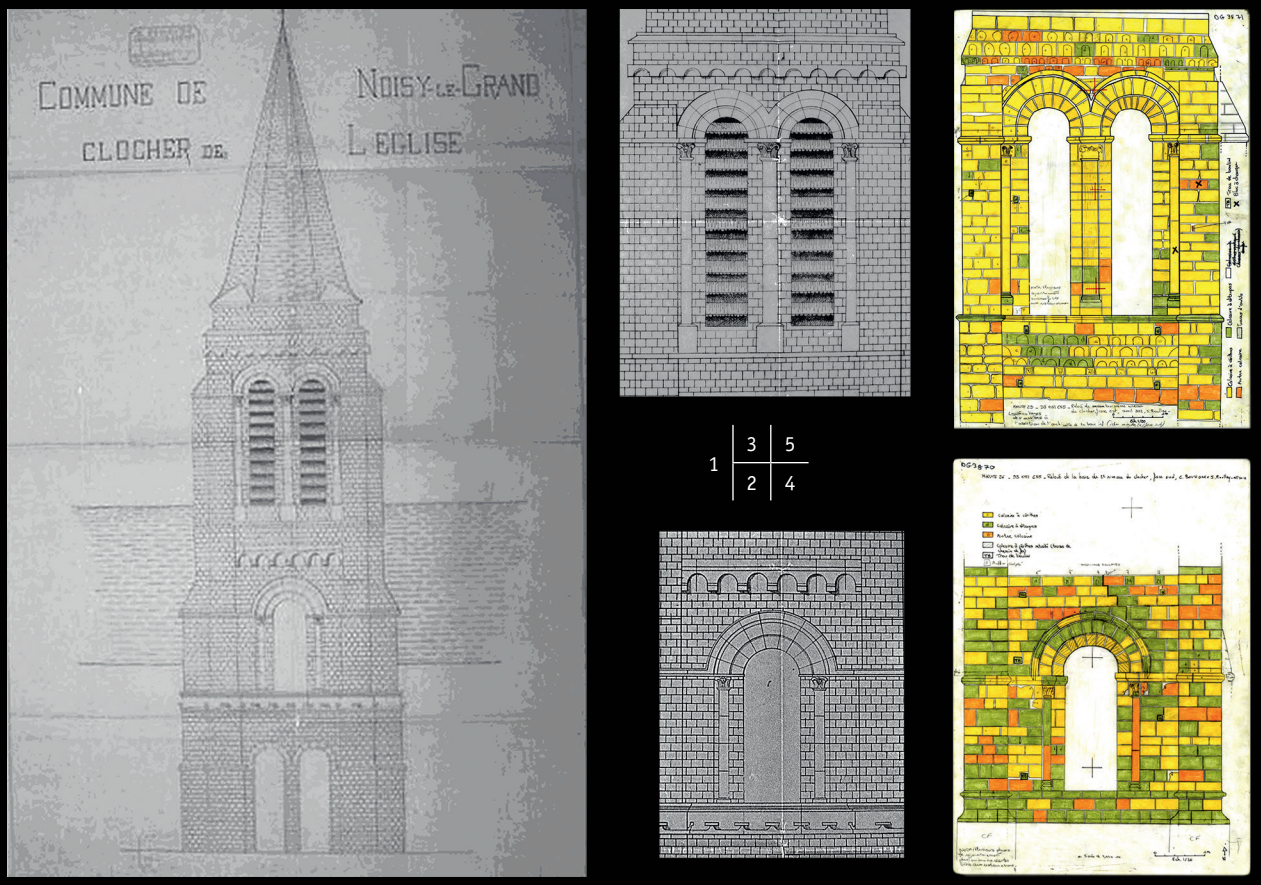

Figure 9 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». 1 : relevé du clocher (face sud) en 1875 (Archives municipales de Noisy-le-Grand, H. Fernoux, estampe nº 103, sans date dans NEDELJKOVIC 2002, p. 217) ; 2-3 : idem, détails des baies du premier et du second étages ; 4 : relevé du parement extérieur de la face sud du premier étage du clocher, on note la continuité de l'assise d'appui sur laquelle reposent les colonnettes de la baie ; 5 : relevé du parement extérieur de la face est du second étage du clocher. [© S. Roulley]

Les maçonneries sont en blocs de grand appareil aux assises irrégulières. Des traces de chemin de fer, outil utilisé depuis le milieu du XIXe siècle (BESSAC 1993, p. 211-221), sont directement liées à des remplacements de blocs ou au redressement du parement lors des restaurations. On les retrouve aux piliers et aux parements du clocher, à l'escalier et aux baies du chevet.

L'escalier qui dessert le clocher est tournant à gauche avec deux volées droites séparées par un palier. Il s'ouvre dans la dernière travée du collatéral sud par une porte aux piédroits à panneaux droits en grand appareil harpé couverte d'un linteau droit sans arc de décharge. Cette construction correspond à une réfection totale aux XIXe-XXe siècles ; pour l'époque médiévale, on s'attendrait à un escalier en vis, mais l'absence de traces d'états anciens en rend impossible la restitution et la question de l'accès primitif au clocher reste posée.

Le premier étage, en retrait par rapport à la souche, est éclairé par une baie en plein-cintre extradossée à deux rouleaux sur chacune des faces. Le premier rouleau est porté par des impostes qui se prolongent sur tout le pourtour du clocher et les ébrasements, tandis que le second rouleau se compose d'une moulure plate à double chanfrein qui repose sur une corniche portée par des colonnettes à chapiteaux feuillagés (**figure 10**). Les baies aux embrasures à tableaux droits sont identiques, à l'exception de la baie nord qui donne sur les combles dont les ébrasements ne sont pas observés. Cette baie est reprise par

Figure 10 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Chapiteau no 2, piédroit nord de la baie axiale du premier étage, face est. [© E. Jacquot]

la maçonnerie 207=212, en moellons irréguliers calcaires et siliceux, aux angles harpés (**figure 32**). Elle est épaisse de 0,77 m à 0,93 m, le ressaut d'angle du clocher est de 28 cm d'épaisseur. La partie basse de la fenêtre est bouchée au niveau de la travée du sanctuaire. La construction en grand appareil pouvant correspondre à un état ancien de la maçonnerie du clocher, notée 208, a un mortier différent de celui de 207. La partie haute de l'élévation du mur sud du chœur correspondant à la travée médiane, observée au-dessus du pilier de la deuxième travée, est épaisse de 0,30 m par rapport au mur 199 ; les entraits de la charpente du chœur reposent sur cette maçonnerie. Un vestige de caniveau du XII^e^ siècle (209) est partiellement englobé dans la maçonnerie postérieure. Le parement de l'élévation du clocher restauré est noté 210. Une maçonnerie en grand appareil dont il est difficile de savoir s'il s'agit d'une réparation ou d'un premier état constructif (parement du contrefort ?) est notée 213. Elle est visible sur une largeur de 0,25 à 0,30 m. L'alignement est décalé par rapport au harpage de 212. Le mur paraît s'aligner avec le mur longitudinal de la nef. Des réparations de plâtre masquent les joints qui semblent être en mortier. La partie basse de cette fenêtre est également partiellement visible à l'intérieur de l'église, au niveau de la travée du sanctuaire, sous la forme du bouchage de la partie de la baie située sous l'intrados de la voûte. Cette tentative de chemisage inachevé paraît datable du XIII^e^ siècle. La partie basse des quatre baies du premier étage du clocher a été reprise, peut-être dès les travaux des années 1130-1140 avec la création d'une allège de quatre assises en moyen appareil. Dans la travée du sanctuaire, le raccord des maçonneries du chœur et du clocher était visible par un manque d'enduit au pilier sud-ouest du chœur. Les assises des maçonneries des deux piliers, irrégulières, sont composées de blocs de grand appareil liés au mortier de couleur jaune. Entre les deux, le raccord est assuré par blocage de moellons irréguliers noyés dans un mortier sableux jaune. La discontinuité des assises entre le pilier et le dosseret est significative de chantiers distincts. On observe également un coup de sabre dans les maçonneries de l'angle interne du pilier sud-ouest qui montre que l'arc formeret porté par les dosserets, appuyé au clocher lui est postérieur. Enfin le contrefort sud-ouest du clocher s'appuie sur la fondation du mur sud du chœur. L'élévation du clocher à l'intérieur de l'église, 507, montre la maçonnerie primitive et la base de la baie nord.

Un bandeau à arceaux supporté par des culots à motifs géométriques sépare le premier du second étage (**figure 11**). Son lit horizontal supérieur est protégé par un talus de deux rangées d'écailles qui protège des ruissellements. Chacune de ces écailles est taillée dans un bloc de moyen appareil dont les joints verticaux sont placés aux extrémités. L'intervalle entre les écailles forme une rigole éloignant les eaux de ruissellement des joints verticaux. Les blocs qui la constituent, majoritairement en calcaire à cérithes, permettent de les attribuer à la construction médiévale (VIOLLET-LE-DUC entrée clocher ; NEDELJKOVIC 2006, p. 95). Le second étage s'ouvre sur chaque face d'une baie géminée en plein-cintre, extradossée à deux rouleaux. L'archivolte se compose comme au niveau précédent, mais avec un meneau formé par une colonne assisée, à chapiteau, engagée dans un dosseret (**figures 9-12**). La baie placée au nord est dépourvue de décor. Les haies de ce niveau sont munies d'abat-sons (A.M. 24W16).

Entre le second étage et le couronnement se trouve un dernier bandeau, protégé d'un talus de deux rangées d'écailles sur les quatre faces (**figure 13**). Vers 1910, le clocher était muni d'une flèche octogonale effilée ouvrant une lucarne au nord qui a été entièrement restaurée en 1971.

Seul le clocher conserve un décor sculpté extérieur composé de quinze chapiteaux sculptés, trois à chaque baie géminée du second étage sauf du côté nord, deux aux baies du premier étage sauf la baie nord partiellement masquée. Les chapiteaux, les colonnettes et les bandeaux sculptés ont fait l'objet d'importantes restaurations par Glergue en 1875 et en 1923 (NEDELJKOVIC 2006, p. 92 ; A.M. 24W16). Au premier étage les colonnettes sont à deux fûts en délit et les restaurations ont généré des décalages entre fût et chapiteaux. Les colonnettes engagées sur dosseret des baies géminées du second étage sont assisées.

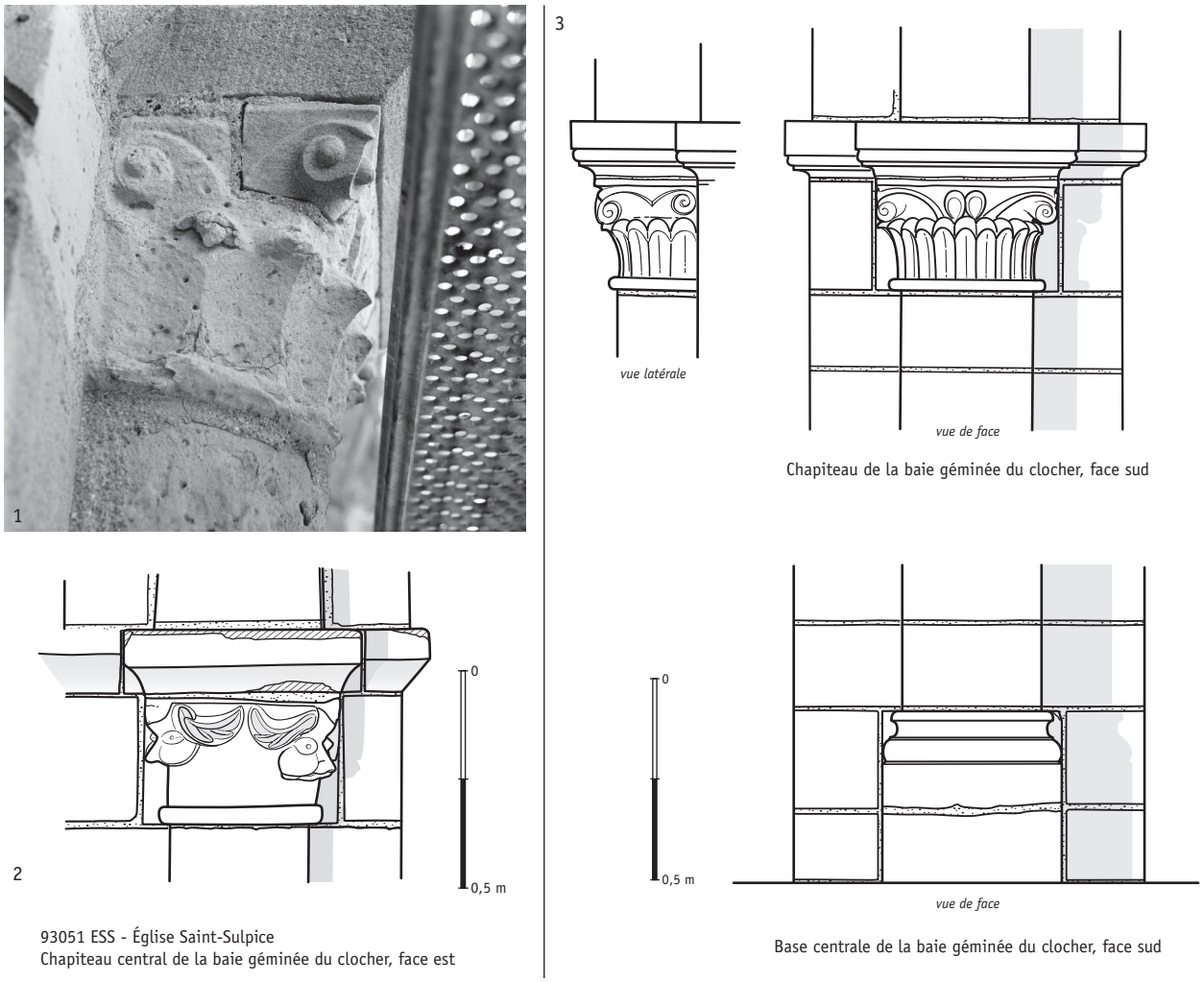

Figure 11 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Second étage du clocher : 1 : chapiteau de la colonne engagée de la baie géminée de la face ouest ; 2 : chapiteau central de la baie géminée, face est ; 3 : détails des bases et chapiteaux de la baie géminée de la face sud. [© Cliché : E. Jacquot ; dessins : N. Latsanopoulos]

Les chapiteaux des ébrasements, de petites dimensions, sont placés aux angles sous les impostes chanfreinées des baies et supportent la voussure. Leur épannelage encore corinthien affecte une forme de tronc de cône renversé (VALIN-JOHNSON 1989). Un seul possède un épannelage cubique, les autres sont tous à décor végétal, à un seul rang de deux feuilles entières et lisses inclinées aux angles formant des volutes, divisant la corbeille en deux et la recouvrant totalement. Trois des chapiteaux de la face sud possèdent des dés médians (NEDELJKOVIC 2006, p. 91-94).

Les trois chapiteaux médians des baies géminées se distinguent par un épannelage et une composition différents. À la baie est, l'épannelage ne comprend qu'une seule réduction tronconique inversée. La partie inférieure de sa corbeille est nue, le décor se place uniquement dans la partie supérieure, où deux feuilles se recourbent horizontalement au centre et rejoignent un visage grotesque à chaque angle. Les deux autres ont un épannelage réalisé en deux temps comprenant une première réduction tronconique inversée et une seconde réduction pour le niveau inférieur. La corbeille du chapiteau de la baie sud est décorée d'une collerette à lobes placée sur le registre inférieur, surmontée de deux lobes centraux encadrés de volutes. Sur le chapiteau de la baie ouest, la collerette est décorée de feuilles nervurées repliées aux extrémités, au-dessus desquelles prennent place deux lobes et des feuilles, encadrées de volutes très mal restaurées. Ces trois chapiteaux

Figure 12 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Arceaux et écailles renversées sous les baies géminées, vue de la face est. [© S. Roulley]

Figure 13 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Bandeau d'écailles renversées et denticules au couronnement de la tour, face ouest, on distingue nettement les blocs restaurés. [© E. Jacquot]

rappellent des exemplaires de Chivy (Aisne), Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), Morienval (Oise), Verneuil-sur-Seine (Yvelines), Oulchy (Aisne) et Saint-Thibault de Bazoches (Aisne), datés du milieu du XIe siècle (LEFÈVRE-PONTALIS 1887 ; LAPEYRE 1938 ; VERGNOLLE 1994), de la Trinité de Caen entre 1050 et 1080 (BAYLÉ 1979) et de Saint-Martin-des-Champs où ils sont datés du troisième quart du XIe siècle (VALIN-JOHNSON 1991).

Une frise de crochets en bourgeon totalement restaurée est placée entre la souche et le premier étage et règne sur le retrait de la face sud et les contreforts, ces crochets sont comparables à des crochets de chapiteaux du chœur de la cathédrale de Soissons de l'extrême fin du XIIe siècle (VIOLLET-LE-DUC 1875, entrée CROCHET fig. 3 E ; SANDRON 1998, p. 85, fig. 71). Cette frise relève d'une phase précoce de la construction puisqu'on retrouve un crochet similaire remployé dans le blocage de jonction entre le mur et le voûtement de la travée médiane du chœur (502-503) daté de la seconde phase de travaux du XIIe siècle.

À la base du bandeau entre les deux étages, des arceaux soutenus par cinq modillons sculptés de motifs géométriques sur chaque face du clocher sont taillés à raison de deux par bloc de petit appareil. Ils sont très restaurés, mais quelques blocs anciens sont conservés.

Le dernier bandeau, placé sous la corniche du toit, présente une décoration de denticules composée de deux arceaux regroupés dans un arc sous deux rangs d'écailles qui se rapproche du type de la corniche dite beauvaisine.

Enfin, le décor sculpté est complété par des cordons régnant sur la façade sous l'appui de chaque baie et d'un bandeau bombé placé entre la souche et le premier étage.

Les relevés d'élévation de la tour, bien que partiels, ont permis une cartographie des types de pierre du parement significatifs des différentes phases de travaux et permettent d'établir que le chantier médiéval met en œuvre du calcaire à cérithes lutétien, largement utilisé au cours de l'époque médiévale qui pourrait provenir des carrières de Charenton. Les deux autres types de calcaire, également lutétiens, calcaire à *ditrupa strangulata* provenant de l'Oise et un calcaire gris à grain fin, peut-être du banc de Saint-Leu, sont eux liés à différentes phases de restaurations dont on suppose qu'il s'agit des campagnes de 1875 et 1971. Le calcaire à *ditrupa* sert également au comblement des trous de boulins d'échafaudage mentionné en 1839 et 1923 (A.D. 93/251 ; A.M. 24W16).

La comparaison du clocher de Noisy-le-Grand avec la tour nord de la collégiale Notre-Dame-de-Melun à Melun en Seine-et-Marne, datée entre 1031 et 1161 (GALLET 1995 ; 1998), l'église Saint-Gervais-Saint-Protais à Rhuis dans l'Oise (VERMAND 1978), l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs (1079-1135) et l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris, l'Abbaye Notre-Dame à Morienval dans l'Oise, l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Chivy-lès-Etouvelles dans l'Aisne datée du milieu du XIe siècle (LEFÈVRE-PONTALIS 1887), l'église Saint-Christophe de Créteil dans le Val-de-Marne, l'église Sainte-Maure-et-Sainte-Brigide à Nogent-sur-Oise et celle de Saint-Vaast-de-Longmont dans l'Oise, permet d'avancer l'attribution de la construction primitive du clocher au plus tôt à la seconde moitié, voire à la fin du XIe siècle (NEDELJKOVIC 2006, p. 124 et fig. 364-370). Cela le situe chronologiquement parmi les premières constructions de l'édifice. Cette construction est partiellement reprise au XIIe siècle, en particulier au contact des travées du chœur, mais sans changer la structure de la tour lors d'une seconde phase de travaux légèrement antérieure ou connexe à la réfection du chœur des années 1130-1140. C'est cette phase de travaux que la littérature consacrée à l'église retient en général pour le clocher.

LA NEF

Lors de la surveillance, outre le sondage 2, seules trois zones de la nef ont bénéficié d'observations approfondies : en avant du pilier sud-ouest de la travée du sanctuaire (sondage 22), en avant du premier pilier occidental sud de la nef (1re travée sud ; sondage 33) et entre le premier et le second pilier du bas-côté nord (2e travée nord ; sondage 32).

Dans la travée occidentale, immédiatement au nord de la porte centrale, les unités stratigraphiques 463 et 481, correspondent à des portions de sols modernes au-dessus de l'inhumation 439-I.012 et des remblais 440 qui la recouvrent (sondage 29, au sud). Le sondage 33 a livré le remblai 451, postérieur aux sols de plâtre à la base du premier pilier occidental sud. Le sol 452 est formé d'une chape de plâtre armée avec des tuiles à 20 cm d'une plinthe formant comme une contremarche autour de la base du pilier qui semble relever de l'habillage du pied du pilier comme dans le bas-côté nord. La datation se situe entre le XIII^e^ et le XVII^e^ siècle. Il s'agit de sols appuyés contre la base du pilier et de quelques aménagements liés à leur évolution, notamment le bloc de calcaire quadrangulaire 454 (33 × 30 cm), scellé dans 453, interprété comme une base ou un socle de petit monument ou statue. Il n'a pas été possible de fouiller ce secteur, et il demeure impossible de dire s'il s'agit ou non d'un marquage de tombe. Au moins un élément de ce type avait été mis au jour en 2002, dans le sondage 6 (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 40-41 ; 038) sans que l'on puisse trancher sur la nature de ce que portait ce socle.

Le sondage 32 a livré une portion de sol de plâtre (455) de forme subcirculaire d'environ 220 cm de diamètre avec un calage de poteau au centre qui semble postérieur aux sols associés aux plinthes des bases de piliers. Le trou de poteau est dans l'axe formé par les piliers du bas-côté. Cet élément est daté entre le XVI^e^ et le XIX^e^ siècle, la postériorité aux plinthes des piliers ainsi que le trou de poteau probablement lié à un système de balustrade entre la nef et le collatéral le placeraient entre la fin du XVII^e^ et le XIX^e^ siècles.

Le sondage 22 a permis de dégager des sols liés à la travée du clocher et la croisée du transept, ainsi que les arases de fondation du clocher. L'information la plus importante de ce secteur est, somme toute, l'importance du massif de fondations développé au niveau de la base du clocher. Ce système de fondations massives est similaire à celui qu'on a pu observer aux églises Saint-Pierre-Saint-Paul de Montreuil et Saint-Baudile de Neuilly-sur-Marne.

LES PARTIES HAUTES DE LA NEF

Les piliers des grandes arcades sud de la nef comprennent une colonne engagée couronnée d'un chapiteau à épannelage tronconique inversé dont la corbeille présente au centre une feuille sillonnée de côtes d'éventail et deux feuilles d'acanthe qui s'achèvent aux angles par des volutes aux fruits grenus surmontés d'un tailloir en légère doucine au bord légèrement chanfreiné (**figure 14**). Ce type de flore est daté par Denise Jalabert autour de 1170 (JALABERT 1932, p. 199, voir aussi DECTOT 2005, p. 27-40). La base de la colonne du pilier est est de type attique, à plinthe avec un socle carré orné de griffes.

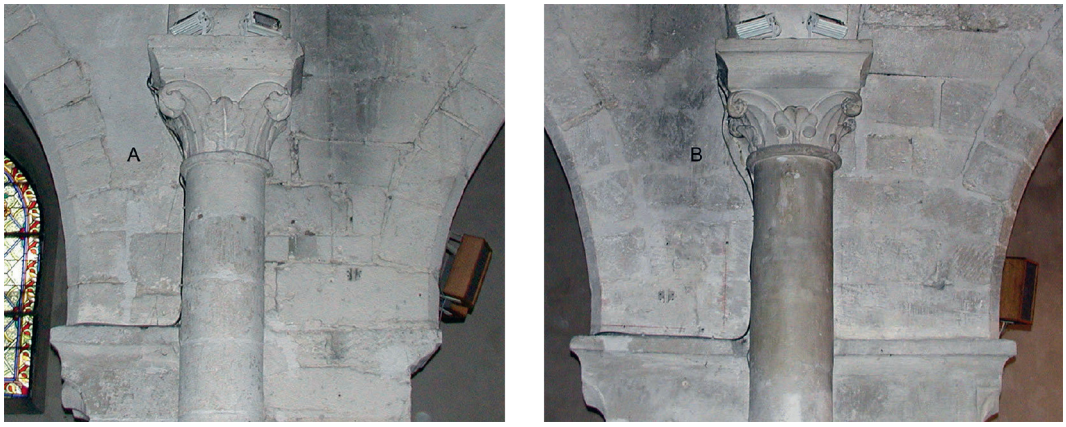

Figure 14 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Les chapiteaux du mur sud, à gauche, entre les travées orientale et centrale, à droite entre la travée ouest et la travée centrale. [© I. Gaulon]

Sa partie ouest est reprise au plâtre, certainement suite à l'aménagement de la chaire à prêcher que la colonne a supportée au début du XXe siècle, dont on a observé des traces dans le sondage 5 en 2002 (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 33-34, fig. 13). La base de la colonne du pilier ouest est dépourvue de socle et se constitue simplement d'une base de type attique, à griffes (NEDELJKOVIC 2006).

Si ces chapiteaux et ces bases sont attribuables aux années 1170, ils s'intègrent à une construction au parti architectural de tradition romane plus archaïque. Le chœur est daté entre 1140 et 1180 ; or le parti architectural qui y est mis en œuvre développe une forme gothique plus innovante. Cette dichotomie vient-elle d'une partition du chantier dès le XIIe siècle entre la communauté de Saint-Martin-des-Champs pour le chœur et la fabrique paroissiale pour la nef ?

Les deux murs longitudinaux de la nef, s'ils ne sont pas contemporains dans leur construction, ont été homogénéisés pour porter un couvrement et un toit. On n'a pas de trace de cet aménagement avant la Renaissance et la pose d'une frise d'arase sculptée en calcaire fin et dur (type lambourdes de la vallée de l'Oise) similaire des deux côtés.

Cette frise (**figures 15-17**), restaurée à de multiples endroits, est assez dégradée dans sa partie ouest. Elle est composée de portions garnies de motifs végétaux plus ou moins stylisés à la facture évoquant à la fois le style flamboyant pour les pampres de vignes et le style Renaissance pour les faisceaux, les fleurons, les postes et les palmettes. Ces ornements sont séparés les uns des autres par des modillons figurant des écussons, des saynètes (notamment des atlantes) et des personnages en mascarons. Là aussi, le style oscille entre gothique flamboyant et style Renaissance. Les écussons, bûchés, ne sont malheureusement pas identifiables. Les saynètes relèvent d'une facture de style flamboyant et les mascarons,

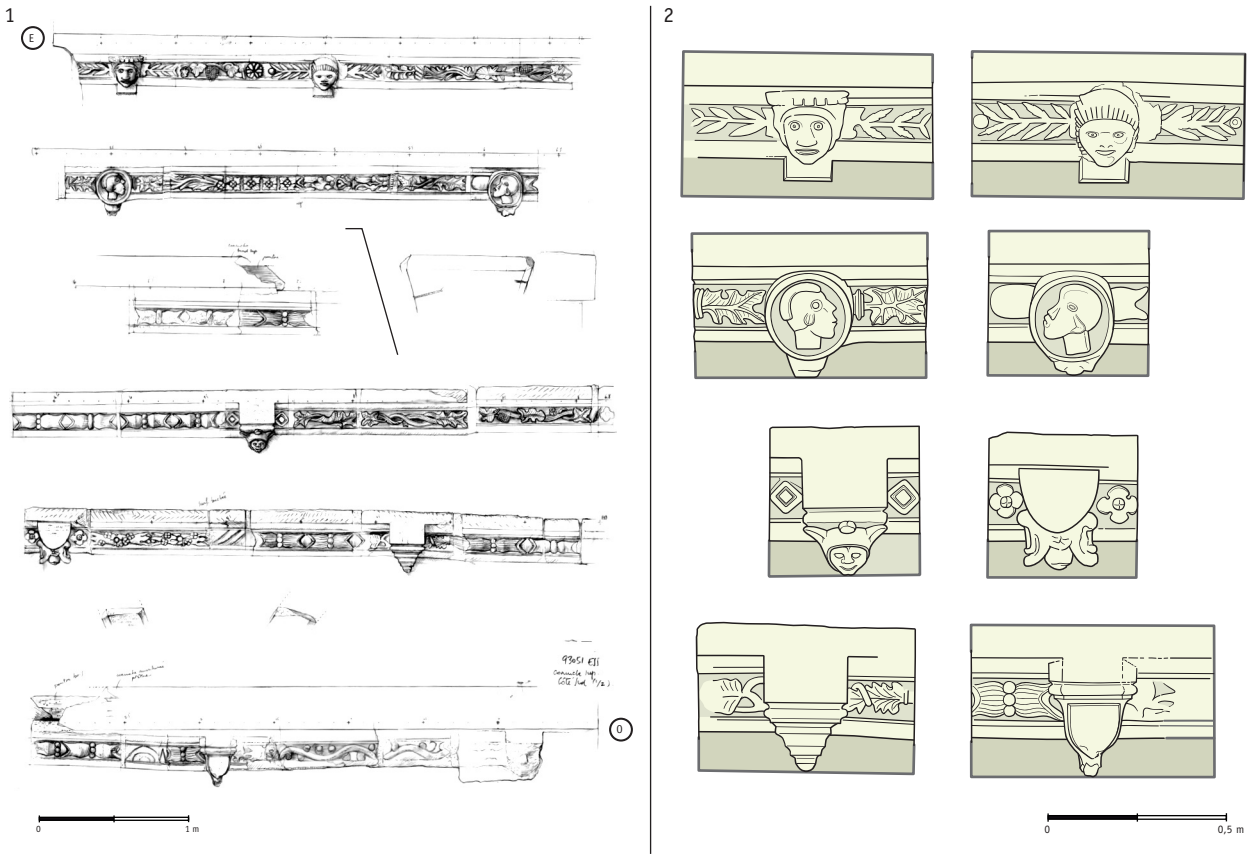

Figure 15 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». 1 : relevé de la frise de la nef, côté sud (lecture de haut en bas et de gauche à droite) ; 2 : détails. [© N. Latsanopoulos]

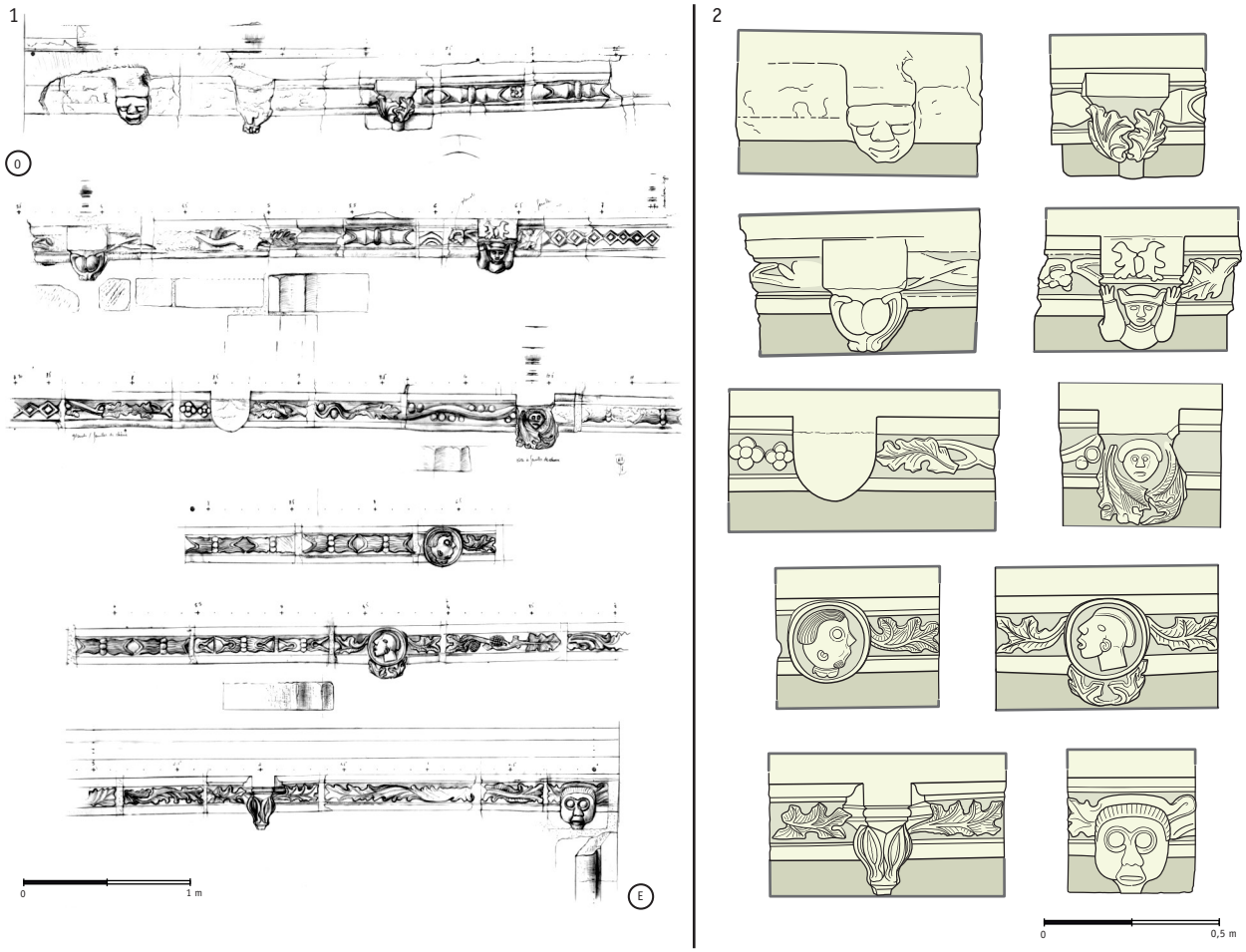

Figure 16 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». 1 : relevé de la frise de la nef, côté nord (lecture de haut en bas et de gauche à droite) ; 2 : détails. [© N. Latsanopoulos]

bien que parfois d'aspect maladroit sont eux, de style Renaissance. Parmi eux, une série de six têtes évoque manifestement des « sauvages », dont on n'est pas en mesure de dire s'il s'agit de Noirs d'Afrique ou d'Indiens d'Amérique (**figure 17**). L'interprétation de ces « sauvages » reste problématique. Leur traitement schématique est probablement signe d'un sens donné à leur image. En effet, on sait que la représentation de personnages de type négroïdse était parfaitement maîtrisée au début du XVI^e^ siècle, il suffit pour s'en convaincre de voir les représentations des rois mages au portail du transept nord de la cathédrale de Strasbourg (1502 -1503, Johan von Ach - Jean d'Aix). Peut-on pour autant considérer que cette représentation est porteuse d'une signification négative comme le suggérerait l'analyse de Danièle Alexandre-Bidon ? (ALEXANDRE-BIDON 2008, p. 166). Rien n'est moins sûr, le culte de Saint-Maurice répandu régionalement contredit cette interprétation. L'hypothèse d'une représentation d'amérindiens du type iroquois paraît tout aussi vraisemblable que celle d'individus d'Afrique de l'ouest (Wé par exemple) dans la mesure où la période 1490-1550 a été celle de la découverte de ces régions et de leurs habitants par les européens. La présence parmi ces mascarons d'un personnage vraisemblablement blanc plaiderait pour cette dernière hypothèse. Quoi qu'il en soit, ces figurations sont significatives de l'ouverture du monde occidental entre la fin du XV^e^ et le XVI^e^ siècle.

1 | 2
3 | 4

Figure 17 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». 1 : médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien, l'individu semble coiffé d'une crête ; 2 : visage en médaillon de la frise du côté nord, Africain ou Amérindien, l'individu semble coiffé d'une crête ; 3 : médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien, l'individu semble avoir la tête rasée ; 4 : visage en médaillon de la frise du côté nord, ce personnage est manifestement un homme blanc. [© E. Jacquot]

Des sondages réalisés sur la frise pour vérifier l'éventualité d'une polychromie ont révélé une couche picturale ancienne de couleur beige-rosée à glacis d'ombre naturelle, souvent très lacunaire qui atteste que la frise était peinte en plusieurs tons, mais il n'a pas été détecté d'éléments déterminants sur les visages, seulement une couche ocre jaune très lacunaire (seul le deuxième masque de la frise sud a été testé). Cet ancien décor semble être réalisé par des badigeons à base de chaux.

LA PARTIE SUPÉRIEURE DES MURS LONGITUDINAUX ET LA CLAIRE-VOIE

Les murs longitudinaux au-dessus de la frise sculptée ont été très remaniés, probablement plus au nord qu'au sud. Ils sont intégralement montés en moellons (pierre froide, calcaire et plâtras) issus de récupérations et liés au plâtre. Ce type de maçonnerie a l'avantage de permettre des constructions moins lourdes que la maçonnerie de pierre de taille, mais relativement plus fragiles par défaut d'entretien et où les reprises sont moins lisibles. En outre, ce type de construction s'accompagne de la pose systématique d'enduits améliorant la cohésion d'ensemble et la protection de la maçonnerie proprement dite,

pouvant masquer les reprises de la construction. Il n'a pas été possible d'en déposer de grandes surfaces lors des travaux sur ces deux pans de murs, aussi les informations qu'on y a recueillies demeurent relativement partielles.

Le mur sud de la nef est marqué par la présence dans sa partie haute de quatre baies bouchées formant claire-voie (**figure 18**). Leur disposition et le travage que forment les chaînes en calcaire à cérithes (l : 20 à 40 cm, h : 20 cm, portant les corbeaux destinés à supporter la charpente suggèrent qu'elles étaient au nombre de six, celles des extrémités est et ouest du mur n'ont pas été observées. Le fort empoussièrement au moment des observations conjugué à la qualité des enduits de plâtre rendent la lecture de ces vestiges particulièrement difficile. Cependant, quelques sondages ont permis d'en reconnaître la forme globale (**figure 19**). Ces fenêtres disposent d'un appui plat sur lequel reposent des piédroits à fort ébrasement et sont surmontées d'un linteau en maçonnerie coffrée formé d'une arcature surbaissée. Au moins une d'entre elles conservait une partie de son chambranle en bois qui n'a pas pu être prélevé compte tenu de l'impossibilité de le dégager et de son mauvais état de conservation. Quoi qu'il en soit, ces fenêtres sont datables entre le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle par leur morphologie (la documentation postérieure n'en fait pas mention et on peut croire qu'elles n'étaient plus visibles dès le XVIII^e^ siècle). Elles sont bouchées par une maçonnerie de plâtre enduite.

Aucun vestige de fenêtre proprement dit n'a été observé sur le mur nord (**figure 19**), ce qui ne signifie pas leur absence de ce côté, des réfections d'enduit pouvant les avoir masquées. La seule ouverture observée est la porte entre le comble de la nef et du bas-côté nord, dans la travée adjacente au chœur dont les dimensions sont cohérentes avec celles des fenêtres de la claire-voie au sud, mais elle est munie d'un linteau en bois. Sur ce mur, les seuls autres éléments observés concernent les pathologies (fissures et tirants), et quelques graffitis, du côté nord, liés à une réfection de charpente en 1967.

La voûte en plâtre de la nef appuyée sur la frise sculptée, notée 206, est constituée de plâtre sur armature de bois, des bastaings formant arbalétriers. Elle a été déposée car la restauration s'est attachée à la mise en valeur de la charpente. Le plâtre était moins dur que celui des murs 202, 204, 205 blanc fin et homogène significatif de la première industrialisation. Ce voûtement a été posé en 1871 : sur la pièce femelle d'une des fermes, un graffito mentionne :

Siège de Paris
Bombardement en 1871

La pièce mâle porte vraisemblablement une signature non déchiffrée et de nouveau la date de 1871 (**figure 20**). Ces pièces ont été démontées et ne sont pas conservées.

Si les murs longitudinaux de la nef portent à la fois la charpente et le couvrement 206, il est probable qu'antérieurement à la voûte en plâtre, il y ait eu une voûte en bois. Aucun vestige n'en est conservé : la charpente, refaite au XIX^e^ siècle, est essentiellement constituée de remploi de bois médiévaux, la présence parmi eux de cerces courbes formant aujourd'hui les jambes de force des fermes est à rapporter à ce mode de couvrement fréquent dès le XIV^e^ siècle. La réfection du XIX^e^ siècle est directement liée à la mise en place du voûtement en plâtre. Quoi qu'il en soit, le mur sud est construit au XII^e^ siècle, le mur nord dans la première moitié du XIII^e^ siècle. Dans les deux cas, les maçonneries paraissent assez homogènes et les attentes montrent que le chantier n'a pas été mené à son terme, signe à chaque fois du démarrage d'un chantier ambitieux.

LE REFEND DU CHŒUR

Le mur 204 séparant le chœur de la nef porte l'arc triomphal. Le liant est similaire à celui de la maçonnerie 207-212. Il y a peut-être une équivalence entre 204 et 202 et il est possible que ces deux constructions soient en partie contemporaines. L'unité stratigraphique 205

Figure 18 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». 1 : partie haute d'une des fenêtres de la claire-voie du mur sud non dégagée, les flèches montrent l'ouverture bouchée ; 2 : partie basse d'une des fenêtres de la claire-voie du mur sud non dégagée, les flèches montrent l'ouverture bouchée. [© I. Lafarge]

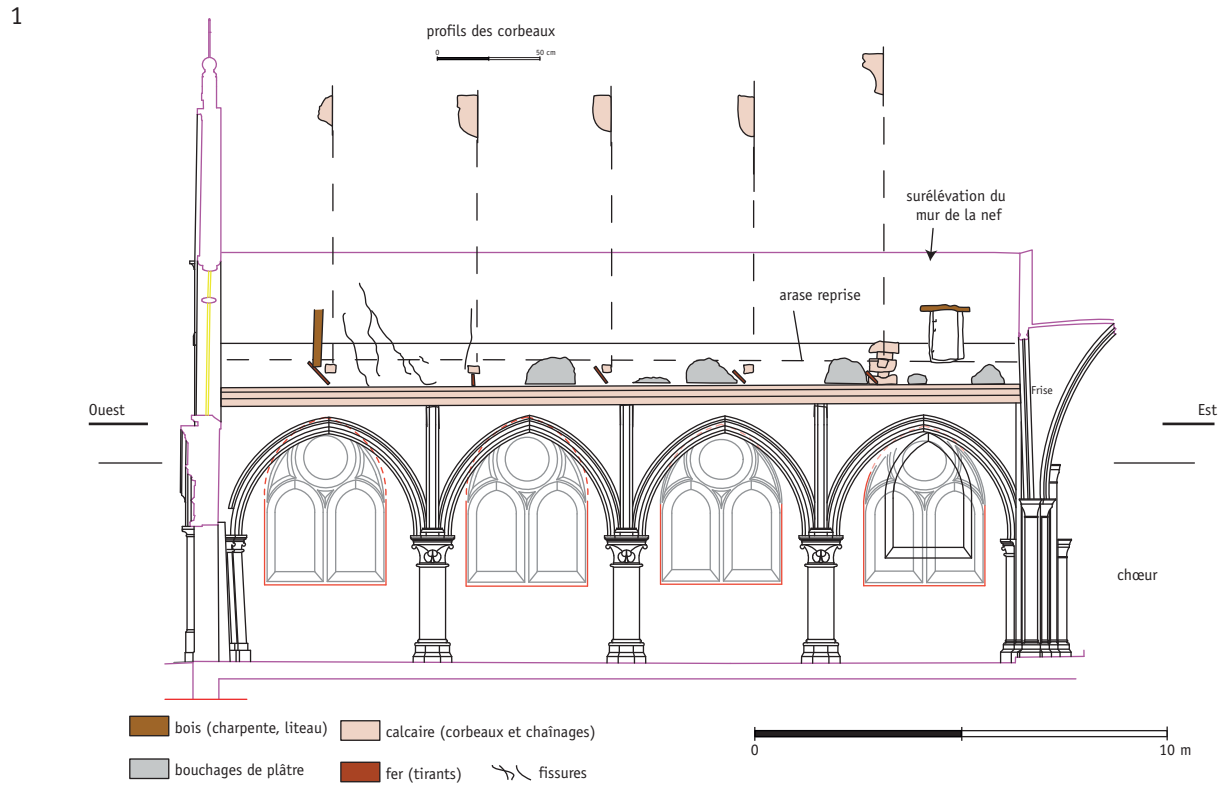

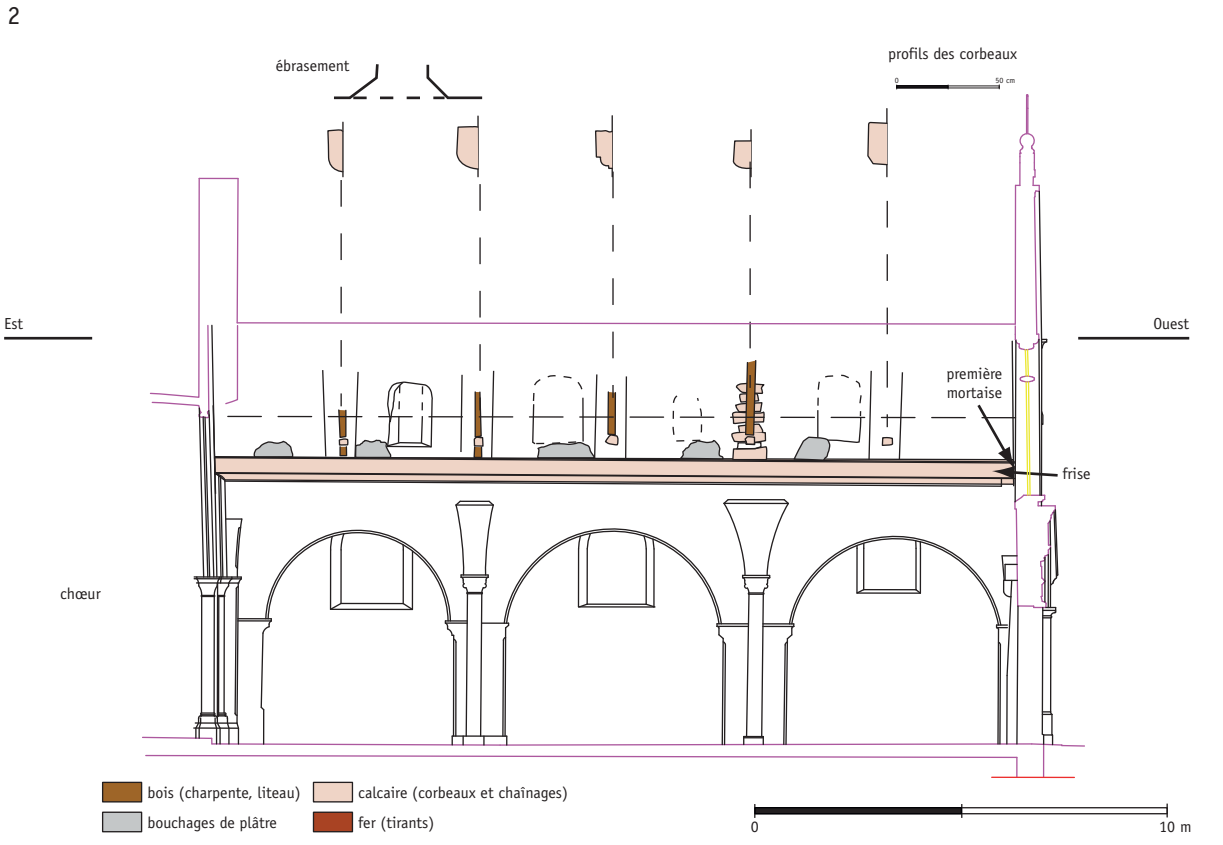

Figure 19 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Élévations intérieures de la nef. 1 : côté sud avec parties hautes et corbeaux ; 2 : côté nord avec parties hautes et corbeaux. [© I. Lafarge]

Figure 20 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Détail de l'armature-support de la partie en plâtre de la voûte. [© S. Roulley]

correspond à la partie haute de ce mur sur laquelle s'appuie la voûte 206. Du côté nord, une porte avec linteau en bois, large de 52 cm, haute de 160 cm, permettait l'accès à la nef et à la porte du bas-côté nord. L'épaisseur du mur est de 28 à 35 cm (environ 1 pied).

LES CHARPENTES ET LES COUVERTURES

La frise en calcaire était surmontée d'une sablière en bois moulurée disposant d'une mortaise tous les 40 cm, significative d'une charpente disparue, probablement du XVI^e^ siècle. Les charpentes et la couverture existantes ayant fait l'objet de nombreuses restaurations, elles n'ont pas été étudiées, mais quelques observations méritent mention. Les fermes de la nef correspondent à un type fréquent à partir du XVII^e^ siècle, et celles du chœur relèvent du XVIII^e^ siècle (HOFFSUMMER, MAYER 2002, p. 263, n^os^ 42 et 44 ; LAFARGE, JABARD 2003c, p. 15). L'entreprise Cruard, société de charpente en charge du chantier, a quant à elle commandé une étude dendrochronologique pour la datation des bois mis en œuvre. Cette étude menée par la société Dendrotech (nous remercions Yannick Le Digol d'avoir bien voulu nous transmettre son rapport) montre que l'ensemble des pièces mises en œuvre correspond à des remplois, dont les datations correspondent à des coupes intervenues entre le milieu du XI^e^ siècle (1051) et le milieu du XIII^e^ siècle (1249). Si ces termes chronologiques encadrent parfaitement les trois chantiers médiévaux de l'église, ils nous rappellent que les datations ne valent que pour l'abattage des arbres, les assemblages peuvent être intervenus postérieurement.

Les dispositions visibles sur les murs longitudinaux de la nef permettent de constater en négatif au moins trois états de charpente aujourd'hui disparus, soit par arrachements (5 sur le mur sud, 6 sur le mur nord correspondant à deux états différents), soit par la présence de corbeaux de soutènement (5 de chaque côté) qui ne correspondent pas au plan de charpente actuel (**figures 19-21**). On note également des décalages dans l'alignement horizontal de ces corbeaux dont il est difficile d'assurer qu'ils aient une raison chronologique.

Proposer des restitutions des anciennes charpentes est difficile, même si on peut avancer la succession d'au moins deux états : un état médiéval au-dessus d'un plafond, tel que le suggère la proposition de restitution de Dendrotech (http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-11-93051-0001), auquel succèderait un état au couvrement voûté et lambrissé tel que le suggèrent les pièces courbes réutilisées en lien.

Des travaux de couverture sont décrits dans un devis de 1662 et une restauration de la charpente est mentionnée en 1760 sans précisions (A.D. série E 93/17 ; A.M. 24W16 ; NEDELJKOVIC 2006). En 1839, les couvertures sont refaites sur presque tout l'édifice à l'exception du chœur et une partie de la nef (*ibid*). Le dernier état de charpente relève

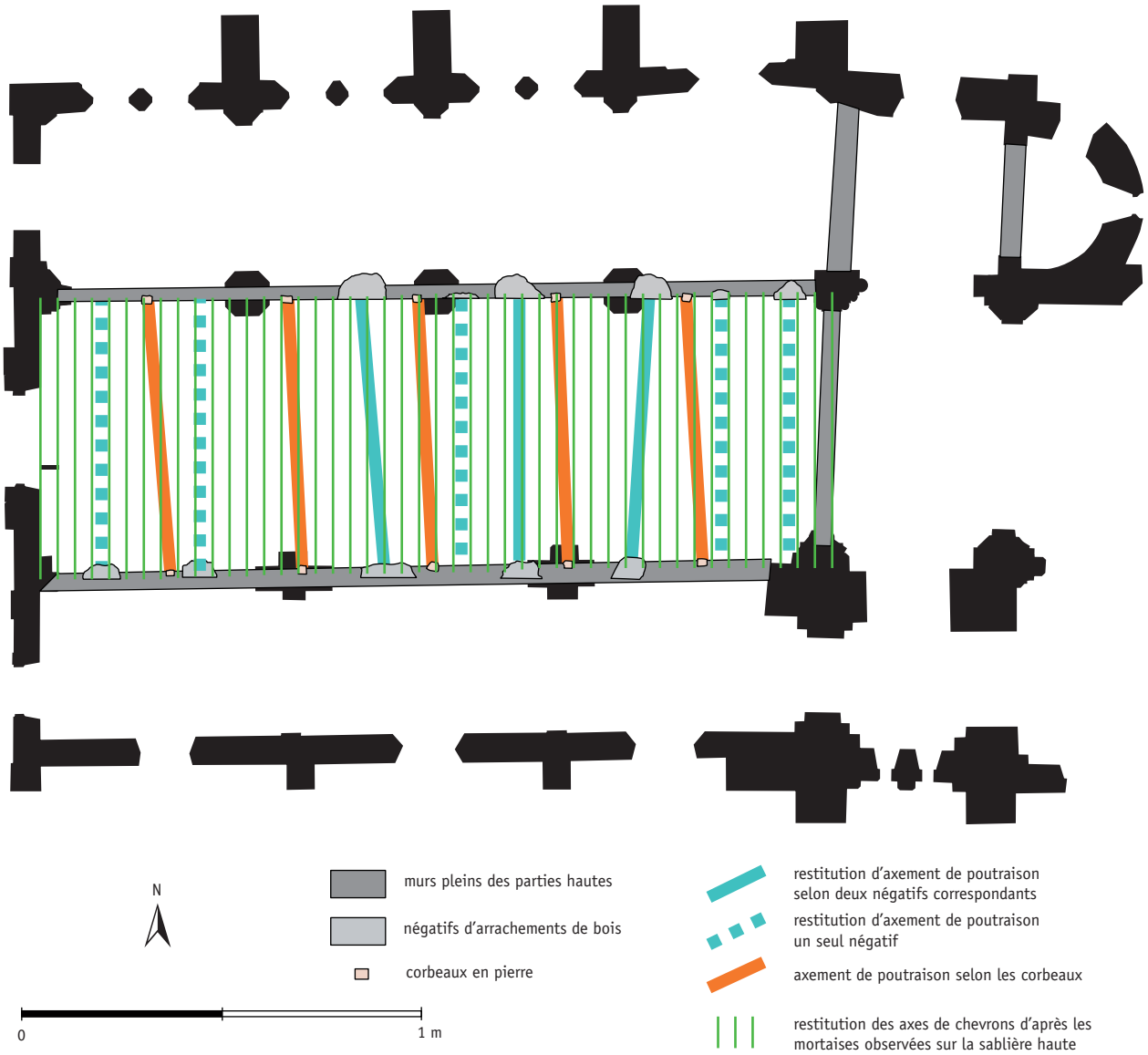

Figure 21 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Plan de restitution des différentes poutraisons interprétables ; on n'est pas en mesure de proposer de phasage. Les fermes actuelles reposent sur les corbeaux en pierre, malgré quelques décalages. [© I. Lafarge]

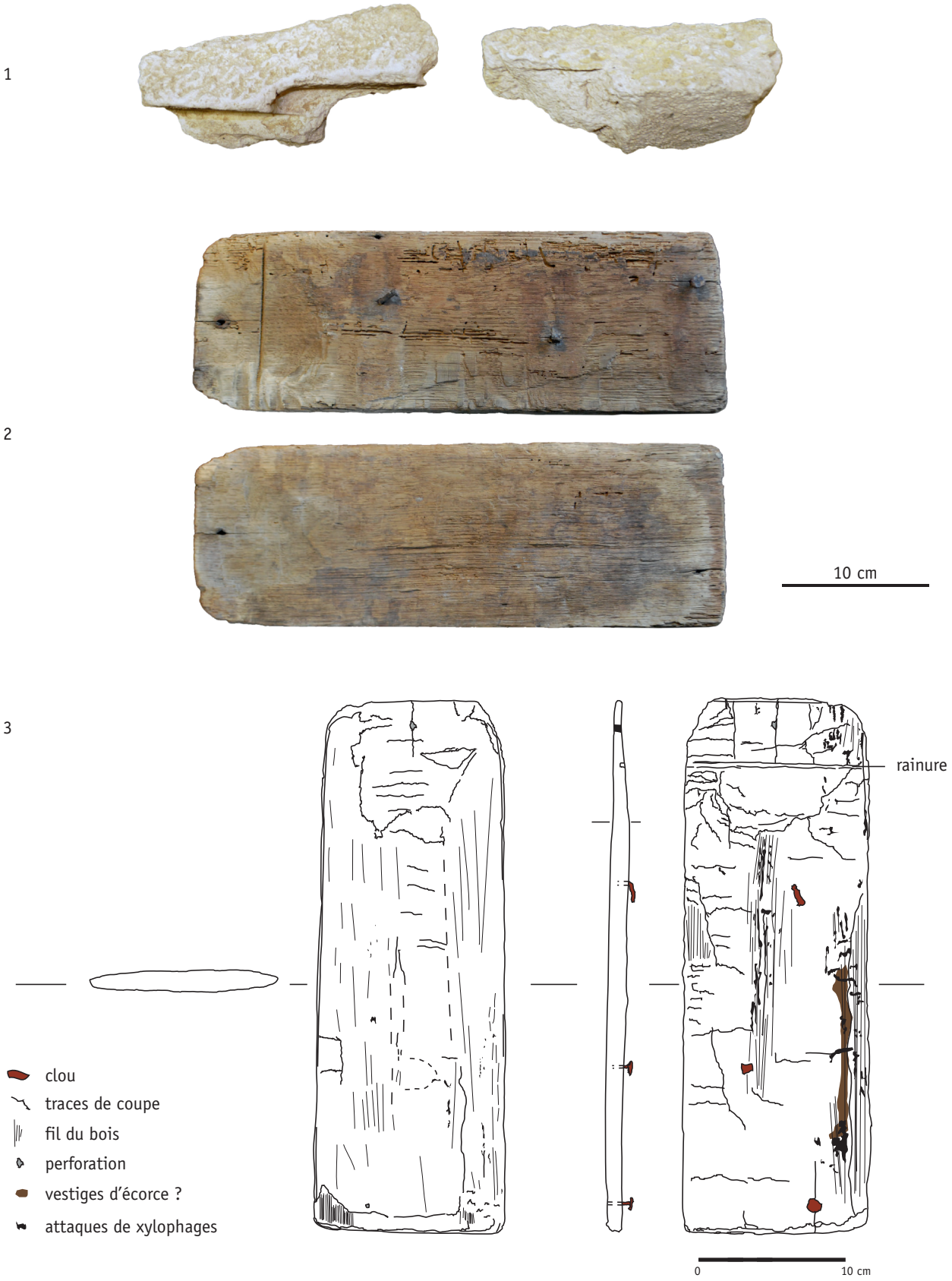

Figure 22 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». 1 : fragment de solin ou rive de toiture en plâtre 463/2 ; 2 : bardeau ramassé en hiver 2010-2011 dans le comble du chœur, le bois pourrait être du chêne. On observe sur la partie haute extérieure (en bas à gauche) les traces de coups de hache d'ajustage ; 3 : bardeau trouvé dans le comble du chœur lors de l'hiver 2010-2011. [© I. Lafarge]

de travaux consécutifs aux destructions de 1871 qui ont conduit à la pose de la voûte en plâtre. Attestés par les graffitis des charpentiers, ils ne sont pas mentionnés dans les archives consultées, qui ne citent de travaux aux toitures (charpente et couverture) qu'entre 1897 et 1912 et après 1960 (*ibid.*).

La faible hauteur d'allège dégagée par la claire-voie au sud rend l'interprétation des toitures difficile dans la mesure où les fenêtres, destinées à faire pénétrer la lumière, seraient facilement masquées en tout ou partie par une toiture posée sur une charpente à demi-fermes. Cela laisse tout de même envisager, comme c'est le cas sur le bas-côté nord de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Montreuil dont la nef est reconstruite à partir du milieu du XVI^e^ siècle, des toits à double bâtière sur chaque vaisseau. Toutefois, techniquement plus complexe, ce système s'avèrerait plus dispendieux en bois courts, nécessitant des croupes, des noues et des raccords à la jonction avec l'abside au nord et le clocher au sud.

Très peu d'éléments permettent d'avancer des hypothèses quant à la disposition ancienne des couvertures. Seul un fragment de rive de plâtre a été trouvé (463/2), il confirme, avec les nombreux fragments de tuile, la prééminence de la tuile dans la couverture (**figure 22**). Toutefois un bardeau de couverture a été trouvé dans le comble du chœur en 2010-2011 (**figure 22**). On ne saurait dire de quelle partie de l'édifice relève cet élément repris à la hache, dont la datation n'est pour l'heure pas assurée. L'hypothèse la plus probable reste que cette couverture en bardeaux de bois ait été celle du clocher qu'on sait couvert en tuile en 1910.

LE BAS-CÔTÉ NORD

En 1839, lors des réparations au bas-côté nord, les « éperons », vraisemblablement des pignons formant des gâbles à chaque travée sont supprimés.

L'élévation extérieure des quatre travées de la phase de construction du XIII^e^ siècle du bas-côté nord a été peu observée lors de la pose du drain périphérique. Pour autant, il apparaît bel et bien que le cimetière, coupé par les fondations, s'étendait tôt vers le nord. La zone conservant des vestiges archéologiques est extrêmement réduite mais sa puissance d'accumulation dépasse les deux mètres.

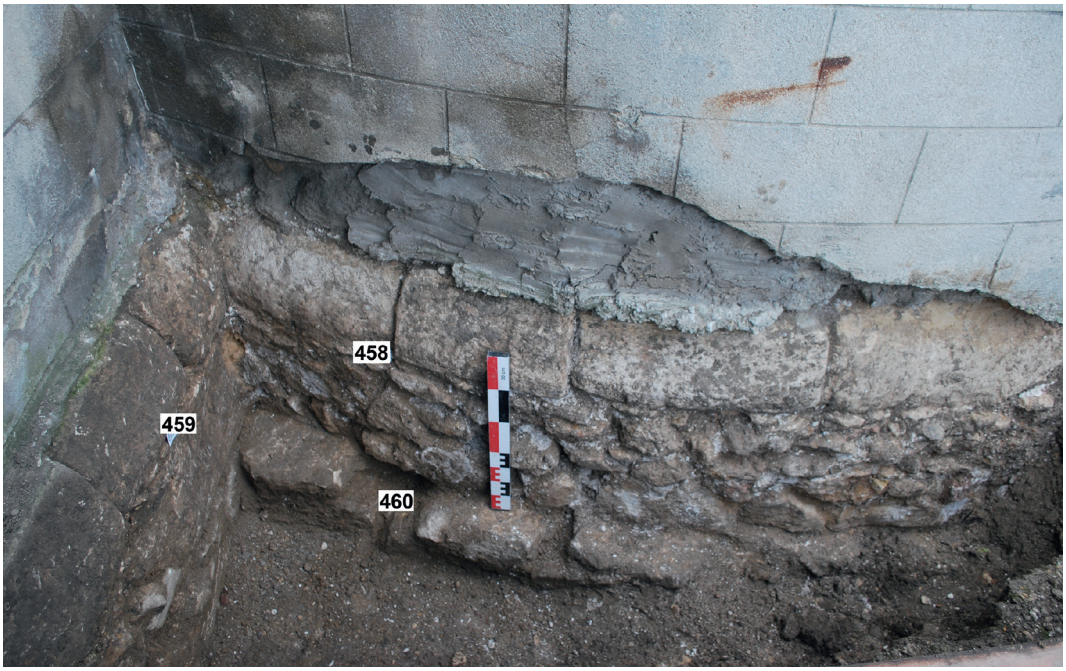

Figure 23 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ».
Raccord de fondation entre l'abside et le mur nord du chœur, vue vers l'ouest. [© I. Lafarge]

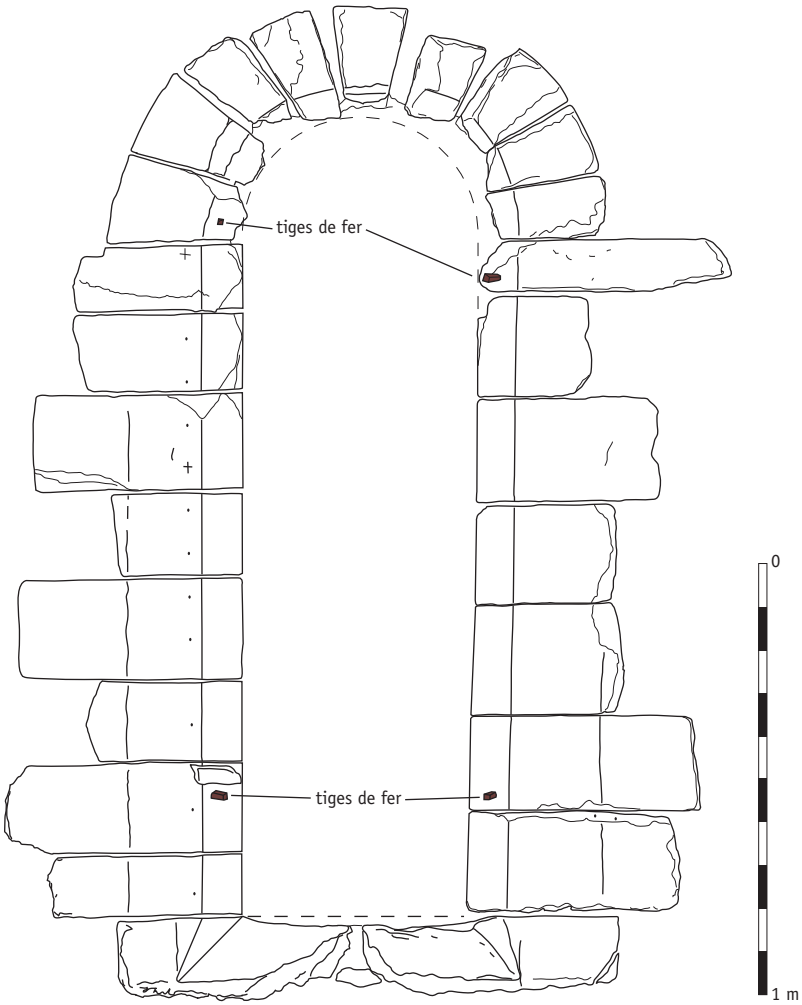

Figure 24 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Encadrement en pierre de taille (calcaire à cérithes - cliquart) de la baie axiale de l'abside. [© Relevé : N. Latsanopoulos ; DAO : F. Camus]

Les fondations et les soubassements au raccord entre le bas-côté nord (XIIIe siècle) et l'abside formant son extrémité orientale (antérieure au milieu du XIIe siècle) montrent une chronologie relative globale avec d'importantes reprises de maçonnerie depuis l'époque médiévale. La fondation de l'abside, notée 458, liée au plâtre, a un parement qui semble avoir été refait, un ressaut est observé à 40 cm de profondeur (**figure 23**). L'unité stratigraphique 460 correspond à deux assises sous 458 formant un autre ressaut de près de 20 cm. 459 est la fondation nord du chœur alignée sur 458, elle est liée au mortier mais le rapport chronologique entre les deux est mal établi.

Les fondations montrent encore des états de parement correspondant en partie aux maçonneries médiévales. Les élévations présentent un moins bon état de conservation. Le parement de l'abside a fait l'objet d'une reprise générale en meulière que les archives mentionnent au niveau du soubassement et pour une partie de mur de 5 m de haut sur un mètre de large « refaite à neuf » en 1835-1839 (NEDELJKOVIC 2006), alors que la baie axiale n'a pas été remaniée (**figure 24**). L'élévation de la travée en avant de l'abside est également en moellons de meulière. Les quatre travées du XIIIe siècle montrent des reprises systématiques des contreforts avec chemisage et des reprises en tête avec des moellons peu calibrés, contrairement aux contreforts du chœur. La maçonnerie du gouttereau, essentiellement en moellons de meulière en dehors des éléments d'encadrement, est globalement conservée.

ÉLÉVATION INTÉRIEURE DU BAS-CÔTÉ NORD

Le collatéral nord comprend quatre travées de plan carré construites au XIIIe siècle (**figure 25**). Elles sont appuyées du côté du vaisseau central sur trois colonnes à base attique à tore inférieur non débordant sur socle hexagonal chanfreiné comparables à celles du chœur de Notre-Dame de Paris, achevé en 1182, et de Meaux du milieu du XIIIe siècle. Comme dans la nef de la basilique Saint-Denis au XIIIe siècle, la hauteur des socles est importante (TIMBERT 2003). Les chapiteaux aux tailloirs, de forme carrée à arêtes chanfreinées, sont séparés de la tablette par une scotie, leur corbeille est tronconique, avec une composition simple et symétrique : chacune des faces est sculptée d'une grande feuille placée au milieu, derrière laquelle naissent de grands crochets soulignés aux angles par une rangée de perles (**figure 26**). La flore est différente sur chacun d'eux, l'identification en reste toujours relative et on renvoie pour cette question à la bibliographie de référence (VIOLLET-LE-DUC, entrée FLORE ; LAMBIN 1893, p. 26 ; JALABERT 1932, p. 210 ; JAMES 2004-2006). Ces chapiteaux sont comparables à des exemplaires du chœur et de la nef de Notre-Dame de Paris du dernier quart du XIIe siècle, à ceux de la nef de Créteil et de Saint-Maur-des-Fossés datés du XIIIe siècle, ou à Saint-Hemerland de Bagneux vers 1230-1240 (KIMPEL, SUCKALE 1985, p. 505 ; VERDIER 1986, p. 53). Ils peuvent être placés entre 1230 et 1250 (PRACHE 1983, p. 482 ; ERLANDE-BRANDENBURG 1991, p. 54-60).

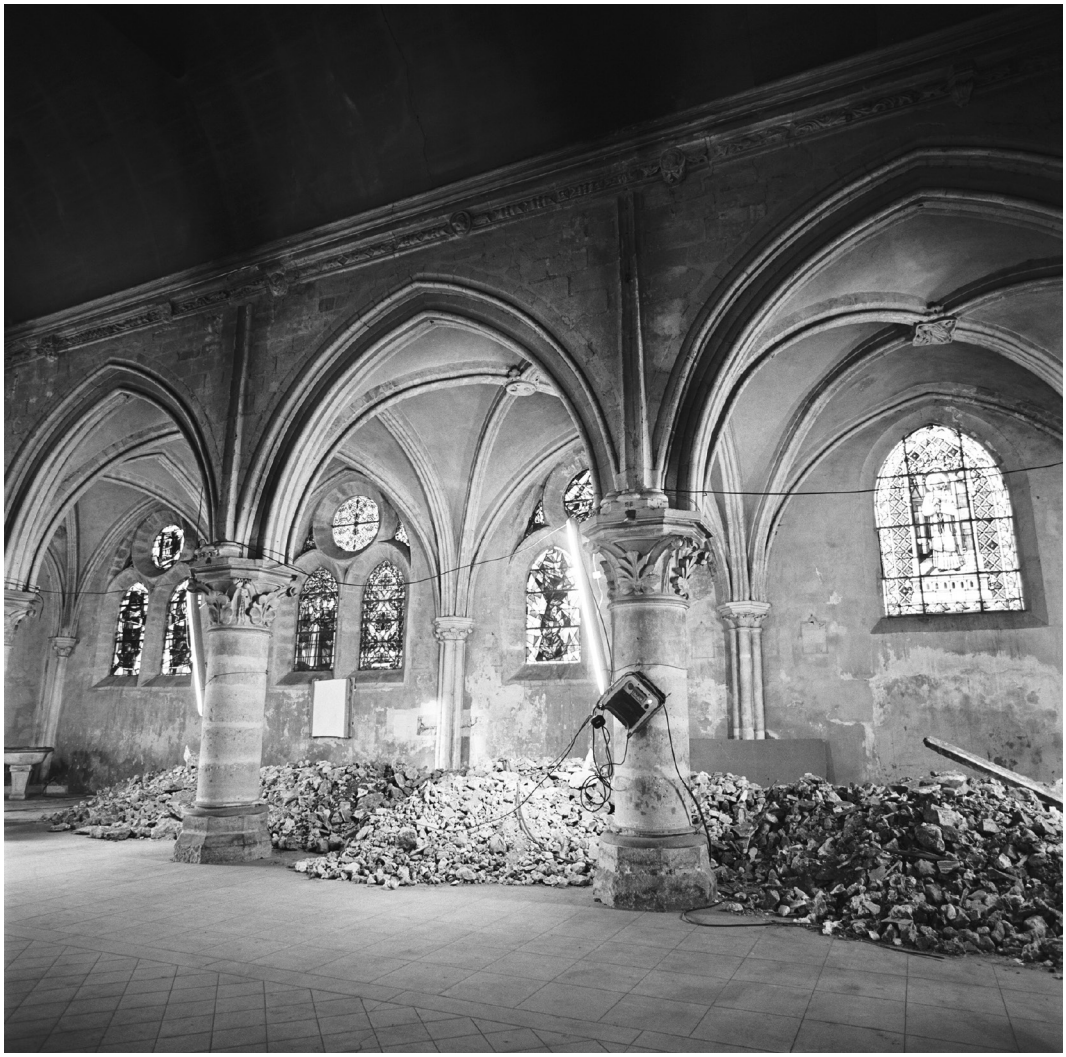

Figure 25 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Vue générale des quatre travées du bas-côté nord construites au XIIIe siècle. [© E. Jacquot]

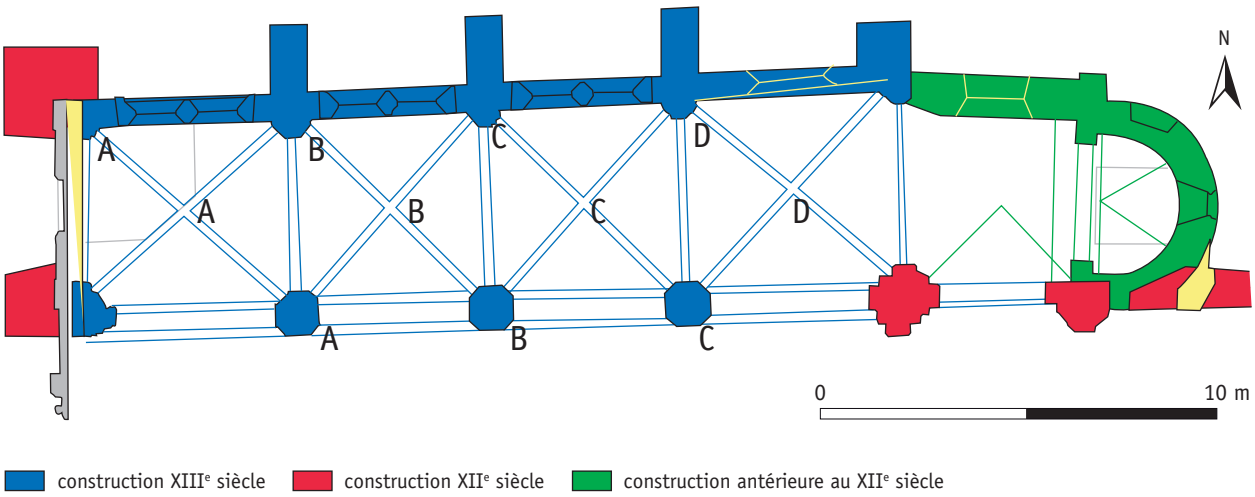

chapiteaux du gouttereau

A : angle nord-ouest

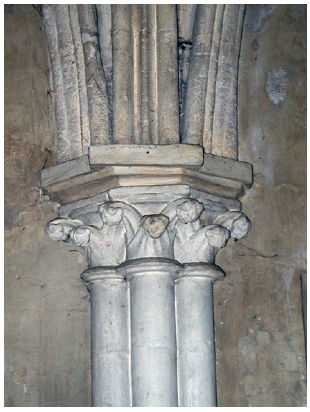
B : première-deuxième travée

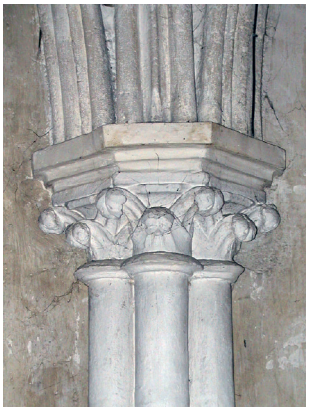
C : deuxième-troisième travée

D : troisième-quatrième travée

chapiteaux des colonnes

A : travée ouest

B : travée du milieu

C : travée est

Clés de voûtes du collatéral nord

A : travée occidentale

B : deuxième travée

C : troisième travée

D : travée orientale

Figure 26 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ».
Schéma de localisation des chapiteaux et clés du collatéral nord. [© Dessin : I. Lafarge ; clichés : I. Gaulon et I. Lafarge]

Les chapiteaux appuyés sur le mur gouttereau nord (**figure 26**), recevant les branches des ogives, les formerets et les doubleaux sur un tailloir unique sont de petites dimensions. Les tailloirs, endommagés, mais de forme hexagonale, se composent d'une scotie entre deux bandeaux sous une tablette, excepté au revers de la façade où ils sont restaurés et profilés d'une arête entre deux scoties. À chaque fois le nombre de corbeilles correspond à celui des supports ; l'épannelage est tronconique avec deux rangs de crochets aux angles et sur les faces de la corbeille. Un seul chapiteau, entre la troisième et la quatrième travée, est décoré de feuilles nervurées à cinq lobes sans crochets, motif connu à Saint-Nicolas de Saint-Maur-des-Fossés et à Beaumont-sur-Oise vers 1230-1240 (VERDIER 1986, p. 53 ; BOTH 1992).

Les voûtes d'ogives et leurs extrados ont fait l'objet d'un enduit de plâtre intégral. Chaque travée est munie d'une fenêtre faiblement talutée à deux lancettes brisées surmontées d'un oculus encadré par deux soufflets. La fenêtre de la travée est a été profondément reprise au XIX^e^ siècle par un bouchage partiel destiné à l'aménagement d'une ouverture brisée sans remplage, plus haute et peut-être liée à l'aménagement liturgique.

La travée occidentale accueille les fonts baptismaux et intègre dans son voûtement un aménagement original difficile à comprendre par l'absence d'éléments de comparaisons, dont on n'est pas en mesure d'affirmer la datation. Il s'agit de quatre éléments assimilables par leur morphologie à de fines gouttières en calcaire lutétien taillé (**figure 27**). Elles sont larges d'une dizaine de centimètres, les angles inférieurs sont rabattus en chanfreins et la rigole est large de 2 cm environ pour une profondeur de 3 cm. Ils dépassent de 10 à 15 cm des intrados aux quatre côtés de la travée et sont également visibles sur les extrados, sous comble. Ils affectent là la forme de cupules profondes de 3 à 4 cm pour un diamètre d'une vingtaine de cm, d'où part la rigole de gouttière. Il n'a pas été procédé à des démontages, en sorte qu'on ne peut pas avancer de chronologie ni de fonction précise à ce dispositif, manifestement condamné puisque les rigoles en sont bouchées. Le lien avec la restauration de 1912 est douteux (A.M. 24W16 ; NEDELJKOVIC 2006, p. 41, note 162 et p. 81), en effet à cette date ces éléments étaient certainement déjà en place et on peut croire que leur fonction était déjà oubliée. Il pourrait s'agir d'un dispositif de suspension, peut-être en lien avec la liturgie du baptême (dais, lustre, tenture, etc.).

La clé de voûte de cette travée a été restaurée en 1912 (A.M. 24W16), c'est la seule du collatéral qui ne possède pas d'angles rentrants sculptés(**figure 26^A^**). La clé de la deuxième travée est décorée d'une rosace feuillue, saillante qui couvre la totalité de l'intersection des ogives, des feuilles sont manquantes et on voit des comblements d'enduit. Les angles rentrants à motif vertical sont sculptés. Dans l'angle ouest, un masque fait jaillir des végétaux de sa bouche, dans les autres angles de fines feuilles de trèfles répètent le motif de la rosace (NEDELJKOVIC 2006 ; **figure 26^B^**). La clé de la troisième travée est très soignée et représente dans un médaillon l'Agneau tenant la croix et l'oriflamme dans sa patte repliée, tête à droite, regardant vers l'arrière (THOUMIEU 1998, p. 25-27). Les angles rentrants sont occupés par une feuille striée à lobes, avec un volume très accusé (**figure 26^C^**).

La clé de la travée orientale (**figure 26^D^**) semble plus tardive que les autres, elle est sculptée d'un plateau quadrilobé, dans lequel s'inscrit un personnage féminin encadré de deux animaux. La femme au centre est de face et porte une longue robe plissée à col rond et une ceinture. Ses cheveux ondulent sous un long voile et elle a sous les pieds un croissant de lune qui se distingue en relief. Elle a les mains jointes en prière sur la poitrine (son bras gauche est restauré). L'animal placé dans le lobe gauche a le museau fin et allongé, les oreilles pointues, la queue retroussée : c'est un chien ou un loup. Le second animal, dans le lobe droit a la tête tournée en arrière et la pose rappelle celle de l'Agneau de la troisième travée ; il a de gros yeux, le museau large, de petites oreilles arrondies et une longue queue repliée entre les pattes. La sculpture est très soignée. L'interprétation la plus fréquente est celle de Sainte-Geneviève entourée d'un chien et d'un agneau (MENTIENNE 1919, p. 64), ou Sainte-Geneviève et ses moutons (ROUSSEAU 1985). Cette

angle sud-ouest

angle nord-ouest

angle sud-est

angle nord-est

Figure 27 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Dispositif de suspension visible sur l'intrados de la première travée occidentale du bas-côté nord. Vue du dispositif sur l'extrados de la voûte. [© S. Roulley, I. Lafarge]

figuration de Sainte-Geneviève en pastourelle n'a pas d'équivalent iconographique avant le XVe-XVIe siècle (PASTOUREAU, DUCHET-SUCHAUX 1990, p. 66). Les angles rentrants de cette clé sont tous sculptés de motifs verticaux de feuilles lobées, très mal conservées.

Le sondage 16, ouvert dans les enduits autour de la triple colonnette engagée des deuxième et troisième travées largement restaurées du bas-côté nord a mis en évidence le chaînage du support sur le mur gouttereau, très remanié.

Les sols de plâtre et les bases de piliers du bas-côté nord masquées par des habillages de plâtre hexagonaux (482 dans le sondage 20) ou carrés renseignent le XVIe siècle (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 58). Les revêtements de plâtre comprennent au moins deux états successifs peints à la base des colonnes du XIIIe siècle. Ce type d'aménagement, relativement original, n'est pas spécifique à Noisy-le-Grand : des habillages de même type ont été observés à l'église Saint-Germain de Charonne (BRESSON, PAROT 2013, p. 92, fig. 8). En outre le sol de l'église du XVIe siècle n'était pas d'un seul niveau : le bas-côté nord était vraisemblablement plus bas, l'accès devant s'y faire au moyen d'une ou deux marches. Là aussi ce genre de variations a également été observé à Charonne (BRESSON, PAROT 2013).

CROISILLON NORD DU TRANSEPT

Cette travée fait suite au collatéral nord, et donne dans l'abside à l'est (**figure 28**). À ce niveau, le désaxement du mur gouttereau, très épais, est visible sur les deux faces et trahit des phases de constructions différentes. C'est là que le gouttereau déverse le plus, la colonne placée à l'angle de la quatrième travée du collatéral et du bras nord du transept suit ce déversement. La baie du croisillon nord, largement reprise, en plein-cintre et à embrasures doubles, se distingue de celles du collatéral. À la jonction ouest de la travée du croisillon nord avec le collatéral, un tirant en fer relie la branche d'ogive au sud au quartier de la croisée d'ogive face à lui. Si on n'est pas en mesure de proposer de datation pour cet élément, sa pose dès le XIIIe siècle n'est pas exclue. Ce tirant, placé sous un refend de la maçonnerie, est surmonté par le doubleau de la croisée d'ogive du collatéral qui est plus basse. Enfin, le croisillon est couvert d'une voûte pénétrante supportée à l'est par un culot de forme ovale et à l'ouest par le pilier nord-ouest de la croisée du transept, sans culot. Cela pourrait être rapproché des restaurations de 1911, pour lesquelles les archives mentionnent la restauration « d'une voûte d'arête » (A.M. 24W16 ; NEDELJKOVIC 2006). La partie nord de ce voûtement et la courbure du gouttereau sans supports suggèrent l'existence originelle d'une voûte en berceau à cet endroit.

Le pilier nord-ouest du chœur a un plan carré flanqué de trois colonnes, parti roman qui met en relief son appartenance au chantier antérieur au XIIe siècle. Deux colonnes monolithes sont engagées sur ses faces nord et ouest, à la jonction entre le collatéral et le croisillon nord. Le chapiteau nord de ce pilier figure un homme, probablement couronné, nu et accroupi dans une composition végétale (**figure 29**). C'est le seul chapiteau historié de l'édifice, il est relativement isolé de l'entrée du sanctuaire au décor plus soigné. La colonne qui le supporte a des traces de badigeon rouge. Le parement du pilier montre des reprises autour du chapiteau, indiquant une insertion tardive sur le pilier. On peut le mettre en relation avec le chapiteau à crochet placé à l'ouest du pilier, qui relève aussi d'une reprise de travaux. Ce sont les seuls chapiteaux sur colonnes monolithes de l'édifice. Ils sont reliés entre eux par une tablette quasi monolithe (deux éléments seulement) formant abaque. Le tailloir de forme hexagonale et très fissuré est identique à ceux du collatéral nord (une arête entre un bandeau et une scotie, placés sous la tablette). L'épannelage de la corbeille est très important autour du personnage en haut relief qui est décentré vers l'ouest et de taille disproportionnée. Le visage a les mêmes dimensions que le reste du corps. Il est accroupi, on distingue ses épaules, et on devine encore les bras aujourd'hui disparus dont les mains se positionnaient sur les genoux. Ses jambes sont écartées, laissant voir ses attributs virils, ses pieds sont abîmés. Il est nu mais porte une coiffe partiellement

recoupée sous le tailloir, capuchon ou couronne ? Le visage est très expressif, grimaçant, bouche entrouverte avec de grandes dents carrées, nez long et large, yeux au traitement simplifié. Sa partie droite est restaurée. Au second plan, la corbeille comprend un crochet sous chaque angle de la tablette et une grande volute de chaque côté. Ces feuillages ont moins de relief que le personnage, les crochets et les volutes ne sont pas à la même échelle et génèrent d'importants espaces vides, les différents plans ne sont pas cohérents entre eux. Les volutes placées aux angles descendent plus bas à l'est qu'à l'ouest en accentuant la dissymétrie. Une seconde masse épannelée très grossièrement, de forme triangulaire et sans décor, se place en partie basse derrière le personnage, elle masque la naissance des crochets. La composition végétale à crochets rappelle celle des chapiteaux du collatéral nord. La présence conjointe du crochet et de la volute, éléments floristiques distincts qui n'évoluent pas aux mêmes périodes (le crochet étant plus récent) et les décalages de plans

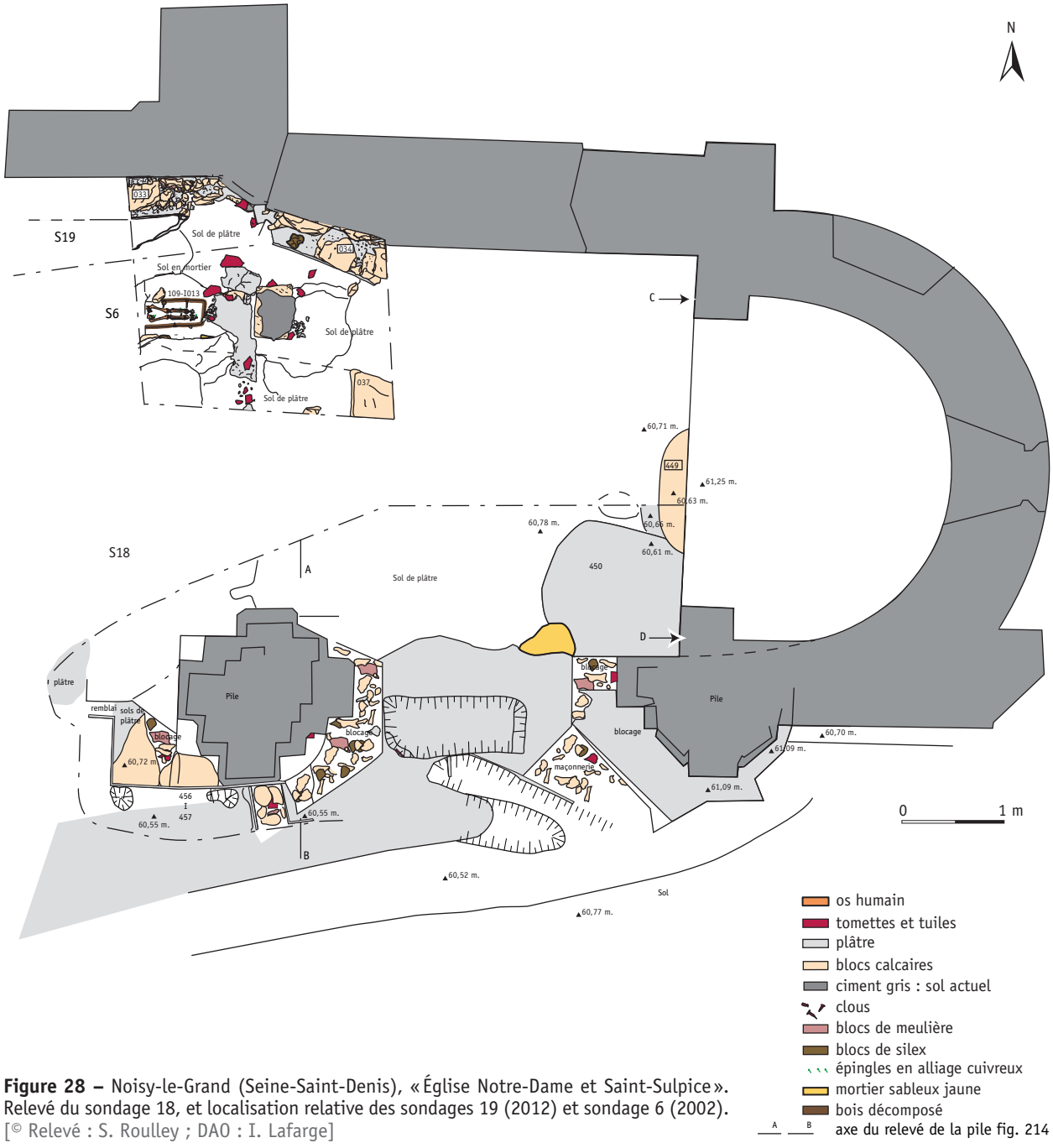

Figure 28 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Relevé du sondage 18, et localisation relative des sondages 19 (2012) et sondage 6 (2002). [© Relevé : S. Roulley ; DAO : I. Lafarge]

Figure 29 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Relevé du chapiteau de la pile nord-ouest du chœur (XII^e-XIII^e siècle), retaillé (2002). [© Relevé : S. Le Gall, N. Latsanopoulos ; DAO : C. Mainguéné]

trahissent la retaille de ce chapiteau historié monolithe dont le décor végétal semble avoir été remis au goût du jour. L'homme, probablement couronné, nu et accroupi est datable du début XII^e siècle pour une mise en œuvre initiale, la sculpture rappelle le chapiteau au gourmand tenté par les démons du clocher de Cergy daté vers 1122-1130 (LAPEYRE 1938, p. 416). La forme des crochets relève du XIII^e siècle, en cohérence avec la datation des bases des colonnes engagées du pilier et la tablette. Ce personnage nu, coiffé d'un capuchon ou d'une couronne est dans une position qui suggère qu'il défèque plutôt qu'il ne s'exhibe ; il a été dégagé d'un premier décor par retaille et encadré de crochets et volutes. On avançait en 2004 l'hypothèse d'une représentation de l'ivresse de Noé (LAFARGE 2004, p. 19). Marie-Hélène Nedljkovic y voit une figure phallique, type de figures profanes aussi répandues que des personnages déféquant (NEDELJKOVIC 2006).

SONDAGES 18-19 ET ABSIDE

Le sondage 19 (**figure 28**) se raccorde au sondage 6 à la jonction du bas-côté et du croisillon nord et se prolonge le long de la deuxième travée orientale du bas-côté. Là, en 2002, on avait mis en évidence les stylobates de fondation du XII^e siècle, ainsi que la puissance des remblais supérieure à 2 m (LAFARGE, JABARD 2003c, p. 40-49). La banquette alors notée 033 a été dégagée et observée de nouveau, puis notée 448. Hors le remblai supérieur s'appuyant sur cet élément et le sol qui se développe à sa base et passe sous la banquette, la fouille n'a pas été prolongée.

Le sondage 18 correspond à l'espace de la travée orientale en avant de l'abside en lien avec la travée triomphale du chœur (**figure 28**). Le sol de la partie en hémicycle n'a pas été dégagé. La partie ouverte est délimitée à l'est par une contremarche en plâtre fonctionnant avec la dalle 449 et alignée sur l'ouverture de l'abside. Le sol de plâtre qui lui fait suite, non dégagé, est recouvert de remblai de sable contemporain. Ouvert sur une surface de près de 20 m², ce secteur montre une grande hétérogénéité des surfaces de sols sans correspondance entre eux. De fait, peu d'unités stratigraphiques ont été enregistrées, et là comme ailleurs, la fouille a été arrêtée sur des niveaux de sols de plâtre qui à défaut

Figure 30 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Chapiteau 450/3 avant nettoyage. [© I. Lafarge]

d'être continus entre eux forment un continuum altimétrique. Dans ce secteur les fondations des piles, en particulier la pile nord-ouest du chœur, ont été reprises au niveau des bases. L'emmarchement semi-circulaire en avant de l'abside nord 449 est constitué de calcaire à cérithes bien taillé et dressé, dont l'enduit supérieur a disparu. Il correspond certainement à un emmarchement de base d'autel. Noyé par les remblais 450 et 456, cette maçonnerie repose sur des sols de plâtre datés du XVI^e siècle et est datable de la fin de la Renaissance ou du XVII^e siècle. Elle est en lien avec une contremarche qui forme l'arrêt de l'ouverture du sondage et correspond à l'axe des piédroits de l'abside vers l'intérieur de laquelle la marche se poursuit par un sol de plâtre qui n'a pas été dégagé. 456 est un remblai couvrant les sols de plâtre, il a livré deux fragments de parure de croix du XVII^e siècle à la base du pilier nord de l'arc triomphal du chœur peut-être équivalente à 451 (nef, travée occidentale). 457 est un sol constitué d'une dalle de plâtre discontinue, en moyenne à 53 cm sous la surface du sol contemporain, sur lequel s'étend 456. 450 est une couche recouvrant 449, qui comprend remblais, sols et occupations indifférenciés en avant de l'abside nord. Un chapiteau au décor « d'hommes sauvages » en provient (**figure 30**), en calcaire à cérithes assez grossier, il est sculpté et peint et semble avoir été abandonné dans un angle, puis remblayé lors de travaux. Il est stylistiquement à dater du troisième quart du XIV^e siècle, et son iconographie n'est pas sans évoquer l'épisode du bal des ardents (28 janvier 1393). L'écusson que portent les deux personnages est divisé en quatre quartiers : écartelé au premier et quatrième d'azur et au second et troisième de gueules, ou d'aurore, mais le motif d'armes n'est pas identifié, compte tenu de l'érosion de la couche peinte[1].

L'abside orientée s'ouvre depuis le croisillon nord du transept par un arc légèrement brisé formé d'une maçonnerie profondément reprise aux assises irrégulières dont le dosseret sud ne correspond pas avec les assises de la croisée du transept. L'arc est chanfreiné au-dessus d'impostes couronnant les dosserets. L'abside est ajourée sur sa face orientale par une baie de style roman en plein-cintre, à embrasures internes simples et piédroits harpés de moyen appareil. Une seconde baie de tracé brisé du côté nord est plus récente mais difficilement datable du fait de ses remaniements. L'abside a des nervures qui

1. Ce chapiteau peint a été nettoyé et consolidé par Claire Martin, restauratrice au Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris (DHAAP). Qu'elle en soit remerciée.

retombent sur des culots ovales, motif observé sur les voûtements restaurés du collatéral sud à la retombée des arêtes. Cette voûte a été restaurée en 1911 et 1912 (A.M. 24W16), les maçonneries en meulière de l'élévation de l'abside et les supports n'appartenant pas à l'époque médiévale en sont significatives. Il est probable qu'elle ait été voûtée d'un cul-de-four dans un premier état.

Si la disposition d'une travée carrée au bras du transept s'ouvrant sur une chapelle en hémicycle est connue dans d'autres édifices au deuxième quart du XII^e siècle - Saint-Pierre de Montmartre, Auvers-sur-Oise, Marolles-en-Brie, Saint-Loup-de-Naud (CHRIST 1955 ; GARDNER 1986 ; ZWEIFEL 1998), le chœur, daté de cette même époque, correspond à un schéma architectural différent : voûté d'ogives avec claire-voie et muni d'un chevet plat avec triplet. On en conclut que le bras nord du transept et son prolongement oriental en abside sont plus anciens et on serait tenté d'avancer une datation toute hypothétique entre le milieu du XI^e siècle et le début du XII^e siècle, contemporaine de la construction initiale du clocher.

LE CHŒUR

Développé à partir de la croisée d'un transept non saillant, le chœur se distingue par sa monumentalité et le soin apporté à ses maçonneries de pierre de taille. Il comprend trois travées barlongues couvertes de voûtes d'ogive quadripartites hautes de 7,6 m qui forment un ensemble homogène. Le mur d'abside est plat, il est prolongé du côté sud par le mur oriental de la chapelle de la Vierge. L'ensemble forme un chevet de deux travées.

Le mur nord s'ouvre de deux baies. La première, à l'ouest, est en plein cintre et de dimension réduite ; la seconde, au tracé brisé, s'ouvre plus haut avec la même hauteur d'appui. Elles sont à embrasures doubles très légèrement ébrasées à l'extérieur, et leurs appuis sont talutés. Elles sont difficiles à placer chronologiquement, mais le percement direct dans la maçonnerie de moellons et plâtre évoque une création moderne pour toutes les deux.

La croisée du transept correspond au chœur liturgique, elle s'ouvre de chaque côté d'un arc brisé et est couverte d'une voûte d'ogive bombée quadripartite dressée sur un plan barlong qui s'élève bien plus haut que le voûtement de la nef dont elle est séparée par un arc triomphal. Au nord, le doubleau est profilé d'un bandeau chanfreiné sur les arêtes ; au sud le puissant doubleau clavé appartient à la construction du clocher ; à l'ouest et à l'est le doubleau est profilé d'une arête entre deux tores. L'arc oriental de cette travée porte à la clé une suspension sculptée d'une tête de lion (**figure 31**).

Les deux travées suivantes, de même hauteur, forment un baldaquin avec supports intermédiaires sur consoles qui se termine par le mur d'abside plat éclairé par un triplet. Du côté nord, les parties hautes des murs sont aveugles. Les parties hautes du côté sud ont été éclairées d'une claire-voie bouchée aux XIII^e-XIV^e siècles (**figures 32**-**33**).

La fondation nord du chœur observée du côté extérieur (459) est liée au mortier. Son rapport chronologique avec la reprise de fondation de l'abside (458) est mal établi dans la mesure où, si leur arase chanfreinée présente les mêmes caractéristiques, la maçonnerie en blocage de 458 paraît plus récente que celle de 459. Le sondage 21 correspond aux observations effectuées à la base de la face intérieure du mur de chevet lors des décaissements de sol et des ouvertures de tranchées, seuls des remblais modernes reposant sur des sols de plâtre continus marqués par des emmarchements qui n'ont pas été percés ont été ponctuellement touchés sur une épaisseur de 20 cm à 60 cm. Aucun mobilier n'a été recueilli à cet endroit.

Le sondage 13, dans la travée médiane du mur nord du chœur sur le bouchage d'un passage voûté permettant l'accès direct entre le chœur et de l'abside nord, perceptible par les fissurations périphériques, est resté partiel car ce passage n'a pas été rouvert (**figure 34**). Dix couches d'enduit et de peinture et sept maçonneries ont été enregistrées

à ce niveau, réparties entre le XII^e et le XX^e siècle. On distingue notamment les vestiges d'une grille, d'une banquette dans le passage et de la peinture imitant les lambris sur le mur du chœur associée à des arrachements de clous. Le passage, percé entre le XVI^e et le XIX^e siècle, montre un état fossilisé du XIX^e siècle dont les parements sont agrémentés de lambris et dont l'accès était contrôlé par une grille en fer forgé. Le rôle de cette ouverture est peut-être plus de l'ordre de la privatisation partielle d'espaces de l'église que liturgique, comme le suggère un dessin de 1779. Un cas similaire, clairement datable du milieu du XVI^e siècle est visible à l'église d'Auvers-sur-Oise dans le Val-d'Oise (BIDEAULT, LAUTIER 1987, p. 54-61 ; CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE 1920, p. 70-76). L'inventaire des biens de la fabrique de 1906 mentionne la présence « *de grilles en fonte dans le chœur, de stalles de chêne fixées aux murs et au sol dans le chœur et le sanctuaire, [...] des boiseries Louis XIV blanc d'or scellées au mur dans la chapelle dédiée à la Vierge, et deux vitraux dans la chapelle dédiée à Saint-Joseph* » qui résonnent avec ces observations (A.D. 93/939 ; NEDELJKOVIC 2006).

Dans la partie haute de l'élévation du mur sud du chœur (500) s'ouvrent les arcatures 501 et 503 correspondant à la claire-voie du XII^e siècle et bouchées par 504 et 502, constitués de moellons liés au plâtre et contemporains du voûtement de la chapelle de la Vierge (XIII^e siècle). On note dans 503 le remploi d'un crochet en bourgeon similaire à ceux du clocher. Du côté nord, aucune trace de fenêtre n'a été vue, en revanche l'enduit 506 qui le couvre porte des traces de badigeon rouge et jaune (**figures 32-33**).

Figure 31 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Détail de la suspension sculptée d'une tête de lion de l'arcature orientale de la croisée du transept. [© E. Jacquot]

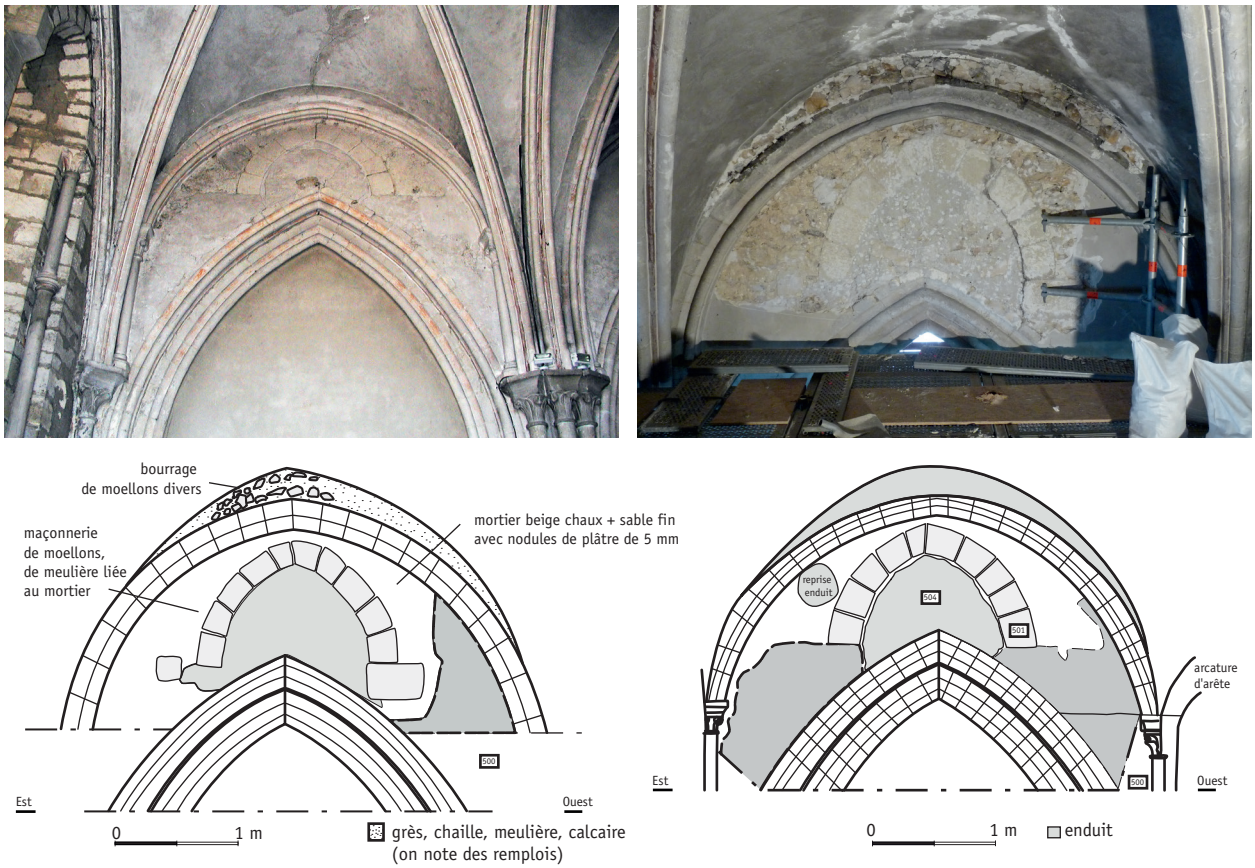

Figure 32 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Vestiges de claire-voie du chœur : à gauche, travée orientale, à droite, travée occidentale. [© Clichés / relevé : I. Lafarge ; DAO : F. Camus]

La face interne du mur de chevet n'a fait l'objet que d'observations ponctuelles, car l'enduit n'en a pas été déposé. La niche en ogive du premier niveau semble correspondre à l'ensemble 446-447 de la face extérieure du mur.

Le triplet, aux embrasures profondes, est encadré de colonnettes baguées et a fait l'objet à l'intérieur de restaurations très lourdes en 1959-1960 (A.M. 24W16 ; NEDELJKOVIC 2006) qui ne permettent plus l'examen archéologique. C'est le seul endroit où on trouve des bagues dans l'église (**figure 35**). Elles sont composées d'un tore en amande encadré de scoties entre deux tores ; des marques de restauration sont visibles. Les chapiteaux composés de feuilles plates nervurées couvrant toute la corbeille ont un volume plus important et on distingue nettement les crochets, l'épannelage et le traitement de la feuille les rapprochent des chapiteaux de la croisée du transept. La restauration a reposé des colonnettes avec bagues et chapiteaux sur les trumeaux du triplet, selon le modèle des piédroits conservés.

Les bases moulurées de la croisée du transept se composent d'une base attique à deux tores séparés par une scotie entre deux filets, d'une plinthe et d'un socle carré orné de griffes plus ou moins bien conservées. Au bas des colonnes qui cantonnent le pilier sud-ouest, elles sont composées d'un tore inférieur surmonté d'un réglet et pour les colonnes engagées flanquant le pilier nord-ouest dans sa partie nord et ouest, elles sont composées d'un tore inférieur débordant. Dans le chœur, les colonnes placées aux angles nord-ouest et sud-ouest ont des bases attiques à griffes, alors qu'aux extrémités nord-est et sud-est de la seconde travée les bases et la partie inférieure de la colonne sont détruites. Les bases des colonnettes recevant les arcs formerets sont attiques avec un socle chanfreiné sur les arêtes, et ne possèdent pas de griffes, à la différence des bases de colonnettes reposant sur les consoles, mais qui ont fait l'objet de restaurations.

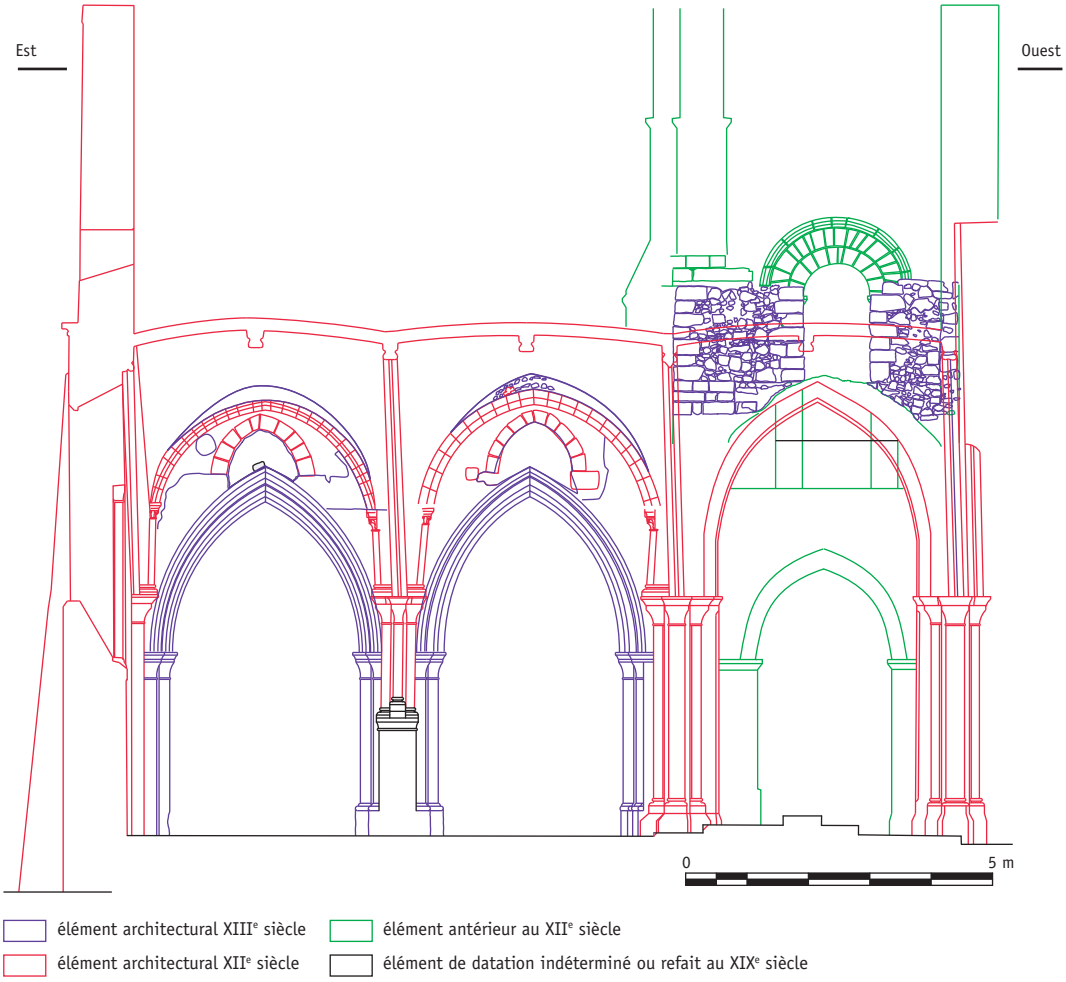

Figure 33 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Restitution des phases chronologiques de la construction du chœur actuel : le clocher est l'élément le plus ancien, le chœur est construit au XIIe siècle puis repris en sous-œuvre lors de la construction de la chapelle de la Vierge au XIVe siècle. [© I. Lafarge]

Les griffes des colonnes engagées nord et ouest flanquant le pilier nord-ouest sont courtes, avec une nervure centrale saillante et de larges feuilles latérales qui descendent du tore inférieur en s'adaptant au tore débordant des bases (**figure 36**). Viollet-le-Duc compare ce type de dessin à des feuilles d'eau et cite celles de Montréal près d'Avallon et de Notre-Dame de Paris vers le milieu du XIIe siècle (entrées BASE et FLORE). On trouve aussi ce type de bases à griffes à Saint-Étienne de Sens dans la nef et les fausses tribunes (CHABAS 1956 ; HENRIET 1982). La composition des bases et la morphologie des griffes suggèrent une datation du milieu du XIIe siècle (TIMBERT 2003). On note leur meilleure conservation qu'à l'église Saint-Sulpice d'Aulnay pour une datation similaire (CAILLOT, LAFARGE 2005).

Le second type de griffes se distingue par une large feuille sculptée sur le tore de volutes qui prennent naissance de chaque côté de la griffe descendant du tore inférieur en s'enroulant à l'extrémité de la base. Elles se répètent sur la colonne engagée des piliers sud-est et sud-ouest, sur les deux bases obliques encadrant la colonne engagée du pilier nord-est et sur la colonne engagée flanquant le pilier nord-ouest. Ce type de griffes est connu dans le rond-point du chœur de Senlis, daté du XIIe siècle entre 1153 et 1180 (LESTIENNE 1952).

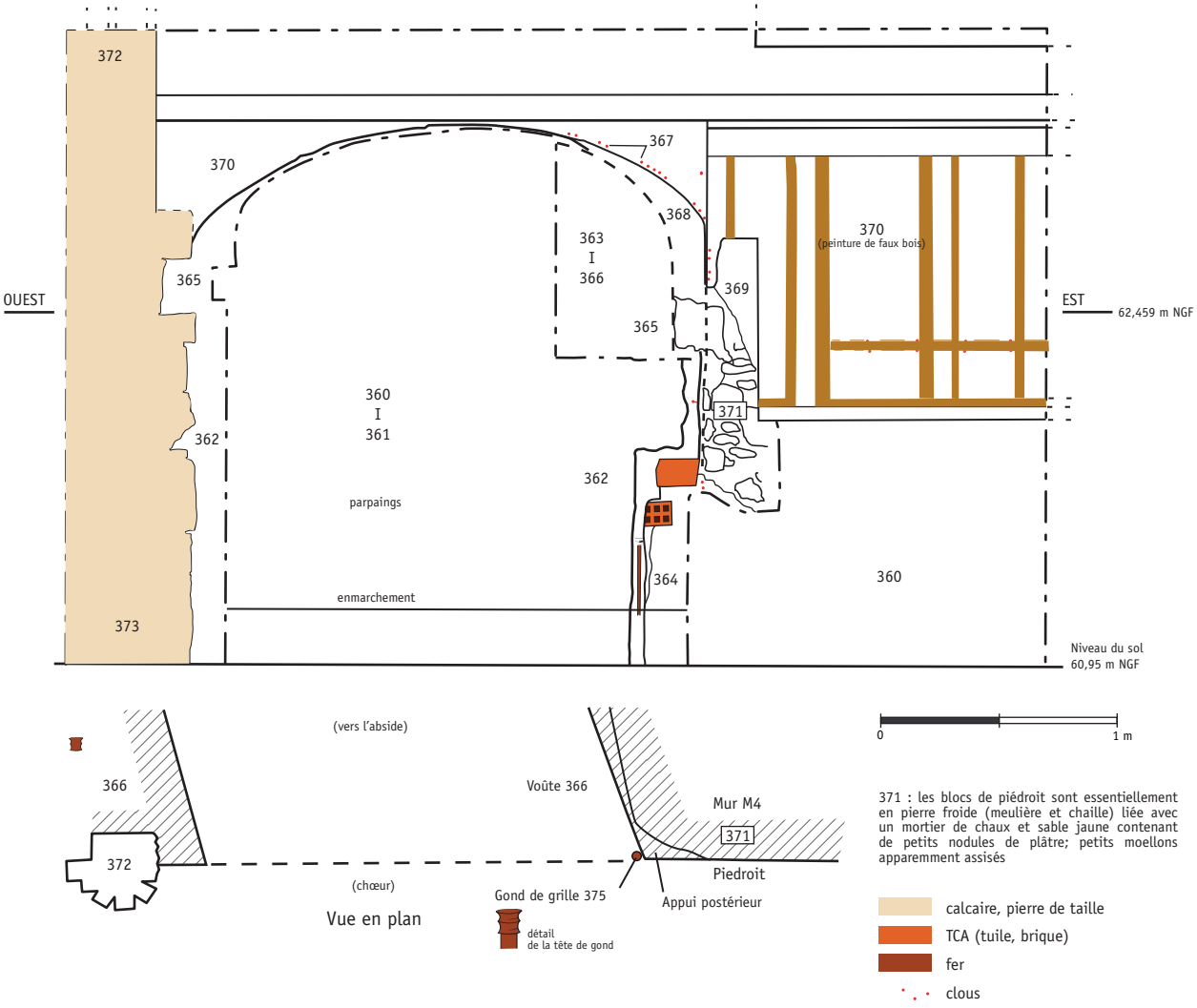

Figure 34 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Relevé du sondage 13 et interprétation. [Relevé : S. Roulley, E. Perugini ; DAO : I. Lafarge] ; à droite vue depuis le passage en 1779. [© Document musée de Martinique ; cliché : J. GUILLARD, dans NEDELIKOVIC 2006]

Figure 35 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Côté sud du triplet sur la face interne du mur de chevet, on distingue bien la colonnette baguée. [© E. Jacquot]

Figure 36 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ».Bases à griffes en feuille d'eau du pilier nord-ouest du chœur, fin XII^e siècle.

Le troisième type de griffes se compose de feuillages naissant sur le tore supérieur pour s'élargir aux angles de la base et former un enroulement. On les trouve sur les bases des colonnes engagées de la nef, sur la base de la colonne ouest flanquant le pilier nord-ouest du chœur, sur les colonnes flanquant le pilier sud-est du chœur, ainsi que sur les socles des consoles et colonnettes des baies du chevet. Ces bases, les plus répandues, existent aussi dans la nef de la cathédrale de Sens entre 1150 et 1180 (CHABAS 1956).

Le dernier type de griffes est traité avec un épannelage plus important, un volume plus accentué où les feuilles font saillie sur les angles des bases. Elles ne sont présentes que sur trois colonnes dont l'une est placée sur le pilier nord-ouest, et les deux autres sur le pilier nord-est du chœur. Sur la base de la colonne engagée du pilier nord-ouest, la feuille est sculptée de stries formant des volutes sur chacun de ses côtés et un enroulement saillant aux angles de la base. Sur les bases de la colonne engagée dans un dosseret du pilier nord-est, ainsi que de la colonne la flaquant au sud, la griffe est de forme ovale et ses feuilles sont nervurées et striées.

Les clés de voûtes du chœur et de la croisée du transept sont comparables : une petite rosace, peu saillante, est percée d'un trou, sans couvrir la totalité de l'intersection des ogives. Elles sont sculptées de motifs simples de feuilles en méplat dans la première travée et d'une rosace dans la seconde. Cette dernière présente des ressemblances avec l'une des clés du déambulatoire de Saint-Germain-des-Prés, avant 1163 (VALIN-JOHNSON, WYSS 1992, p. 369).

La sculpture du chœur et de la croisée du transept forme un ensemble cohérent et homogène, malgré des stigmates parfois importants de restaurations. Pour les chapiteaux, le traitement à faible relief des corbeilles et les variantes de composition des feuilles plates dérivées de la feuille d'acanthe sont caractéristiques et permettent des comparaisons avec le narthex de Saint-Denis, 1130-1135, Saint-Étienne de Sens, vers 1140 ou le chœur de la cathédrale de Noyon, vers 1155-1157 (SEYMOUR 1975, p. 110). L'ensemble des supports et le voûtement du chœur le rapprochent de l'architecture développée à Sens dans les années 1140 (KIMPEL, SUCKALE 1990, p. 505).

EXTÉRIEUR : LE MUR DE CHEVET

Le premier niveau d'élévation du mur de chevet est globalement significatif de la construction du milieu du XII^e^ siècle, malgré les reprises (**figure 37**). Un important négatif de boulin, 443 (15 × 16 cm), traversant et centré situé à 220 cm au-dessus du dernier sol de sacristie correspond à un premier état de toiture de la sacristie, son comblement comprend le dépôt d'un crâne, face en direction de l'intérieur de l'église (442), antérieur à la pose des enduits de la sacristie démolie (**figure 38**). Ce crâne, probablement récupéré d'une sépulture, semble avoir été déposé emballé dans une pièce d'étoffe dont la seule trace subsistante était un dépôt de poussière rose. La signification de ce dépôt reste mystérieuse : il est probablement lié à un rituel maçonnique ou compagnonnique qu'on ne saurait décrire. Aucune inscription ou autre élément n'y est associé, les enduits déposés étant eux-mêmes le résultat de plusieurs interventions. Cependant, malgré l'absence d'éléments de datation directs, ce dépôt semble intervenir lors de la réfection de la toiture de la sacristie dans le courant du XIX^e^ siècle, peut-être en 1839 (A.D. 93/ 251 ; NEDELJKOVIC 2006).

Les deux contreforts du volume initial du chevet sont à degrés évasés depuis leur base et talutés. Ils sont placés aux angles et s'élèvent jusqu'à la corniche. Entre eux, des lacunes comblées au plâtre sont significatives de purges. 446 pourrait être un exutoire de lavabo, associé à 447 qui est une dalle horizontale et un bloc formant piédroit ; l'ensemble forme le revers de la niche visible dans l'abside et est couvert par un enduit de plâtre, 445.

Au second niveau, le mur de chevet est ouvert d'un triplet à encadrement de moyen appareil seulement ébrasé à l'extérieur, son appui est marqué à l'extérieur par un cordon chanfreiné très altéré par les accrochages successifs de toiture de la sacristie. Le parement du XII^e^ siècle est en moyen appareil régulier de calcaire dur.

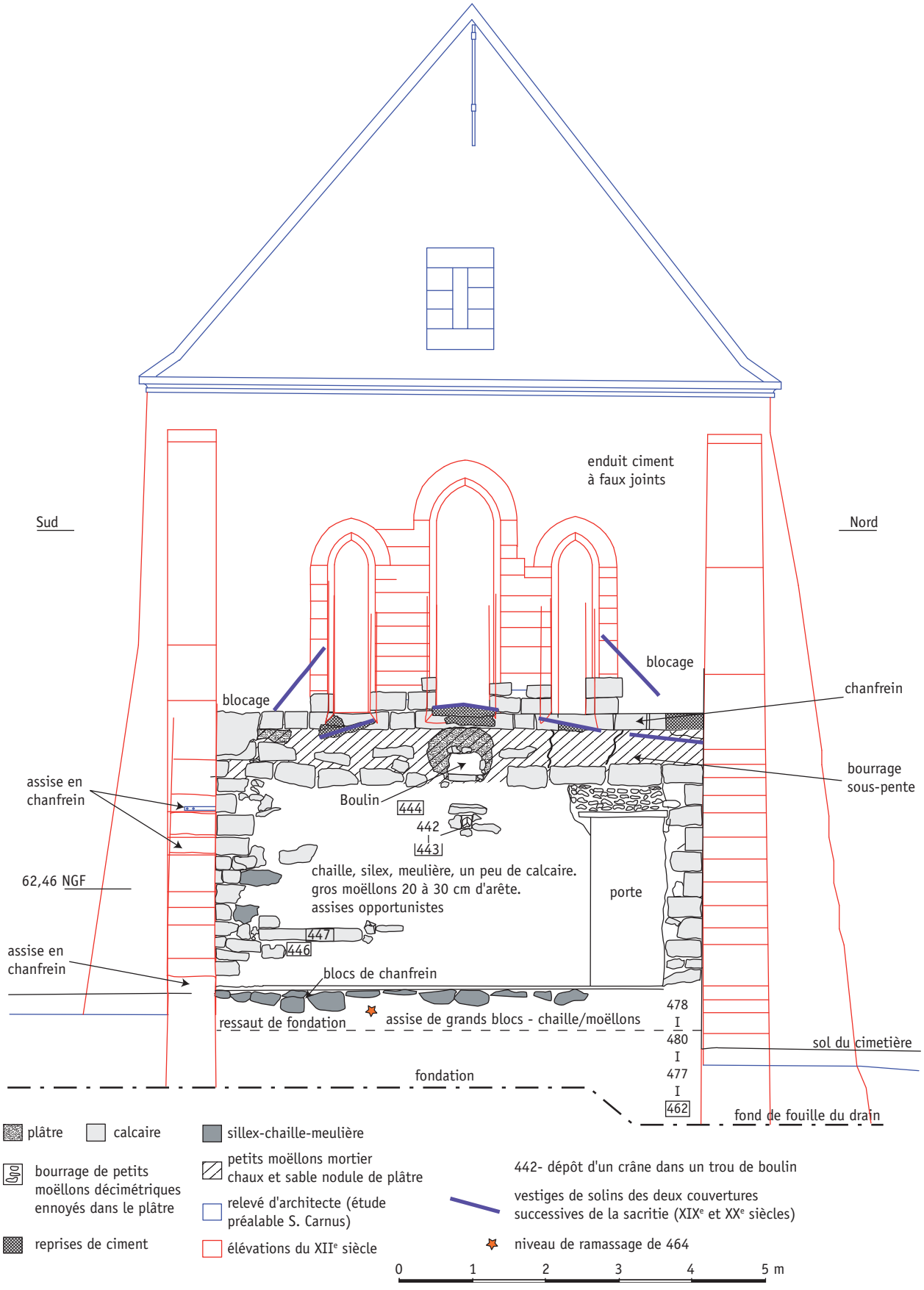

Figure 37 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Élévation du chevet.
[© Relevé : I. Lafarge ; DAO : F. Camus, I. Lafarge]

Un cordon d'appui règne entre le deuxième et le troisième niveau d'élévation, au-dessus duquel se trouve un jour en archère couvert d'un linteau droit et dont les piédroits sont en moyen appareil avec embrasures à panneaux droits à l'aplomb du mur.

Les ramassages de mobilier liés à l'installation du drain au niveau du chevet et de la fondation sud de la sacristie ne permettent pas de datation ferme pour cette construction dont la première attestation figure sur le cadastre de 1819. Malgré le terrassement de drainage, son emprise scelle près de 50 m² de niveaux archéologiques potentiellement conservés à l'est de l'église.

Figure 38 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Mur de chevet, détail du dépôt de crâne 442. [© I. Lafarge]

LA CHAPELLE DE LA VIERGE

Constituée des deux travées qui jouxtent le clocher à l'est et le chœur au sud, cette chapelle s'achève par un mur plat en continuité du mur de chevet et a été fermée pour un usage de sacristie par un cloisonnement de parpaings. Les arcatures brisées très aigües (**figure 39**), à doubles rouleaux portent de nombreuses traces de polychromie rouge. Les chapiteaux sont très différents de ceux du chœur : feuilles en relief, crochets ouverts aux extrémités, corbeille continue (**figure 40**). Ils s'apparentent à ceux du chœur de l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) datés entre 1230 et 1245 (VERDIER 1986 ; NEDELJKOVIC 2006). Si cette datation apparaît cohérente et synchrone du collatéral nord, l'aspect très aigu mais assez ouvert à la base des arcatures, le profil en amande des nervures et une possible reprise des tailloirs suggèrent une datation plus basse encore.

Figure 39 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Vue générale de l'arcature ouest entre le chœur et la chapelle de la Vierge, on perçoit plusieurs phases de travaux. [© E. Jacquot]

Figure 40 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Chapiteaux de la pile nord-est de la chapelle de la Vierge. [© E. Jacquot]

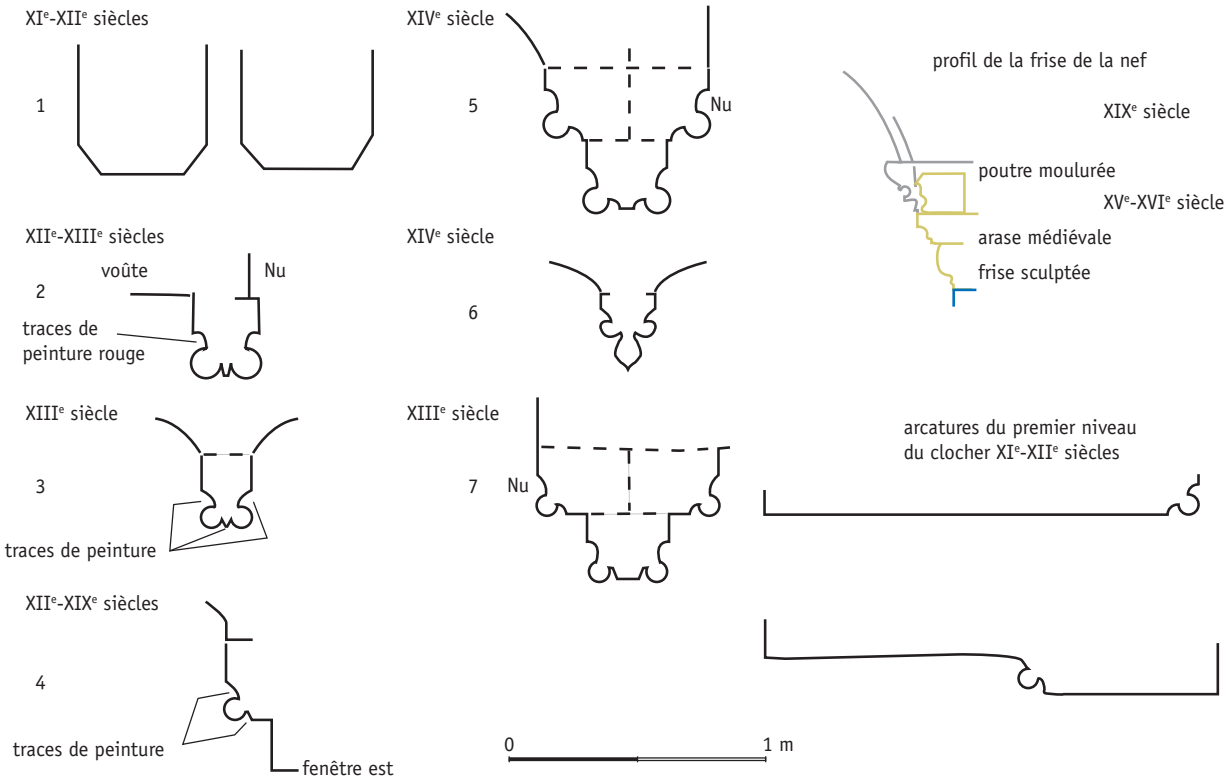

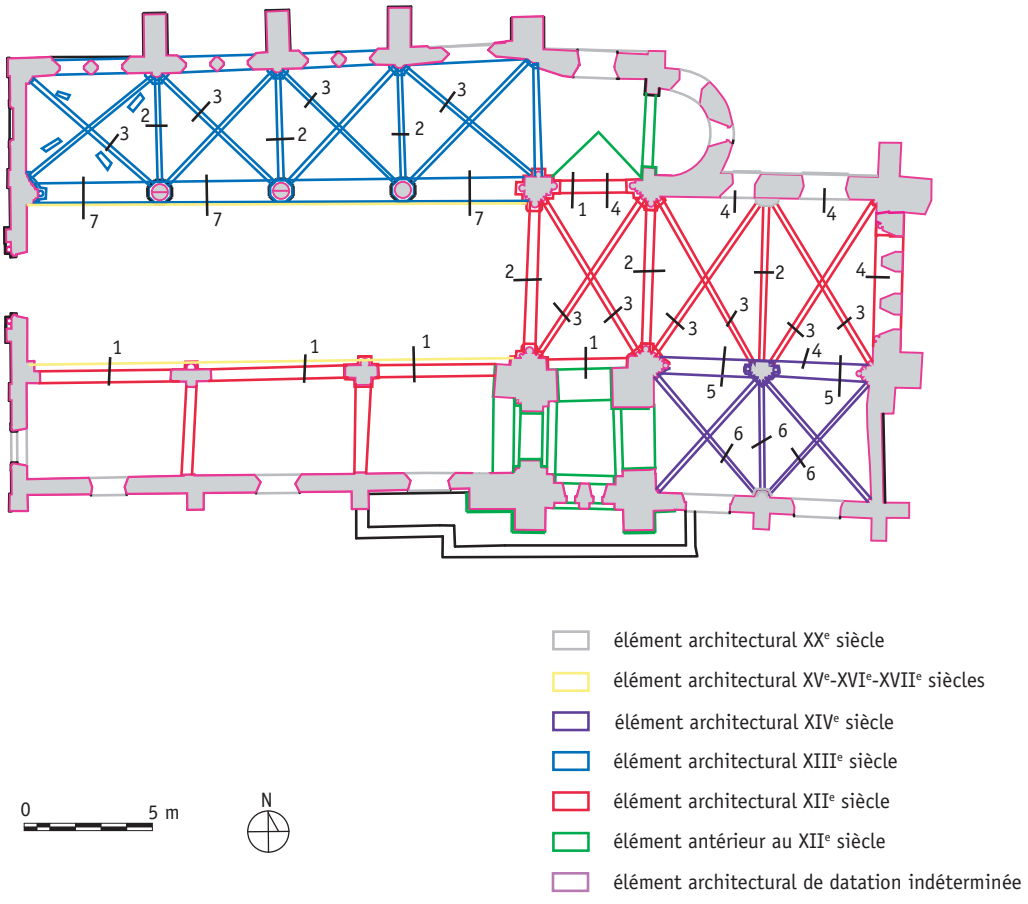

Figure 41 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Répartition des types de nervures au sein de l'édifice et propositions de datation. [© I. Lafarge]

On avait pris en 2002-2003 les deux travées du mur extérieur sud de cette chapelle pour une construction médiévale (LAFARGE 2004), or il s'agit d'une reconstruction de 1840 sur sa fondation médiévale, à la suite de l'effondrement de la chapelle en 1839. À cette date « *deux murs ou pointes de pignons au-dessus du mur gouttereau* », sont remplacés par des croupes par l'entrepreneur Auguste Sergent qui a aussi réalisé le « *bouchage de la baie de la chapelle de la Vierge* », laquelle n'était alors plus qu'un oculus (NEDELJKOVIC 2006, p. 35, 36 ; AD 93/251 ; AM 24W16). Les deux baies sont marquées par le soin apporté à leurs arcatures, certainement plus soignées que celles du bas-côté ; la baie occidentale de la chapelle utilise des carreaux en tas de charge pour une partie de son arcature, celle de la travée orientale utilise un doublement de l'embrasure en moellons de meulière.

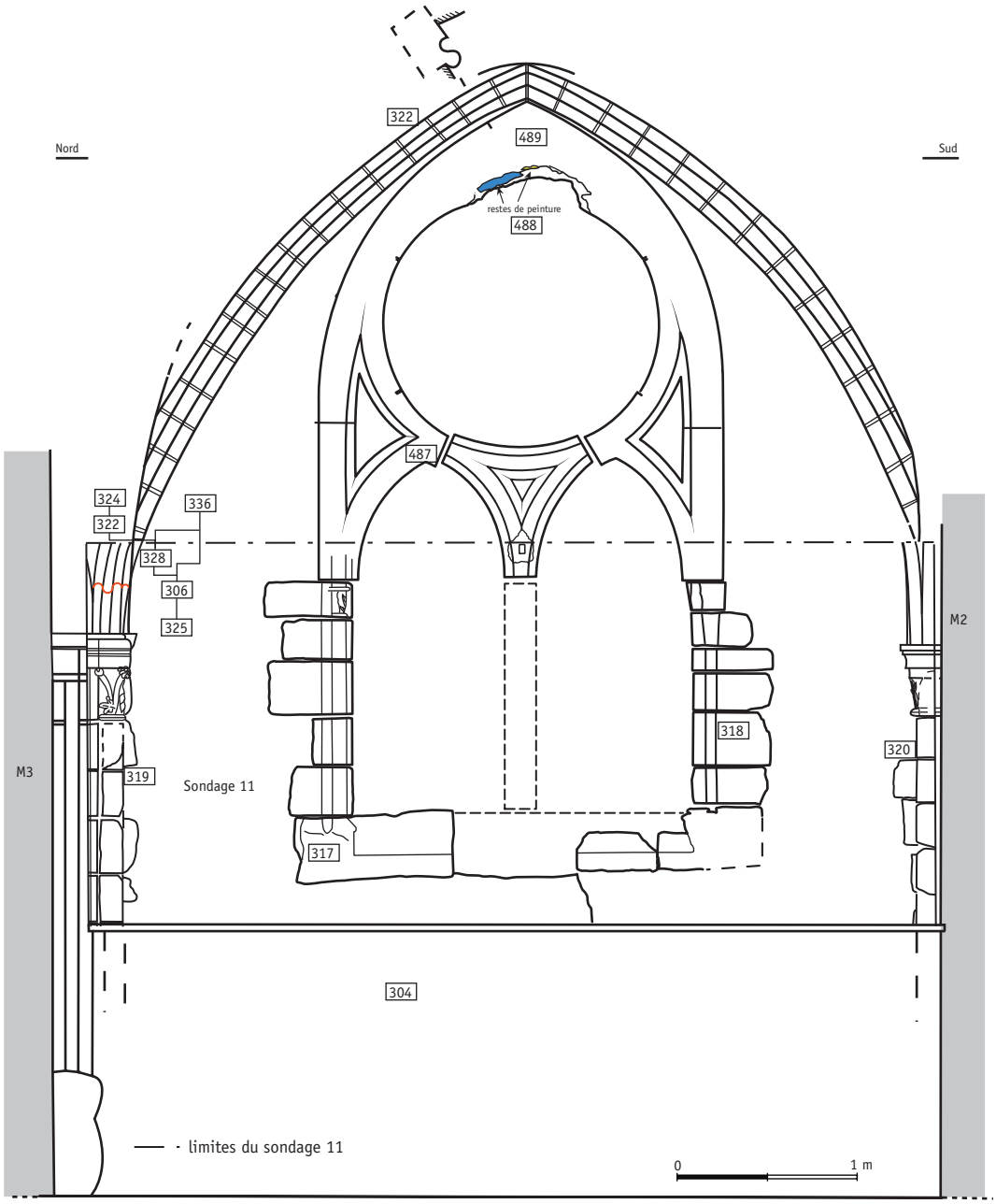

Figure 42 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Élévation du mur est de la chapelle de la Vierge avec localisation du sondage 11 et des principales unités stratigraphiques. [© Relevé : S. Roulley, N. Latsanopoulos ; DAO : I. Lafarge, N. Latsanopoulos]

Ouvert dans le mur du fond de la chapelle de la Vierge, le sondage 11 visait à observer la baie médiévale obturée rouverte par la restauration (**figure 42**). Il a révélé la bonne conservation relative du pourtour de la baie, malgré la présence d'une niche du XIXe siècle probablement destinée à accueillir une statue en pied de la Vierge recoupant l'appui (**figure 45**) et superposée à un enduit peint sur le bouchage de la baie. Toutes les couches de peinture et enduits ont été enregistrées et relevées sur 4 m². Quarante-huit unités stratigraphiques sont significatives de quatre phases principales d'aménagement du mur et de nombreuses réparations, repeints et réfections d'enduit. Les observations effectuées sur les deux faces du mur se font écho. Le mur est probablement construit au XIIIe siècle, avec l'ensemble de la chapelle et repris au XIVe siècle. Le profil du contrefort sud-est, noté 493, en est significatif. Initialement, ce mur est percé d'une baie en ogive, 486, munie d'un remplage formant deux lancettes et un oculus, deux écoinçons cantonnent le sommet des lancettes. Ce type de baie, comparable aux fenêtres hautes de Notre-Dame est typique des années 1210-1220. Dans l'oculus et les écoinçons, des vestiges de vitrail ont été retrouvés en place. Ces éléments ont été analysés par Emma Groult, vitrailliste collaboratrice du laboratoire Diatret, il ressort que les pièces de verre de l'écoinçon sont des grisailles qui ne sont pas antérieures au XIVe siècle, celle de l'oculus remonte au plus tôt au XVIe siècle. Les résilles de plomb sont attribuables au XIVe siècle pour les fragments trouvés dans les écoinçons, du XIXe siècle pour la portion trouvée dans l'oculus.

Le mur (M1) est constitué de plusieurs unités : la maçonnerie de blocage 306 composée de moellons de pierre siliceuse, silex et chaille avec remplois de plâtre ; les piédroits 317 (nord) et 318 (sud) de la baie axiale de la chapelle de la Vierge 486 du XIVe siècle, hauts de 1,70 à 1,80 m, sont associés à des éléments d'appui ; la pile nord 319, comprenant un faisceau de colonnettes engagées avec alternance d'angles simples et chapiteaux à décor floral et végétal à crochet (XIIIe-XIVe siècle) dont la sculpture est du même type que pour ceux des piédroits 317 et 318 est engagée à la réception des nervures de la voûte et de l'arc formeret du mur, 322, dont le profil est composé du bas vers le haut d'un tore en boudin semi-circulaire, cavet large (scotie) et bandeau ; 320 est la pile engagée sud ; elle comprend une nervure de 12 cm de diamètre avec un chapiteau bûché identique à 319. La maçonnerie est sa reprise en 1840, chaînée au mur sud (M2) ; 321 correspond aux nervures de la voûte : boudin circulaire, scotie prononcée et tore en bec saillant (XIVe siècle - profil différent du formeret). On note un bûchement lié à l'installation postérieure des nervures de la voûte ; l'arc formeret de la travée orientale du mur sud est noté 323. Il copie le profil du formeret de M1 ; 325 est un parement antérieur à 306 en moyen appareil de pierre taillée à assises régulières d'environ 20 cm, joints peu épais de mortier de chaux beige et pulvérent (XIIe-XIIIe siècle ?) ; 328 est un vestige d'enduit peint rouge conservé dans l'angle supérieur nord du sondage coupé par le remaniement du formeret 322 et par 336, un remaniement de 306 lié au mortier de plâtre hétérogène et grossier avec de nombreuses inclusions.

LA FENÊTRE 486 AVEC LES VITRAUX

486 est le numéro global correspondant à l'ensemble de la fenêtre axiale médiévale (piédroits 317-318) ; les remplages ont été enregistrés sous le numéro 487. L'encadrement et les ébrasements de la baie sont en calcaire lutétien à cérithes et le remplage en calcaire lutétien à *orbitolites complanatus* qui semblent provenir des carrières de Charenton, sous réserve d'un examen plus approfondi (information orale Marc Viré et Jean-Pierre Gély). L'oculus est noté 489. La baie 486 est bouchée en moellons liés au plâtre au moins jusqu'au niveau de l'oculus (315-316) entre le XVe et le XVIe siècle.

Lors de la réouverture de la baie, des vestiges de vitrail ont été mis au jour. L'ensemble a été déposé avant restauration de la baie et pose des nouveaux vitraux. Il se compose d'une résille d'écoinçon complète avec un tiers du vitrail conservé (écoinçon sud 491) ; d'un fragment de résille et quelques fragments de verre pour l'écoinçon nord noté 492 ;

Figure 43 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Sondage 11, vue des deux personnages, la scène correspond vraisemblablement à une Visitation à Saint-Roch ; en-dessous détail des deux personnages. [© E. Jacquot]

un fragment de la verrière de l'oculus refaite au XIXe siècle (ensemble noté 488-490) ; enfin, le petit soufflet formant une ouverture triangulaire située sous l'oculus entre les deux lancettes a livré des éléments de verre collés des XVIIIe et XIXe siècles. Les lancettes n'ont pas livré de vestiges de verrière.

Le bouchage est couvert par un enduit peint de très belle facture, correspondant à la continuité d'un personnage qui était visible de longue date (US 328 à 348). Le décor peint au sujet religieux représente un ange agenouillé et un personnage debout (**figures 43-44**). La figuration est en bon état de conservation, mais fragmentaire. La peinture est appliquée sur une fine couche de mortier de plâtre blanc qui couvre 315. L'ange est associé à un décor architectural de fond bleu. 348 est un personnage masculin debout. La scène avec les deux personnages est encadrée par une bande noire restituable d'après les lambeaux en place. 343-345 forment un décor de faux appareil d'un module de 28 cm de large pour 17 à 18 cm de haut, dont les joints sont figurés par des traits brun-rouge « pompéïen », appliqué en arrière-plan. Deux incisions verticales parallèles de part et d'autre de la niche dans le décor rouge de 343 pourraient être des tracés préparatoires ou des limites de panneaux. La couche picturale est appliquée après le comblement de la baie 315, mais coupée par la niche 308-310. 344 est une couche picturale rouge très érodée qui conserve des traces résiduelles de bleu (340) et de noir (348). La couche de plâtre blanc homogène 346 correspond à une phase de rejointoiement des blocs des piédroits de la baie 486, avant l'application de la couche picturale noire 347 directement sur le piédroit sans couche préparatoire, qui recouvre les joints replâtrés du piédroit. La conservation du parement repris au XVe siècle du côté nord de la baie est mauvaise.

La scène représente à gauche un personnage debout, coiffé d'un chapeau de pèlerin qui porte une barbiche et une coiffure longue et ondulante. Un volume rectangulaire à hauteur de son plastron reste énigmatique et trop lacunaire pour être interprété. La partie basse du corps est pratiquement invisible. Sur sa gauche et à partir de la hauteur de la ceinture ne subsiste qu'un fond rouge correspondant à la sous-couche préparatoire à la peinture, alors que la scène figurait un bleu. Sur sa droite, à main gauche pour le spectateur, se tient un ange vraisemblablement agenouillé, qui semble faire un geste de bénédiction, le regard dirigé vers le bas. La scène se déroule vraisemblablement en avant d'une baie largement ouverte dont le fond bleu suggère l'extérieur, l'intérieur étant symbolisé par un décor en faux parement en arrière de l'ange. La scène est surmontée d'une double bande sombre, vraisemblablement une séparation de registre ; du registre supérieur ne subsiste que la partie basse de drapés blancs sur fond polychrome qui restent ininterprétables.

L'interprétation de cette scène n'est pas certaine. Toutefois, il serait tentant d'y reconnaître une Visitation à Saint-Roch, même si certains détails sont problématiques. L'absence du chien et du bourdon (bâton de pèlerin) sont peut-être le fait de la dégradation des pigments. L'encadrement noir et le mur évoqueraient la mort du saint, mais l'homme n'est pas défiguré. Les positions respectives des personnages feraient plutôt pencher vers la guérison du saint, mais là, c'est l'architecture du fond de la scène qui serait en décalage puisque la légende rapporte que la guérison miraculeuse eut lieu dans une cabane.

La portion d'enduit peint paraît datable du XVIe siècle : si le traitement graphique de l'ange peut paraître cohérent avec la peinture de la fin du XVe siècle, celui du personnage debout, peut-être Saint-Roch semble plus récent : le traitement des cheveux évoque le XVIe siècle, celui du visage pourrait même être du XVIIe siècle. Cependant la technique utilisée n'est pas la peinture à fresque, l'artiste a appliqué sur l'enduit de plâtre les techniques de la peinture de chevalet avec application d'une couche de fond rouge-orangé et des couleurs à l'huile. L'utilisation de cette technique est cohérente avec une datation du XVIe siècle ; ces éléments ont été avancés par Ariel Bertrand, restauratrice en charge de cette peinture, qu'elle en soit remerciée. Cet élément mérite une étude à lui seul.

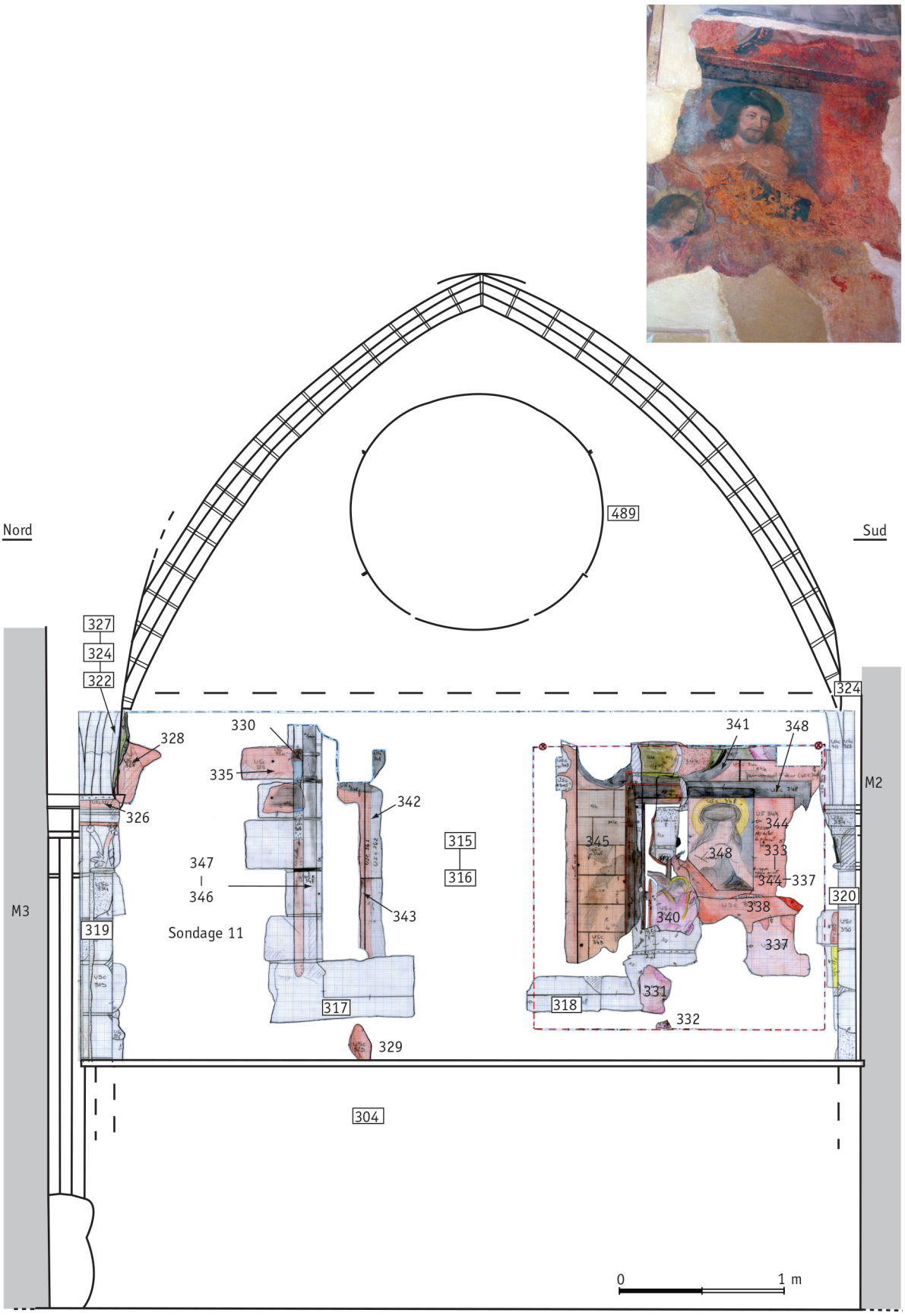

Figure 44 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Élévation du mur au XV^e^ siècle ; en haut à droite, la peinture en cours de restauration ; état en juin 2014. [© I. Lafarge]

CONDAMNATION DE L'ENDUIT PEINT ET OUVERTURE D'UNE NICHE

L'enduit peint est condamné avant le XIXe siècle, dans le courant duquel, peut-être lors des travaux de 1840, une niche voûtée (309-310) en cul de four est aménagée dans l'axe vertical du mur au sein du comblement de la baie, accompagnée d'un badigeon bleu. La niche, peinte en bleu et présentant en ciel des étoiles dorées, était probablement destinée à accueillir une statue de la Vierge en pied (**figure 45**). Ce dernier aménagement est condamné au XXe siècle et l'ensemble du mur est enduit et recouvert d'un badigeon bleu-gris. On peut lui associer le dernier état de l'oculus de la baie, 488, devenu ovoïde et attesté par un reste de son ébrasement mouluré peint de bleu et d'or.

L'installation de la niche a nécessité le bûchement et la dépose de blocs de l'appui de la baie 486. La niche est étroite (environ 60 cm), de plan semi-circulaire et voûtée en cul-de-four. 311 correspond à plusieurs creusements informes concentrés en partie inférieure qui perforent la paroi peinte de la niche probablement liés à un système de fixation de la (les) statue(s) accueillie(s) dans la niche. Des attaques de la couche picturale laissent apparaître le mortier 303. Les creusements, plus profonds dans la plinthe, ouvrent sur le bouchage de la baie. Certains sont partiellement bouchés et repeints d'un bleu plus soutenu vaguement proche du décor initial (312) qui apparaissent comme des cache-misère. L'ensemble est daté du XIXe siècle.

Lors de la campagne de restauration, la maîtrise d'œuvre a commandé des sondages complémentaires dans la partie haute de l'élévation du mur M1 afin de reconnaître la présence ou l'absence de continuité du décor peint en partie haute du mur et du bouchage de la baie. Ces recherches se sont avérées infructueuses, et les continuités d'enduit peint conservé sont très restreintes.

Au XXe siècle, la niche est comblée et masquée par un ensemble d'enduits et badigeons homogène redressant le nu du mur. Il est probable que le dernier état d'oculus soit masqué en même temps. 300 est une couche couvrante de peinture grise sur l'ensemble du mur M1 observée sur l'ensemble de l'édifice et correspondant à la dernière phase de restauration. Elle pourrait correspondre à la phase de travaux des années 1920.

La construction de la chapelle de la Vierge est donc datée de la première moitié du XIIIe siècle avec un mur de chevet plat en continuité de celui du chœur. La construction est réalisée avec une baie axiale à deux lancettes, un oculus et deux écoinçons. Ce fenestrage qui a livré des vestiges de vitraux du XIVe siècle est bouché au XVe siècle, sauf l'oculus qui est repris au XIXe siècle. Le bouchage a laissé dans un premier temps l'oculus ouvert et s'est accompagné au XVIe siècle de la pose d'un enduit peint à l'huile d'une scène hagiographique, probablement la Visitation à Saint-Roch. Cette peinture murale pourrait avoir été complémentaire d'un retable occupant une position centrale sur le mur. Au XIXe siècle, ce décor est démantelé et l'oculus refait en ovale, l'ensemble est alors badigeonné de bleu clair et une niche est aménagée au centre du mur, cette disposition est cohérente avec la dédicace mariale de la chapelle. Enfin au XXe, le mur est rendu complètement aveugle, la niche est bouchée et le tout est de nouveau badigeonné, de gris cette fois.

Dans la même chapelle à la base de la face est de l'élévation du pilier sud-est du clocher, en connexion avec le mur gouttereau sud refait au XIXe siècle se trouve le sondage 12. Sous la couche de peinture 300, 301 est une couche couvrante de couleur bleue reconnue sur l'ensemble du mur oriental de la chapelle de la Vierge et les piliers du clocher. Cette peinture observée en d'autres parties de l'édifice pourrait correspondre aux travaux des années 1920. Elle est mise en place sur une couche de préparation formée d'un badigeon blanc (302). 350 est le harpage de la pile d'angle engagée du clocher entre le mur gouttereau, M2 et le cloisonnement. Elle reçoit la retombée du voûtement et s'appuie sur 351 qui est la pile quadrangulaire sud-est de la tour, en moyen appareil de calcaire taillé à layage oblique grossier (bûchement ?) sur base simple à chanfrein. La maçonnerie de blocage entre 350 et 351 est notée 352. Deux maçonneries de fondation sont visibles : la première phase (354)

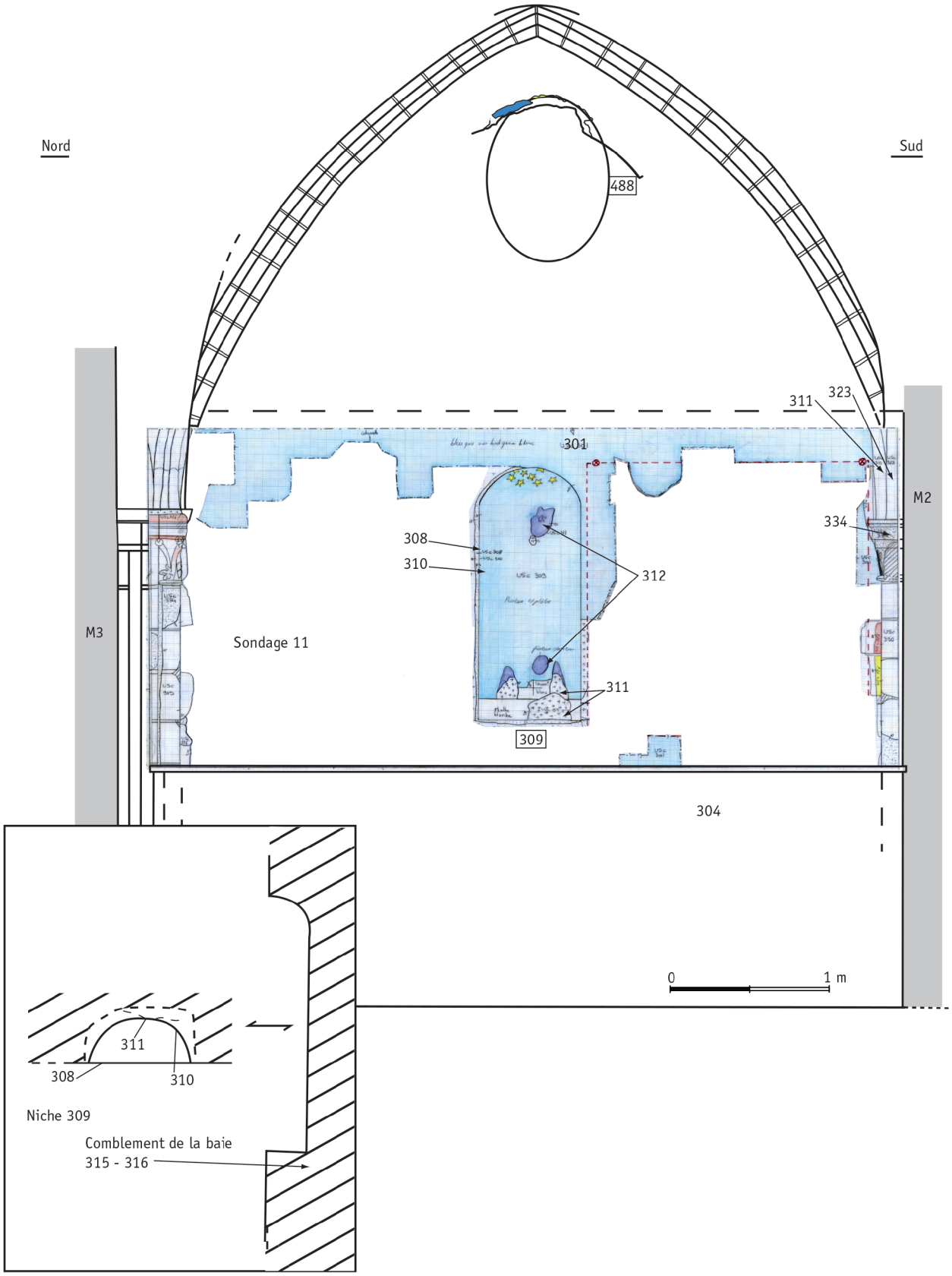

Figure 45 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Restitution du mur dans la seconde moitié du XIXe siècle. [© I. Lafarge]

a un mortier de teinte brun-gris, la seconde (353) montre un mortier de sable limoneux ocre similaire à celui des fondations de la façade occidentale. 355 est un enduit de plâtre lissant l'amas de blocage pour l'application des couches de peinture et le rejointoiement entre la colonnette 350 et le parement intérieur de M2, lié aux travaux de 1840. La couche de rejointoiement au mortier de plâtre 359, entre le parement intérieur de M2 et la colonnette engagée 350 est associée à 355. 356 est un plâtre liant de restauration comprenant des fers d'armature. 357 est un badigeon gris appliqué directement sur la pierre, recouvrant à demi la pile du clocher 351, 350, et les restaurations-rejointoiements 356 et 355. La limite d'application de ce badigeon noir sur la pile de la tour est conditionnée par la couche de plâtre 355 qui recouvre le chaînage de la pile et le blocage 352. 358 correspond à des traces résiduelles de badigeon jaune clair-ocre sur certains blocs de chaînage entre 350 et le blocage 352, médiéval.

LES PIERRES TOMBALES

La dépose des dallages du clocher et du chœur a révélé de nombreux remplois de pierres tombales. Dix-sept dalles tumulaires sont attestées : trois médiévales ; trois médiévales ou modernes ; quatre certainement du XVII^e siècle et sept du XIX^e siècle.

Les trois dalles médiévales font entre 4 et 8 cm d'épaisseur. Le matériau paraît homogène : liais des environs de Paris ou vergelé de l'Oise. Les éléments stylistiques, notamment la position des personnages et des décors, suggèrent une datation du XIV^e siècle (**figure 46**).

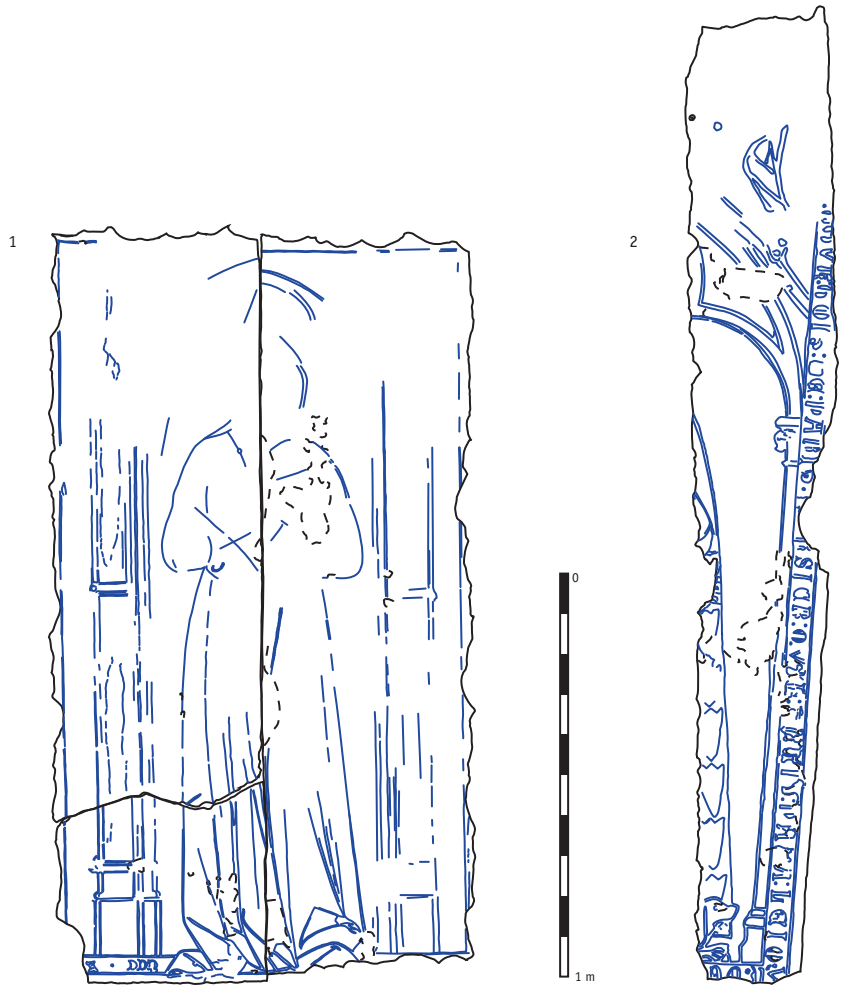

Figure 46 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Dalles funéraires n° 11 (1) et n° 12 (2). [© I. Lafarge]

La dalle notée 11 est une dalle tumulaire en trois fragments (une découpe et une cassure) formant un ensemble complet de 1 × 1,85 m. Elle figure un personnage en robe, peut-être ecclésiastique (ceinture en corde), au déhanché à gauche et plis du bas de la robe sur les pieds caractéristiques des représentations féminines, dans un décor architecturé et ceinturé de texte dont on ne retrouve que quatre lettres :

... A ◦ DDD ou DDN...

La dalle notée 12 est un fragment de dalle tumulaire de forme trapézoïdale 25/35 × 235 cm, figurant un personnage en pied. Il s'agit probablement d'un laïc, peut-être un ou une noble dans un décor architecturé de qualité, trilobe probablement surmonté d'un gâble. L'encadrement figure une colonne avec base et chapiteau sculpté, un chien dont ne subsistent que la tête et les pattes avant est allongé au pied du personnage. Du texte encadrant la dalle, on reconnaît :

... [?] DUR (?) : BOIS : DE : PARIS : [? ...?] SIER : O. U [??] : [??????] :
[????] : LE JOUR. DE ...

La dalle notée 13 est un fragment de dalle tumulaire de 48 × 40 cm, avec encadrement de texte et portion de décor architecturé avec le départ d'une arcature. Le chapiteau est effacé (il n'a pas été pris de photo) ; on lit :

... E : TOMBE : [???] [?] ER [?] ...

LES DALLES MODERNES

Trois fragments notés 14, 15 et 16, en calcaire fin jaune et calcaire à cérithes présentent des encadrements sans texte ni décor, leur datation, médiévale ou moderne est impossible à préciser.

Quatre autres fragments correspondant à deux ou trois dalles notés 8, 9 et 17 (l'un d'eux en deux morceau), sans texte, ne portent que de petites croix. On n'est pas en mesure de dire s'il s'agit d'une seule dalle tumulaire recoupée ou de plusieurs individus. Ce type de décor serait à attribuer au XVII^e siècle.

Un autre fragment noté 10, en calcaire grossier à cérithes, l : 55 cm ; L : 76 cm ; ép. : 5 cm, porte un graffiti illisible, de datation incertaine, même si on la considère moderne *a priori*.

Sept dalles funéraires du XIX^e siècle ont été relevées (notées de 1 à 7), toutes en calcaire lutétien, à milioles, généralement à grain fin, les inscriptions sont en romaine, selon les lignes en minuscule ou en capitale, parfois soulignées de noir. Datées de 1837 à 1856, ces inhumations sont documentées par les registres paroissiaux conservés aux archives municipales (merci à Soizic Berthé, Ville de Noisy-le-Grand service du patrimoine, qui a fait la recherche dans les registres paroissiaux).

Les dalles médiévales sont réputées avoir été conservées par la ville de Noisy-le-Grand, la n° 12 a été reposée au sol pour être visible contre le mur nord de la travée de baptistère, les autres devaient être reposées en dallage de l'église.

INTERPRÉTATIONS ET SYNTHÈSES

L'église est attestée en 1089-1090 lorsque l'évêque de Paris Geoffroi concède l'autel de Noisy-le-Grand, tenu par le comte Hugues de Dammartin à Saint-Martin-des-Champs (DEPOIN 1912, p. 70-72). L'usage cimétérial du site dès l'époque mérovingienne et sa continuité ont été mis en évidence en 2002. Le diagnostic du terrain Kunst a permis d'évaluer l'extension du cimetière vers le sud en remontant le coteau, à partir de l'époque carolingienne (SUSINI-COLLIN *et alii* 2013). La présence de scories de la fin des X^e-XI^e siècles dans ce secteur suggère une activité métallurgique à proximité immédiate des sépultures et peut témoigner, avec la tranchée de récupération GBT049, de la proximité d'une zone d'activités de production ou d'habitat en lien avec l'espace consacré, peut-être en rapport avec la construction de l'église médiévale (SUSINI-COLLIN *et alii* 2013). Ce diagnostic

permet une première ébauche chronotopographique du cimetière médiéval dont la zone d'inhumation correspond au cimetière paroissial lié à l'église et situé notamment sur son bord sud, « un des emplacements de prédilection des fidèles, quand ils n'ont pas accès à l'intérieur de l'église ou à ses abords directs » (ALEXANDRE-BIDON 2008, p. 153). Si vers le nord, en descendant le coteau, les données archéologiques sont insuffisantes, il est probable que l'église soit implantée au centre du cimetière dès le haut Moyen Âge (**figure 47**).

Grâce aux différentes opérations, on a pu mettre en évidence le remblaiement du parvis par l'apport de terres issues du cimetière entre le XIVe et les XVIe-XVIIe siècles, visant à établir un sol horizontal au-dessus de la rupture de pente sur laquelle est installée l'église (LAFARGE, JABARD 2003a ; 2003c). En 1790, M. Delaage, seigneur de Bry-sur-Marne, et des fiefs de la Barre et de Normandie à Noisy-le-Grand, donne à la commune la place située devant l'église qui servait d'entrée au « château du fief de la Barre » ainsi qu'une bande de terrain entre l'église et la rue du Moulin pour agrandir le cimetière (MENTIENNE 1919, p. 103).

En 2002, 25 sépultures du haut Moyen Âge à l'Époque moderne ont été mises au jour ainsi qu'un sarcophage daté de la seconde moitié du VIIe siècle, contenant sept réductions (LAFARGE, JABARD 2003c). Seize des sépultures fouillées sont d'époque médiévale et se distinguent par deux modes d'inhumation. Pour les plus anciennes (VIIIe-XIIe siècles), il s'agit de sépultures en pleine terre, avec colmatage rapide ; les plus récentes (XIIe-XIVe siècles et moderne) sont caractérisées par la présence de cercueil et linceul. Les 9 sépultures vues sur le terrain Kunst, datées entre la fin du haut Moyen Âge et le Moyen Âge central s'apparentent aux premières par leur mode d'inhumation et des pratiques funéraires identiques sans dépôt de mobilier (SUSINI-COLLIN *et alii* 2013). À partir de l'époque carolingienne, l'Eglise prône le dénuement et proscrit les offrandes et autres dépôts destinés à accompagner le défunt (TREFFORT 1996). Malgré l'étroitesse des zones d'observation, la densité d'inhumation est forte et on distingue deux à trois niveaux sépulcraux, correspondant chronologiquement aux remaniements architecturaux et au remblaiement du XIVe siècle. L'importance du nombre des inhumations se manifeste également par la difficulté à individualiser les creusements, la masse des ossements en remblai et la présence d'amas osseux difficilement interprétables témoignent aussi d'une gestion complexe de l'espace funéraire.

En l'état actuel des données, on peut considérer globalement l'existence de trois niveaux d'inhumation : du VIIe au IXe siècle, on extrapole une densité d'inhumation moyenne à faible pour une profondeur d'enfouissement de moins d'un mètre sous le sol actuel ; du Xe au XIIe siècle, la densité d'inhumation paraît beaucoup plus importante pour des profondeurs allant jusqu'à 1,20 m ; enfin au bas Moyen Âge et à l'Époque moderne, l'inhumation reste dense et les profondeurs sont de tous ordres jusqu'à 1,20 m. Le parvis est dégagé de l'espace funéraire dès le XIVe siècle. À la suite des sondages de 2002, on a évalué que l'emprise de l'église pouvait abriter entre 800 et 1 000 inhumations pour 730 m². Les données recueillies depuis ne font que confirmer cette hypothèse.

Au total 62 inhumations primaires ont été observées en association avec le cimetière de l'église pour un NMI total de 129 individus en l'état des données. Toutefois, l'ensemble des données archéoanthropologiques doit être repris et synthétisé pour produire une synthèse qu'on espère fournir dans un prochain article.

RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE ET LE SITE DES « MASTRAITS »

Le site des « Mastraits » (de *martyretum*, forme collective de *martyrium* ; LATOUCHE 1995) est situé un kilomètre au sud, plus haut sur le coteau. Il est connu par la découverte de « cercueils de plâtre » en 1771 à l'occasion de travaux urbains. Il a fait l'objet d'un diagnostic en 2007 (PERUGINI, LE FORESTIER 2007) et d'une fouille en 2009-2010 : 651 sépultures ont été étudiées dont 219 d'époque mérovingienne et 409 de l'époque carolingienne au milieu du XIIe siècle (*ca* 1165 ; LE FORESTIER 2012). La frange nord de ce cimetière, récemment reconnue, permet d'estimer l'extension du site à une surface maximale de près de 10 000 m² (LE FORESTIER 2012).

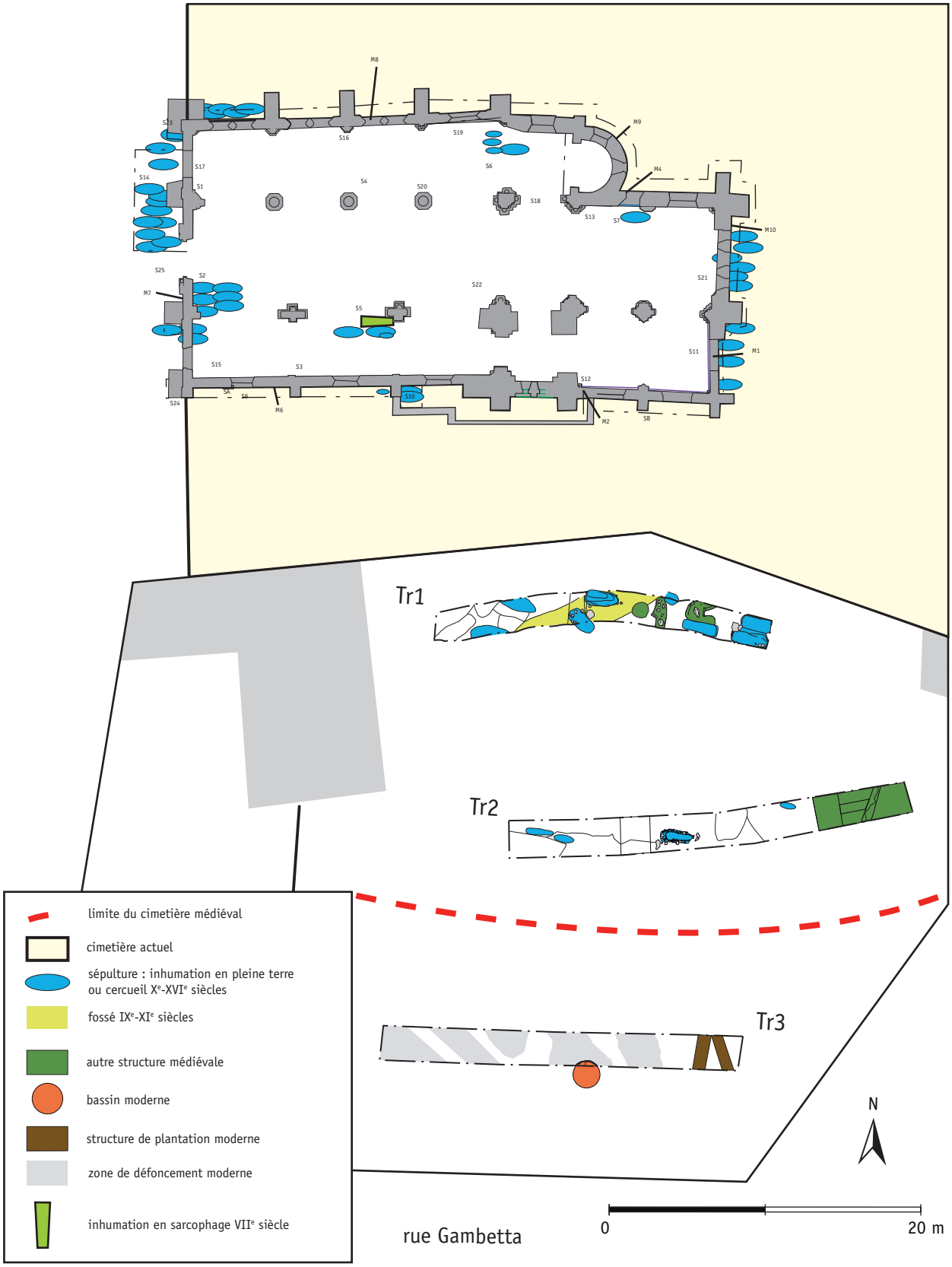

Figure 47 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Plan de synthèse des opérations de l'église et de la rue Gambetta. [© I. Lafarge]

Le développement du cimetière associé à l'église à la fin du haut Moyen Âge est contemporain des dernières phases de la nécropole des « Mastraits ». Mais constitue-t-il une implantation funéraire, vouée à remplacer cette nécropole dès cette époque ?

Les deux lieux d'inhumation sont concomitants dès l'époque mérovingienne, mais les données archéologiques montrent des modalités d'occupation très différentes. Si la croissance du cimetière de l'église est notoire, il demeure en l'état des données difficile de croire qu'elle soit concomitante au déclin des « Mastraits ». Il paraît tentant d'avancer que le site de l'église Notre-Dame et Saint-Sulpice, occupé dès le haut Moyen Âge correspondrait dès l'origine à un sanctuaire, probablement une chapelle funéraire privée, sans pour autant qu'il y ait de lien formel certain entre ce sanctuaire et la *villa regia* de Chilpéric. À cette époque le cimetière, peut-être domanial, se trouve sur le site des « Mastraits ». Or ce dernier périclite au XII^e^ siècle alors que l'église Saint-Sulpice est cédée aux moines de Saint-Martin-des-Champs en 1060 qui la reconstruisent au XII^e^ siècle. Le statut de l'église deviendrait alors naturellement paroissial et le cimetière communautaire serait transféré autour de l'église.

ÉDIFICE

L'hétérogénéité de l'édifice actuel, qui fait son intérêt, est le produit d'une histoire complexe où le facteur économique est parfois sensible. Cela pose les questions d'une part de la forme de l'édifice à chaque étape de son évolution et celle des projets qui se sont succédé. En négatif de ces questionnements, viennent ceux des moyens mis en œuvre pour la réalisation des chantiers, dont il semble qu'aucun n'a véritablement été terminé (**figure 48**).

Si aucune observation ne permet clairement d'avancer de datation pour les phases anciennes de la construction, l'origine mérovingienne du lieu de culte est certaine. Toutefois l'usage sépulcral du lieu s'intensifie aux XI^e^ et XII^e^ siècles, en lien avec un premier état bâti en pierre (abside nord et clocher) ; on pourrait envisager un chevet primitif tripartite, composition somme toute fréquente dans les églises rurales.

Le chœur peut aujourd'hui être daté du deuxième tiers, voire du second quart du XII^e^ siècle (TIMBERT 2003 ; 2005 ; 2007 ; NEDELJKOVIC 2006 ; CAILLOT, LAFARGE 2007 ; 2008). Le chœur du XII^e^ siècle était muni au sud d'une claire-voie, bouchée lors de la construction de la voûte de la chapelle de la Vierge au XIII^e^ siècle. En revanche, il semble que le côté nord du chœur n'ait pas connu de claire-voie, peut-être que les fenêtres situées plus bas existaient déjà, à moins que toute l'élévation du côté nord n'ait été destinée à supporter des décors peints, ce que pourraient suggérer les quelques vestiges de badigeon rouge et jaune observés en partie haute de cette élévation. En l'état actuel des données, nous ne sommes pas en mesure de dire si cette claire-voie était liée à la fenêtre du premier niveau du clocher dont la condamnation est visible dans la travée du sanctuaire.

La disposition d'un chœur à chevet plat est relativement fréquente régionalement vers le milieu du XII^e^ siècle et permet de nombreuses comparaisons entre 1130 et 1200, Goussainville (XII^e^ siècle) ; Aulnay-sous-Bois (*ca* 1130-1150) ; Saint-Hermeland à Bagneux entre 1170-1190 ; Viarmes (2^e^ moitié du XII^e^ siècle) ; Saint-Baudile à Neuilly-sur-Marne (1198) ; Montreuil (vers 1200), etc. Il semble donc que le chœur appartienne à un ensemble de constructions qui révèlent un fort dynamisme constructif régional autour du milieu du XII^e^ siècle et se signale par une grande inventivité doublée d'une grande homogénéité stylistique.

Les trois travées du bas-côté sud sont édifiées dans le premier tiers du XII^e^ siècle, c'est-à-dire juste avant la réfection du chœur. Le bas-côté nord de quatre travées est reconstruit vers le milieu du XIII^e^ siècle ; on ne peut pas affirmer que la nef du XII^e^ siècle ait été terminée mais un projet de reconstruction est lancé dans le courant du siècle suivant, dont l'inachèvement est évident. L'inachèvement de la construction des murs longitudinaux de la nef à un siècle d'écart est probablement significatif des moyens limités de la fabrique, malgré le soin apporté au système de fondation sur stylobates (**figure 49**).

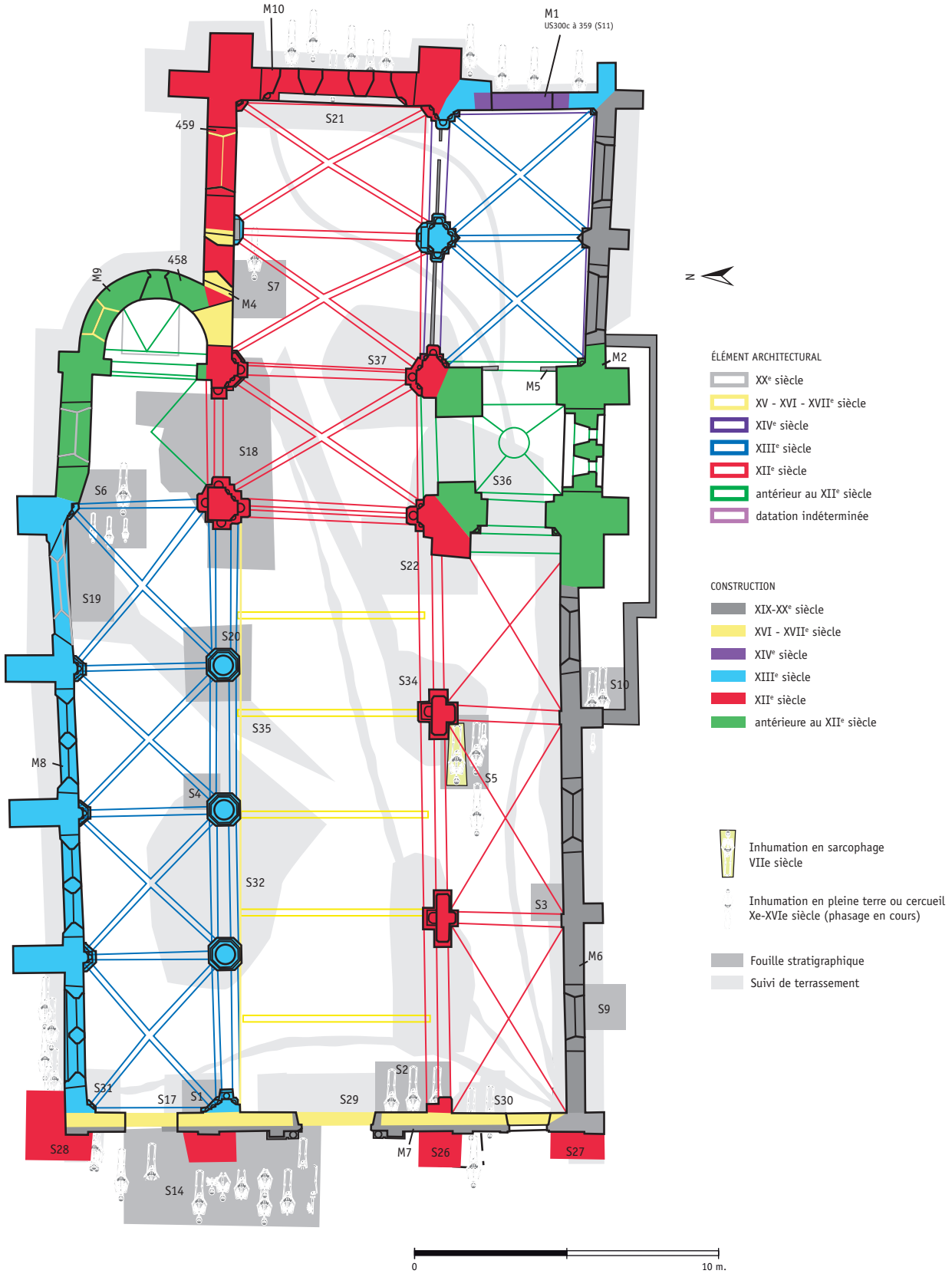

Figure 48 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Plan de localisation des sondages réalisés dans l'église en 2002, des observations de 2011-2013 et phasage, avec localisation schématique des principales inhumations. [© I. Lafarge]

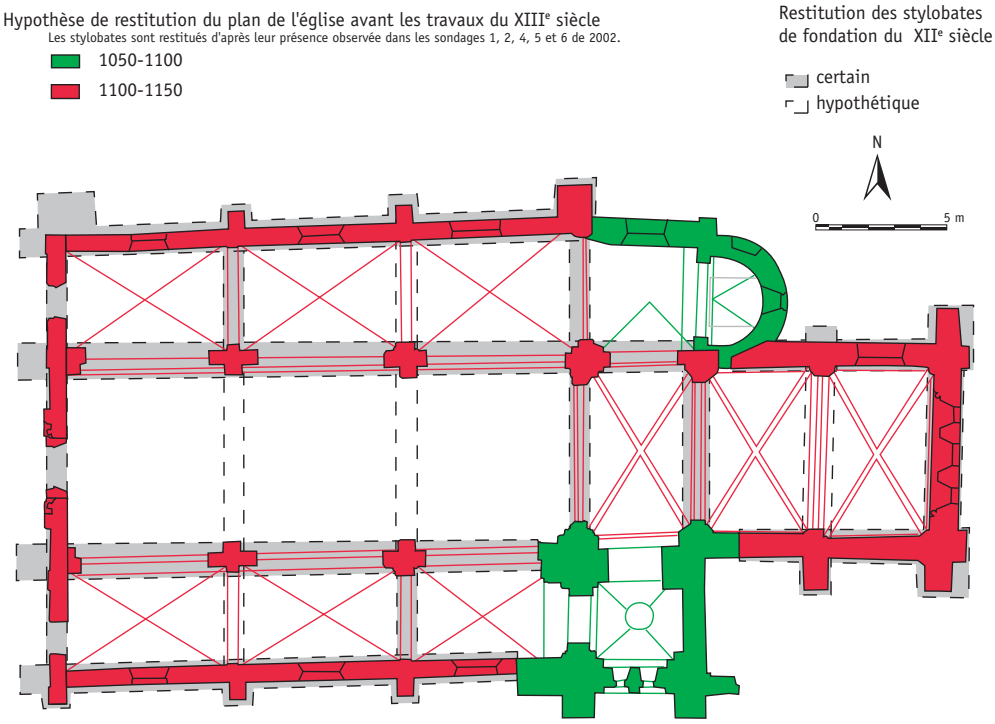

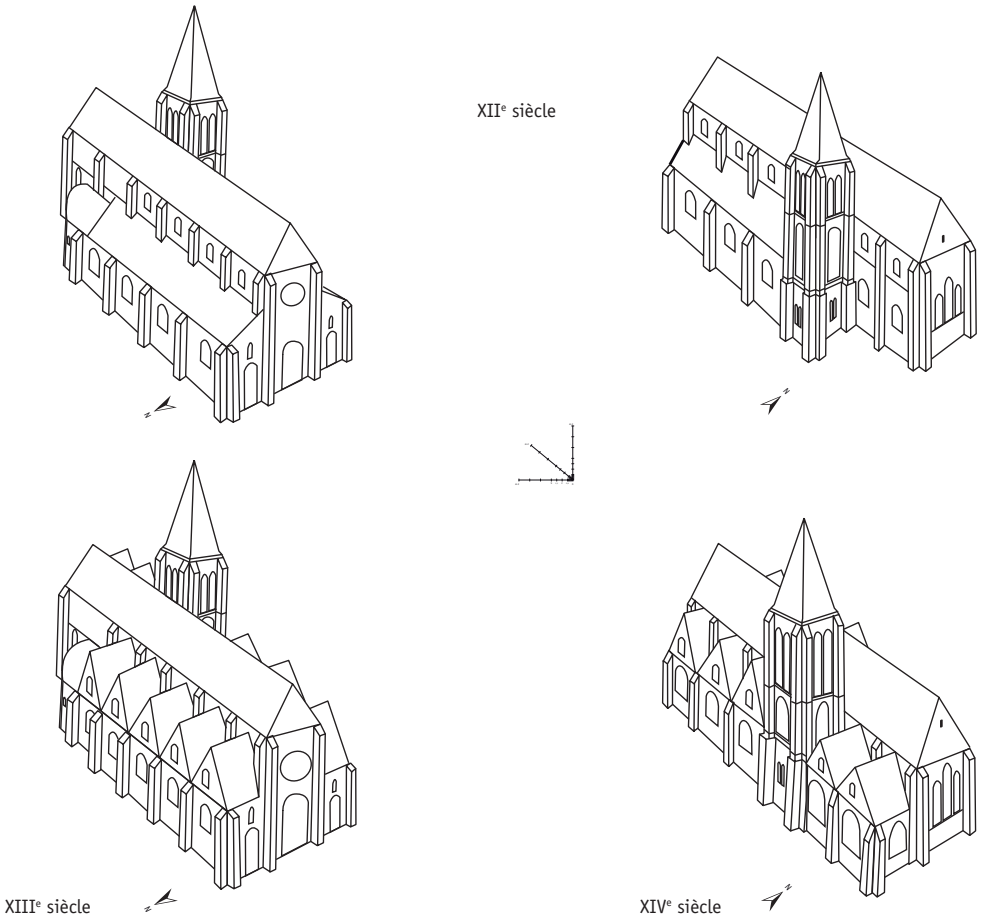

Figure 49 – Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Restitution du système de fondation sur stylobate du XIIe siècle et proposition de restitution des volumes de l'édifice au travers de différentes phases restituables de son évolution. [© I. Lafarge]

Les XIIIe et XIVe siècles voient la construction puis la reprise de la chapelle de la Vierge au sud du chœur, réaménagée ensuite par le bouchage de la baie orientale et la pose au XVIe siècle de décors peints d'une grande qualité d'exécution. Le tournant des XVe et XVIe siècles voit une forme de finalisation de la nef matérialisée par la frise sculptée, l'ouverture de fenêtres hautes et la réfection de la fenêtre de façade. Au XIXe siècle, la façade est refaite en style Saint-Sulpicien, elle sera restaurée en 1922. Le gouttereau sud, la charpente, le couvrement de la nef et la toiture sont repris, probablement à la suite des dégâts de la guerre de 1870.

Les approvisionnements de matériaux sont significatifs des différentes phases de travaux : calcaire à cérithes et cliquart, pour le Moyen Âge (clocher, chevet, chapelle de la Vierge), dont la provenance la plus vraisemblable à défaut d'étude, reste Charenton (quelques blocs ont été identifiés par Jean-Pierre Gély en 2006 comme du cliquart provenant du banc franc) ; calcaire à *ditrupas* et lambourdes de la vallée de l'Oise pour la fenêtre de façade et la frise de la nef au XVIe siècle ; meulières du plateau de Brie pour les fondations médiévales et les travaux du XIXe siècle. Les mortiers médiévaux sont majoritairement à base de sable et chaux. Cependant dès les premières phases de travaux, on note l'usage du plâtre, notamment comme liant du moellonnage du mur longitudinal sud de la nef en partie haute et pour constituer tous les reins de voûtes, ce choix permettant d'alléger relativement les structures. Globalement ces approvisionnements relèvent d'une économie régionale, voire locale : plâtras, meulière, chaille, silex. Les pierres froides ou siliceuses sont parfois plus difficiles à distinguer en tant qu'éléments provenant de récupérations, à cause de leur mode de débitage par éclatement au marteau. Dans la restauration, un certain nombre de blocs de calcaire ont été changés en 2012, mais si l'importance des restaurations est bien visible, l'organisation du chantier n'a malheureusement pas permis à un archéologue seul d'en faire la cartographie systématique.

CONCLUSION

En conclusion, les opérations archéologiques menées depuis 2002 sur et autour de l'église Notre-Dame et Saint-Sulpice en affinent considérablement la compréhension, ces nouvelles données s'intégrant tant dans les problématiques de la constitution des réseaux paroissiaux que de la construction des édifices religieux d'importance secondaire.

En ce qui concerne les états antérieurs au premier tiers du XIe siècle, aucune information architecturale n'a pu être recueillie. Seul un trou de poteau avait été observé au droit du gouttereau sud en 2002, mais rien n'en permet l'interprétation. On serait pourtant tenté d'envisager au haut Moyen Âge une construction au sein de laquelle le bois pourrait avoir joué un rôle au moins structurel important. Il est possible qu'au XIe siècle encore, le chœur, construit en maçonnerie, soit dans la continuité de l'abside nord mais que la nef soit constituée d'une structure en charpente sur poteaux et pans de bois hourdis. Malheureusement les fenêtres d'observation trop étroites n'ont pas permis de repérer de traces de ce type de vestiges. Quand bien même elles l'auraient pu, il y a fort à croire que la densité d'inhumation ait fortement compromis la conservation de tels vestiges.

La place de l'édifice au sein du corpus architectural d'Île-de-France est pourtant mieux cernée, en particulier du point de vue de l'essor du gothique et plus particulièrement aux abords de Paris. L'homogénéité des formes décoratives au XIIe siècle, alors même qu'émergent de nouveaux modèles architecturaux, dont on trouve au sein de l'église de Noisy-le-Grand un bon digeste, ainsi qu'un échantillonnage significatif des styles de la construction francilienne de la seconde moitié du XIe siècle au milieu du XVIe siècle, donnent tout son sens à l'expression trop peu usitée de style d'Île-de-France.

En outre, les données chronologiques issues de cette opération semblent montrer que si le lieu de culte existe dès le haut Moyen Âge il relève probablement alors d'un statut de chapelle privée. On serait tenté de croire que ce cimetière privé regroupe des inhumations

privilégiées, malgré la faiblesse des données. Le cimetière paroissial, ou domanial du haut Moyen Âge, situé sur le site des « Mastraits » est abandonné au XII^e siècle parallèlement au développement architectural de l'église. Le legs du sanctuaire par le roi aux moines de Saint-Martin-des-Champs en 1060, ainsi que le développement de l'inhumation *ad sanctos* à partir de cette époque seraient significatifs du transfert du centre paroissial des « Mastraits » vers l'église dès le tournant des XI^e-XII^e siècles. Ce transfert aurait permis l'accession d'une ancienne chapelle privée au rang d'église paroissiale, malheureusement à l'heure actuelle les données historiques ne confirment pas cette hypothèse fondée sur les observations archéologiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources d'archives

Archives Départementales de Bobigny [A.D.], série O et sous-série 2O
93/251 Église
- Mémoire et métré des travaux de 1835.
- Mémoire des travaux, métré des travaux exécutés par Auguste Sergent à l'église de Noisy-le-Grand en 1839.
- Lettre de l'évêché 1855.

93/252 Cimetière
- Délibérations du conseil municipal.
- Comptabilité de communes, 1893-1894.

93/939
- Comptes de fabrique, 1906-1911.

Archives Départementales de Bobigny [A.D.], série E
- notaires et tabellions 93/17.

Archives Municipales de Noisy-le-Grand [A.M.], 24W16
- Devis de restauration du clocher par l'architecte H. Fernoux, 1875.
- Estampe n° 103 par H. Fernoux.
- Devis estimatif des travaux de réparations à la couverture et clocher de l'église, dans la commune de Noisy-le-Grand, dressé par l'architecte communal Glergue, mai 1875.
- Devis, 1879.
- Lettre du 14 septembre 1912 de l'Abbé Fossard au conseil municipal.
- Dossier d'adjudication des travaux à exécuter à Noisy-le-Grand, devis descriptif des travaux à exécuter pour la réparation des façades et couverture de l'église, Jules Mounier, 1921.
- Second mémoire des travaux sous la direction de M. Mounier 1923.
- Remise en état de la toiture du clocher, 3^e tranche du devis de 1971.
- Délibérations du conseil, 1760 ; 1831 ; 1857 ; 1885 ; 1890 ; 1911 ; 1912 ; 1916.

Rapports et imprimés

ALEXANDRE-BIDON D. (dir.) (2008) – *La mort au Moyen Âge*, Paris, Hachette, Pluriel, p. 333.

BAYLÉ M. (1979) – *La Trinité de Caen, sa place dans l'histoire de l'architecture et le décor roman*, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, Arts et Métiers graphiques, Paris, 234 p.

BESSAC J.-C. (1993) – *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Cnrs éditions, 319 p.

BIDEAULT M., LAUTIER C. (1987) – *Île-de-France gothique 1 ; Les églises de la vallée de l'Oise et du Beauvaisis*, Paris, Picard, 407 p.

BRESSON V., PAROT S. (2013) – *La fouille de l'église Saint-Germain de Charonne, Paris XX^e^*, Actes de la journée archéologique d'Île-de-France 2012, Drac / Sra Île-de-France, p. 89-96.

BOTH C. (1992) – *L'église Saint-Laurent de Beaumont-sur-Oise*, Mémoire de maîtrise sous la direction de M^me^ Anne Prache, Paris, Université Paris 4 Sorbonne, 2 vol.

CAILLOT I., LAFARGE I., avec la collaboration de VIRÉ M., ÉPAUD F. (2007) – *Aulnay-sous-Bois, 93-005 (Seine-Saint-Denis), Église Saint-Sulpice,* Rapport de surveillance archéologique, octobre 2005 à janvier 2006, Épinay-sur-Seine / Saint-Denis, Centre d'archéologie de la Seine-Saint-Denis / Sra Île-de-France, 85 p.

CAILLOT I., LAFARGE I. (2008) – Premiers résultats des surveillances archéologiques de le restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 353-378.

CHABAS F. (1956) – « Cathédrale Saint-Étienne de Sens », *Piles et Arcs (plans, coupes, élévations et profils) du XII^e^ au début du XIII^e^ siècle*, Secrétariat d'état à la culture, Direction de l'architecture, Centre de recherche sur les monuments historiques, vol. B1, D6663.

CHRIST Y. (1955) – L'église de Saint-Loup-de-Naud, *Connaissance des arts*.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE (1920) – *Congrès archéologique de France, LXXXII^e^ session tenue à Paris en 1919*, par la Société française d'archéologie, Paris, Picard et Levé éditeurs, 415 p.

DECTOT X. (dir.) (2005) – *Sculptures des XI^e^-XII^e^ siècles, roman et premier art gothique*, Catalogue du Musée national du Moyen Âge. Thermes de Cluny, Paris, Réunion des musées nationaux, 223 p.

DEPOIN J. (éd.) (1912) – *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*, Ligugé / Paris, Leignon-Jouve et C^ie^ éditeur, n^o^ 40, p. 70-72 (Collection « Archives de la France monastique », 13).

ERLANDE-BRANDENBURG A. (1991) – *Notre-Dame de Paris*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Nathan, 255 p. (Collection « Geste de pierre »).

GALLET Y. (1995) – *Notre-Dame de Melun. Étude historique et architecturale*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de M^me^ le professeur Anne Prache, Université Paris 4 Sorbonne, 1994-1995, 2 vol. 206 p.

GALLET Y. (1998) – Les tours de chevet de Notre-Dame de Melun : nouvelles hypothèses chronologiques, *Bulletin Monumental*, 156 (3), p. 237-256.

GARDNER S. (1986) – L'église Saint-Julien de Marolles-en-Brie et ses rapports avec l'architecture parisienne de la génération de Saint-Denis, *Bulletin monumental*, 144 (1), p. 7-31.

HENRIET J. (1982) – La cathédrale Saint-Étienne de Sens : le parti du premier maître et les campagnes du XII^e^ siècle, *Bulletin monumental*, 140 (2), p. 81-168.

HOFFSUMMER P., MAYER J. (2002) – Les charpentes du XI^e^ au XIX^e^ siècle, typologie et évolution en France du Nord et en Belgique, Paris, Éditions du patrimoine, Monum, *Cahiers du patrimoine*, 62, 373 p.

JALABERT D. (1932) – La flore gothique, ses origines et son évolution du XII^e^ au XV^e^ siècles, Paris, Société française d'archéologie, *Bulletin Monumental*, 2, p. 199.

JAMES J. (2004-2006) – *The Creation of Gothic Architecture, an illustrated Thesaurus: The Ark of God*, Part A, Vols. 1 and 2 *Foliate capitals 1170 to 1250*. Part B, Vol. 3 *The evolution of Foliate Capitals in the Paris Basin: the archaic capitals prior to 1130*. Hartley Vale (Australia), West Grinstead Publishing, 1632 et 740 p.

KIMPEL D., SUCKALE R. (1990) – *L'architecture gothique en France, 1130-1270*, Munich / Paris, Hirmer Verlag, 575 p.

LAFARGE I. (2004) – Recherches archéologiques récentes dans l'église de Noisy-le-Grand, *En Aulnoye Jadis*, 33, p. 18-24.

LAFARGE I. (2014) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis - Île-de-France), Église Saint-Sulpice et Notre-Dame*, Rapport de surveillance archéologique, Saint-Denis, Bureau du Patrimoine archéologique, 2 vol., 387 et 336 p.

LAFARGE I., JABARD S. (2003a) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis - Île-de-France), Extension du cimetière, Opération préventive de diagnostic 2002*, DFS *de fouille d'évaluation archéologique*, Épinay-sur-Seine / Pantin / Saint-Denis, Bureau du Patrimoine / Inrap CIF / Drac / Sra Île-de-France, 25 p.

LAFARGE I., JABARD S. (2003b) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis - Île-de-France), Église Notre-Dame et Saint-Sulpice et extension du cimetière, Opération préventive de diagnostic 2002*, Document final de synthèse de fouille d'évaluation archéologique, Épinay-sur-Seine / Pantin / Saint-Denis, Bureau du Patrimoine / Inrap CIF / Drac / Sra Île-de-France, 49 p.

LAFARGE I., JABARD S. (2003c) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis - Île-de-France), Église Notre-Dame et Saint-Sulpice*, DFS de fouille d'évaluation archéologique, Épinay-sur-Seine / Pantin / Saint-Denis, Bureau du Patrimoine / Inrap CIF / Drac / Sra Île-de-France, 66 p.

LAMBIN E. (1893) – *La flore gothique*, Paris, André, Daly fils, 40 p.

LAPEYRE A. (1938) – Les chapiteaux historiés de l'église de Deuil (Seine-et-Oise), *Bulletin monumental*, 97 (4), p. 397-423.

LATOUCHE R. (1995) – *Grégoire de Tours, Histoire des Francs*, traduction Robert Latouche, Traduction du latin. Paris, Les Belles Lettres, 1963-1965 (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 27-28), réédité en 1995.

LEBEUF abbé J. [1755], (1883) – *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, réédition par Fernand Bournon, IV, Paris, Féchoze, p. 621-626.

LEFÈVRE-PONTALIS E. (1887) – Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy, *Gazette archéologique de la Revue des Musées nationaux*, 12e année, p. 29-36.

LE FORESTIER C. (dir.) (2012) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis - Île-de-France) : 4, rue des Mastraits, Opération de sauvegarde par l'étude 2008*, Rapport final d'opération archéologique, Conseil Général de Seine-Saint-Denis / Bureau de l'archéologie / Inrap CIF, 2012 (janvier), 2 vol., 409 et 545 p.

LESTIENNE (1952) – « Cathédrale de Senlis », *Piles et Arcs (plans, coupes, élévations et profils) du XIIe au début du XIIIe siècle*, vol. B1, Secrétariat d'état à la culture direction de l'architecture, Centre de recherche sur les monuments historiques, D5882.

MENTIENNE A. (1919) – *Histoire de Noisy-le-Grand, domaine royal du temps des Mérovingiens, devenu ensuite sous la domination des moines Saint-Martin*, Paris, Champion, 222 p.

NEDELJKOVIC M.-H. (2006) – *L'Église Notre-Dame et Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (sous la direction de Mme Quitterie Cazes), 2 vol., 348 p.

PASTOUREAU M., DUCHET-SUCHAUX G. (1990) – *La bible et les saints, guide iconographique*, Paris, Flammarion, 319 p.

PERUGINI E., LE FORESTIER C., avec la participation de KERIEN M. (2007) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), 128-138 rue Pierre Brossolette / 4 rue des Mastraits, 93.0051.003 AH, Opération préventive de diagnostic 2007*, Rapport de diagnostic archéologique, Épinay-sur-Seine / Saint-Denis, Centre départemental d'archéologie de la Seine-Saint-Denis / Sra Île-de-France, 35 p.

PLAGNIEUX P. (2015) – Un chantier royal : Saint-Pierre de Montmartre (1131-1134). Louis VI le Gros et l'invention du gothique, *Bulletin monumental*, 173 (1), p. 5-37.

PRACHE A. (1983) – *Île-de-France romane*, Saint-Léger Vauban, Zodiaque, 490 p. (collection « La Nuit des Temps »).

ROUSSEAU D. (1985) – *L'église de Noisy-le-Grand*, Société historique de Gournay-sur-Marne, Champs-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Syndicat d'initiative de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, n.p.

SANDRON D. (1998) – *La cathédrale de Soissons, architecture du pouvoir*, Paris, Picard, 274 p.

SEYMOUR C. (1975) – *La cathédrale de Noyon au XII^e siècle*, Paris, Arts et métiers graphiques, 135 p., LVIII pl. (Bibliothèque de la Société française d'archéologie, 6).

SUSINI-COLLIN P. (dir.), LAFARGE I., KERIEN M. (2013) – *Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis – Île-de-France), 2 rue de l'église, rue Gambetta, Opération préventive de diagnostic 2012*, Rapport de diagnostic archéologique, Saint-Denis, Département de la Seine-Saint-Denis, bureau de l'archéologie, 112 p.

THOUMIEU M. (1998) – *Dictionnaire d'iconographie romane*, 3^e édition, Saint-Léger Vauban Zodiaque (collection « La nuit des temps »).

TIMBERT A. (2003) – Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e siècle dans la France du nord, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 91-101.

TIMBERT A. (2005) – Technique et esthétique de la bague dans l'architecture gothique du XII^e siècle au nord de la France, Paris, Cnrs Éditions, *Archéologie Médiévale*, 35, p. 39-50.

TIMBERT A. (2007) – Documents pour l'histoire de l'architecture médiévale : propos et dessins de Pierre Rousseau sur la modénature de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Julien du Mans et de Saint-Germer de Fly, *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, 24, p. 9-40.

TREFFORT C. (1996) – *L'église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 219 p. (Collection d'Histoire et d'archéologie médiévales, 3).

VALIN-JOHNSON D. (1989) – Architectural sculpture of the Aisne and Oise valleys during the second half and the eleventh century, *Cahiers Archéologiques*, 37, p. 18-44.

VALIN-JOHNSON D. (1991) – L'architecture et la sculpture du XI^e siècle de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, *Société des amis des arts et sciences de Tournus*, Centre international d'études romanes, XC, 90, p. 107-138.

VALIN-JOHNSON D., WYSS M. (1992) – Saint-Denis II, Sculptures gothiques récemment découvertes, Paris, Société française d'archéologie, *Bulletin monumental*, 150 (4), p. 355-381.

VERDIER V. (1986) – *L'église de Saint-Nicolas de Saint-Maur-des-Fossés, étude architecturale*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art (sous la direction de M^me Anne Prache), Paris, Université Paris 4 Sorbonne, 2 vol.

VERGNOLLE E. (1994) – *La collégiale Notre-Dame d'Oulchy-le-Château,* Congrès archéologique de France, 148e session, 1990, Aisne méridionale, Paris, Société française d'archéologie, p. 493-508.

VERMAND D. (1978) – L'église de Rhuis. Sa place dans l'architecture religieuse du bassin de l'Oise au XIe siècle, *Revue archéologique de l'Oise*, 11 (2), p. 41-62.

VIOLLET-LE-DUC E. (1875) – *Dictionnaire Raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, Morel, 10 vol.

ZWEIFEL S. (1998) – Les campagnes romanes du prieuré de Saint-Loup de Naud, *Gazette des beaux-arts*, p. 53-70.

Ivan LAFARGE
DCPSL/SPC, Bureau du patrimoine archéologique
CNRS/Umr 8066 - IHMC/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
ilafarge@seinesaintdenis.fr

Pour citer cet article
LAFARGE I., 2018 - L'église Notre-Dame et Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) : bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration, *RAIF*, 10, p. 71-137.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 10 – 2018

Table des matières

7 Laure PECQUEUR, Valérie DELATTRE, Alexandra MONDOLONI *avec la collaboration de* Paul BRUNET
UNE STRUCTURE ATYPIQUE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT :
la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise)

23 Lamys HACHEM, Juliette DURAND
UN AUROCHS DU BRONZE FINAL À PALAISEAU (ESSONNE) DANS UNE FOSSE AMÉNAGÉE

39 Luc LECONTE
FIBULES SKEUOMORPHES ROMAINES :
un modèle en forme de serpe à Taverny « Les Écouardes » (Val-d'Oise)

45 Érica GAUGÉ
700 ANS D'HISTOIRE (XIe-XVIIIe SIÈCLES) SUR LES HAUTEURS DE MEULAN (YVELINES)

71 Ivan LAFARGE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE DE NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS) :
bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration

139 Jean-Yves DUFOUR, Olivier BAUCHET
UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉPOQUE MODERNE (XVIIe-XVIIIe S.)
À IVRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

157 Paul CELLY, François RENEL
STRUCTURES DE REJETS ET TÉMOIGNAGES D'ACTIVITÉ POTIÈRE
DANS LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À PARIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

207 Gwénaël MERCÉ
ÉVALUER ET FOUILLER LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN ÎLE-DE-FRANCE :
éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €